



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

COUPE DE LYON ET DU RHÔNE – DES SURPRISES EN SEIZIEMES...

On a joué dix seizièmes de finale de la coupe de Lyon et du Rhône le week-end dernier. Et le moins que l'on puisse dire est que les surprises ont été au rendez-vous. En premier lieu l'élimination du tenant, l'AS Craonne (R2), sur le terrain de l'AS Mineurs Saint-Pierre la Palud, pourtant en difficulté trois niveaux plus bas, en D2 (1-1, 4 tab à 1). Autre exploit de taille, celui du FC SO69, leader de la poule B de D2, qui a sorti la réserve du FC Vaulx qui milite quatre niveaux plus haut, en R1 (3-0). On peut également citer au tableau d'honneur l'ASC Mayotte (D3) et l'AS Brignais (D3) qui ont respectivement éliminé l'ES Lierguoise, formation de haut de tableau de D1 (3-2), et le FC Gerland, leader de sa poule de D2 (2-2, 7 tab à 6). Le coup n'est pas passé loin non plus pour l'AS Saint-Forgeux (D2), qui a poussé l'AS Montchat (R2) aux penaltys. La logique a en revanche été respectée dans les autres rencontres avec les qualifications de l'Olympique Belleroche (R3), du FC Villefranche B (R1), du FC Chaponnay-Marennes (R3), du Sporting Nord Isère (R3) et du FC Vénissieux B (R3), qui ont rejoint l'ASVEL (R3) en huitièmes de finale, vainqueur une semaine plus tôt de la réserve du FC GOAL (R1). Fin des seizièmes le prochain week-end, tirage au sort des huitièmes de finale le 21 février dans les locaux de Sème Sens Immobilier, partenaire de l'épreuve.

RESULTATS ET PROGRAMME DES SEIZIEMES :

<https://lyon-rhone.fff.fr/competitions?id=394027&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Denis DUPONT



COUPE FC SO 69



COUPE ASM ST PIERRE LA PALUD

Le Groupement Brévenne déménage !

A compter du jeudi 9 Février, la nouvelle adresse du Groupement Brévenne sera au 6 rue Jules Verne 69630 Chaponost. Il ne sera plus joignable également au 04 78 45 57 56.

PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :

Vendredi 10 février 2023 à partir de 18 h 00
au dimanche 12 février 2023

M. Christian NOVENT : 06 20 07 23 54

PERMANENCE TELEPHONIQUE

DEDIEE AUX ARBITRES : 06 66 67 89 29

PERMANENCE TELEPHONIQUE FMI :

M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00





PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge GOURDAIN

➡ INVITATIONS

FFF : La Fédération Française de Football invite le district de LYON et du Rhône de football à une Réunion de secteur sur le thème du **plan de mixité** à la ligue Méditerranée de Football à Aix-en-Provence le 11 février 2023 de 11h00 à 16h00 .

Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par **Annick Di Stefano** élue du CD.

IFF : Dans le cadre des visites de ligues, **l'Institut de Formation du Football (IFF)** sera présent en compagnie de la **Direction Technique Nationale** le 23 février 2023 à partir de 10h au siège de la ligue **Auvergne Rhône Alpes**.

Cette année les thèmes aborder sur cette journée, les thématiques suivantes :

Organisation de l'IR2f (arbitres, dirigeants, éducateurs) bilan et perspectives.

Enjeux de la formation jusqu'en 2024 (Formation digitale, employabilité, etc.,)

Audit Qualiopi

Logiciel Yparéo

Suivi du schéma Régional de formation (thématique commune avec le DTN).

Sujet(s) au choix de la ligue.

Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par **Bernard Courier** président délégué du district et **Christian Scheiwe** Vice-président du district.

➡ INFORMATIONS

MEDAILLES 2022/2023 : Réception des demandes de médailles du DLR par les clubs et les commissions :

S.C. BRON TERAILLON

F.C. BORD DE SAONE

ENT.S CHARLY FOOT

EL. S CHAPONOST

F.C. CHASSIEU DECINES

AM. S DE DIEMOZ

F.C. DENICE ARNAS

FEYZIN. C. BELLE ET.

FC FRANC LYONNAIS

ENT.S FRONTONAS CHAMAGNIEU

F.C. GERLAND LYON

F.C LA GIRAUDIÈRE BRUSSIEU

HAUTE BREVENNE FOOTBALL

HAUTS LYONNAIS

A.S. LIMAS

ET. S LIERGUISE

U.S. LOIRE-SAINT-ROMAIN FOOTBALL

A.S.C MAÏA SONNIER

MENIVAL F.C.

U.S. MILLERY VOURLES

AM. LAIQ MIONS

OLYMPIQUE LYONNAIS

A.S. DE PUSIGNAN

AM.S. TOUSSIEU

F.C SAINT CYR / COLLONGES

ST ALBAN DE ROCHE

SPORTING NORD ISERE

F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS

Commission des Terrains

Groupement Lyon Métropole

Groupement Vallée du Rhône

Commission Futsal

Commission Foot Loisirs



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Coupe GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE :

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à l'**Olympique Lyonnais** qui va jouer son 8^{ème} de Finale F.C Metz- **Olympique Lyonnais** le dimanche 19 février 2023.

Tirage au sort des quarts et demi-finales : jeudi 23 février 2023

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite le club de **A.S. Saint Priest** pour leur très beau parcours.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°2 SAISON 2022/2023

Suite à un changement récent de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues.

Pour des questions de simplicité nous avons décidé de demander à tous les Clubs de **consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 20 février 2023.**

A cette date, tous les Clubs devront donc être à jour de règlement auprès du District de Lyon et du Rhône de Football sous peine de sanction.

Pour les Clubs qui ont adhéré au prélèvement automatique, un prélèvement sera fait en date du 20 février 2023 du montant de votre compte disponible sur Footclubs au 6 février 2023.

STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Présent(s) : Christophe MORCILLO – Laurent CHABAUD

➡ RAPPEL CONCERNANT LES CLUBS EN INFRACTIONS AU 31/08/2022

Les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage au 31 août 2022, listés dans le PV n°568 du 22 septembre 2022, ont jusqu'au **28 février 2023** pour régulariser leur situation.

Nous invitons donc les clubs ayant présenté un ou plusieurs nouveaux candidats à l'arbitrage lors des dernières sessions de FIA (Formation Initiale d'Arbitres), y compris celle ayant cours actuellement à CHESSY-LES-MINES, à effectuer leurs demandes de licences au plus tard à cette date.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Membres : Hervé BAUDOUX (absent)

Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Said INTIDAM - Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN

RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

Rencontres des 28 et 29 janvier

- FC PAYS VIENNOIS / AS ST MARTIN EN HAUT U15 D4 : absence de délégué comme le prévoit la feuille de route le club de Pays Viennois est amendé de 1X15 €. Bon comportement des 2 équipes
- RHONE SUD TARTARS / AS CRAPONNE U15 D4 : absence de délégué comme le prévoit la feuille de route le club de Rhône Sud Tartaras est amendé de 1X15 €. Le protocole de fin de match n'a pas été respecté. Des spectateurs se trouve à l'intérieur de la main courante durant la rencontre. La commission PSEM demande au club de Rhône Sud d'organiser correctement ses rencontres comme le prévoit la feuille de route
- ASUL / BUERS VILLEURBANNE U15 D4 : absence de délégué comme le prévoit la feuille de route le club de ASUL est amendé de 1X15 €.
- ST FONTS CO / MENIVAL FC U20 D1 : rencontre bien organiser qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit.
- LATINO AFC / FC POINT DU JOUR Séniors féminines à 8 : absence de délégué comme le prévoit la feuille de route le club de LATINO AFC est amendé de 1X15 €. Même si l'arbitre est bénévole il est rappelé que l'arbitrage se fait avec un sifflet
- FC VAL LYONNAIS / BELLERCHE Séniors D2 : rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Bonne organisation du match
- ENT FRONTONAS CHA / US VAULX EN VELIN Séniors D3 : pour l'équipe de Vaulx en Velin : il est rappelé à l'éducateur qu'il est formellement interdit de fumer sur le banc durant une rencontre et que leurs supporters doivent rester derrière la main courante durant la rencontre et non sur le banc des remplaçants. Rencontre bien organisée

Rencontres des 4 et 5 février

- CS LYON 8 / PONTCHARRA U20 Coupe de Lyon et du Rhône : absence de 2 délégués comme le prévoit la feuille de route le club de CS LYON 8 est amendé de 2X15 €. Il est rappelé au club de Pontcharra que seules les personnes inscrites sur la feuille de match peuvent prendre position sur le banc des remplaçants durant une rencontre
- FEYZIN / GENAS AZIEU U20 Coupe de Lyon et du Rhône : pour le club de Feyzin présence d'un seul délégué de terrain alors que 2 sont obligatoires en U20 comme le prévoit la feuille de route. Le club est amendé de 1X 15 €
- CRAPONNE / SPORTING NORD ISERE U17 Coupe de Lyon et du Rhône : rencontre bien organisée attention au comportement des supporters de Craponne (durant la séance de tirs au but)
- AM TOUSSIEU / LA VERPILLIERE Séniors D4 : rencontre très bien organisée
- ENTENTE HAUTE BREVENNE HAUT LYONNAIS / FC GERLAND Féminines séniors à 11 : absence de 2 délégués comme le prévoit la feuille de route le club de l'entente Haute Brevenne / Haut Lyonnais est amendé de 2X15 €.

RAPPORT DELEGUE OFFICIEL

- AS MONTCHAT / SO PONT DE CHERUY Séniors D2 : il est demandé au club de Montchat de faire le nécessaire afin que l'eau chaude soit présente dans les vestiaires de l'équipe visiteuse



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

➡ COURRIERS CLUBS

La commission PSEM félicite le club de RILLIEUX et le club de SAONE MONT D'OR FOOTBALL CLUB pour leur Fair play lors de la rencontre U12 Label du 4 février

➡ CONVOCATION

La commission PSEM convoque pour le lundi 27 février 23 à 19H au siège du DLR les clubs suivants (**présence impérative sous peine de sanction disciplinaire**) :

Pour Liergues : le Président Mr STOICA Roland, Mr BENSLIMANE Zinedine et Mr BORG Grégory

Pour le club de Belleruche : Mr ERYILDIZ Kazim Mohamed, Mr SAHIN Kaan, Mr BEZZAYER Abderrazak

Pour le groupement Beaujolais : Mme BOISSET Présidente

Rappel la commission PSEM organise le **lundi 13 février au siège du DLR à 19H** une réunion avec les équipes ayant obtenu plus de 4 cartons rouges. Nous rappelons que leur présence est obligatoire et qu'une convocation a été adressée sur la boîte mail des clubs.

COMMISSION DE DELEGATIONS

Tél 04 72 76 01 10

delegation@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Président : PORTEJOIE GILLES - **Secrétaire** : DELATTRE CHRISTEL - **Membre** : KEROUANI HOCINE – BOUVARD NATHALIE

Présents : GILLES PORTEJOIE – HOCINE KEROUANI – NATHALIE BOUVARD

➡ INFORMATION IMPORTANTE

Il est rappelé aux clubs d'utiliser la demande de délégués à télécharger sur le site du District, rubrique Délégations et de respecter le délai de 2 semaines avant la rencontre. A défaut, vos demandes ne seront pas prises en compte !

A tous les clubs libres et futsal en cas de match reporté, annulé, ou de changement d'horaire ou de lieu, vous DEVEZ impérativement prévenir le délégué désigné (se reporter à la liste des délégués, consultable dans la rubrique commission délégation,

RAPPEL : les frais des délégations ci-après sont imputés aux deux clubs, sauf indication contraire.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous vous rappelons qu'en cas de convocation par les diverses instances soit du District de Lyon et du Rhône, soit par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, et, EN CAS D'INDISPONIBILITE, merci de bien vouloir fournir un justificatif d'absence, aux instances concernées.

Mesdames et Messieurs les délégués, en cas d'indisponibilité, merci d'utiliser le formulaire téléchargeable sur mon compte FFF et de l'envoyer à la commission délégations, 15 jours auparavant.

Les rapports doivent OBLIGATOIREMENT être sur la boîte mail de la délégation pour le lundi avant 12h00 (delegation@lyon-rhone.fff.fr)

➡ DESIGNATIONS

SAMEDI 11-02-2023 :

Désigné par le DLR

U15 : HAUT LYONNAIS // ET.S.TRINITE : BERNARD GUILLOT 14H30

U17 : CORBAS // ST FOY LES LYONS : MAUD GUETTY 15H

COUPE DE LYON ET DU RHONE SENIORS : FC TARARE // DECINES U.G.A: LAURENT LAMBERT 14H30

COLOMBIER-SATOLAS // ET.S.TRINITE : GILLES PORTEJOIE 18H

FUTSAL : ST GENIS LAVAL // ALF FUTSAL : PASCAL DESHAYES 17H



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

DIMANCHE 12-02-2023 :

Désigné par le DLR :

SENIORS : GRIGNY FC // AS DES BUERS : NADIA BENNOUI 15H
SUD OUEST 69 // J.ST.O GIVORS : ALAIN DUCHAMP 15H
TERNAY FC // S.C.R : AMAR HAMADOU 13H
TOUSSIEU // MEYZIEU : DENIS VERRIER 15H

COUPE DE LYON ET DU RHONE SENIORS : FC PONTCHARRA // VAL LYONNAIS : MOURAD BENDJEDDOU 14H30
FC MONT BROUILLY // PONT DE CHERUY : ERIC GRAU 14H30
MENIVAL FC // DOMTAC FC : HOCINE KEROUANI 14H30

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09

reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Composition de la Commission :

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) - MORCILLO Christophe – Roland BROUAT – Lakhdar TOUATI

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges – Stagiaires : HAMRAOUI Ouardia – ABBES CHRISTIN Linda

Membres présents à la réunion : ABBES CHRISTIN Linda -- MONTERO Antoine -- MARZOUKI Mahmoud – PIEGAY Gérard -- INZIRILLO Joseph – TOLAZZI André – VASSIER Georges – HAMRAOUI Ouardia – BALANDRAUD Jean-Luc

➡ LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS : Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATION AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement. Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football. Pour les réserves du District non-pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

MODIFICATION ARTICLE 160 - Nombre de joueurs « Mutation »

c) Dans toutes les compétitions officielles des ligues et districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Suite à une décision du bureau du District de Lyon et du Rhône de Foot, la CR vous informe qu'un joueur U 20 signant dans un nouveau club après le 31 janvier pourra si le club n'a pas de catégorie U 20 évoluer en Seniors conformément à l'article 152 alinéa 4. Mais ne pourra jouer que dans les équipes inférieures à la plus haute catégorie du District.

Réserves concernant les licences non actives ou non valides :

La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

RAPPEL SAISON 2022 – 2023 : La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur). La commission vous conseille de vous reporter à la page 60 de l'annuaire 2020-2021 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »

RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

- Affaire N° 129 : ASA Villeurbanne 1 – Limonest St Didier 3 – Seniors – D 1 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de ASA Villeurbanne par courriel en date du 30/01/2023

- Affaire N° 130 : O. Vaulx 1 – FC Chassieu-Décines 2 – Seniors – D 1 – Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de Chassieu Décines par courriel en date du 29/01/2023

- Affaire N° 131 : FC Vénissieux 3 – FC Vaulx 3 – Seniors – D 1 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de FC Vaulx par courriel en date du 31/01/2023

- Affaire N°132 : FC Val Lyonnais 2 – O. Belleroche 2 – Seniors – D 2 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de Val Lyonnais par courriel en date du 30/01/2023

- Affaire N°134 : FC Rhône Sud 2 – ST Pierre Mineur 2 – Seniors – D 4 – Poule E

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de St Pierre Mineur par courriel en date du 30/01/2023

- Affaire N°135 : US Millery Vourles 3 – Mt Lyonnais Foot 1 – Seniors – D 4 – Poule I

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de Mt Lyonnais Foot par courriel en date du 30/001/2023

- Affaire N°136 : AS Bellecour Perrache 1 – FC Chassieu Décines 1 – U20 – D 1 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de Chassieu Décines par courriel en date du 29/01/2023

- Affaire N°137 : AS Grezieu La Varenne 1 – Franc Lyonnais 2 – U20 – D 2 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de Grezieu la Varenne par courriel en date du 29/01/2023

- Affaire N°138 : ES Liergues 2 – O. Belleroche 1 – U17 – D 3 – Poule A

Motif : Mutation hors période – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de ES Liergues par courriel en date du 29/01/2023

- Affaire N°139 : Chaponnay Marennes 1 – Lyon Duchère 2 – U15 – D 1 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de Chaponnay Marennes par courriel en date du 29/01/2023

- Affaire N°140 : FC Ste Foy les Lyons – Ent. ASMSP/Savigny – U15 – D 3 – Poule C

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de Ste Foy les Lyons par courriel en date du 30/01/2023

RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 141 : Futsal Côtière Ain 1 – Limonest St Didier 2 – Futsal – D 1 – Poule U

Motif : Qualification joueur – Rencontre du 29/01/2023

Réserve du club de Limonest St Didier par courriel en date du 30/01/2023



➡ EVOCATIONS

Affaire N°133 : AS Toussieu 1 – FC Rontalon 1 – Séniors – D 3 – Poule E

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 29/01/2023

Evocation du club de Rontalon par courriel en date du 31/01/2023

Le club de Rontalon porte évocation sur la participation du joueur AUMEILA Kelian licence n° 2544339959 du club de Toussieu.

La CR demande au club de Toussieu de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée dès que possible et avant le 13/02/2023 à 12 H.

Affaire N°142 : FC Ternay 1 – FC St Genis Laval 1 – Futsal – D 2 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 25/01/2023

Evocation du club de Ternay par courriel en date du 30/01/2023

Le club de Ternay porte évocation sur la participation du joueur TIRCHI Khaled licence n° 2598619160 du club de St Genis Laval.

La CR demande au club de St Genis Laval de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée dès que possible et avant le 13/02/2023 à 12 H.

➡ DECISIONS

Affaire N° 92 : FC Sud Ouest 69 – Eveil de Lyon 4 – U 15 – D 4 – Poule D

Motif : - Rencontre du 17/12/2022

Présent : Eveil de Lyon

Mr De Filippis Thomas

Mme AGUENAOU Rania Educatrice

Absent : FC Sud Ouest 69

Mr POUGET Bruno arbitre bénévole de cette rencontre licencié du club

Suite à l'audition du 25/01/2023 seul le club de l'Eveil de Lyon s'est présenté

Concernant les explications de l'Eveil de Lyon sur les propos tenus par l'arbitre et les deux blessés concernant un jeu dur des adversaires.

Vu que ces explications ne peuvent être contredites par le club et l'arbitre absent le jour de l'audition

La CR du DLR transmet dans son intégralité le dossier à la commission de Discipline

Affaire N° 112 : FC Chassieu Décines 2 – Belleville Foot 1 – Seniors – D 1 – Poule

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 22/01/2023

Réserve confirmée par le club de Belleville Foot par courriel en date du 23/01/2023

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Chassieu Décines (Seniors – R 1 – poule C), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

Affaire N° 118 : Feyzin cbe 2 – USVJ 1 – Seniors – D 3 – Poule D

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 21/01/2023

Réserve confirmée par le club de USVJ par courriel en date du 23/01/2023

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Feyzin cbe (Seniors – D 1 – poule B), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 119 : ELS Gleizé 1 – Saône Mt D'Or 2 – Seniors – D 3 – Poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 22/01/2023

Réserve confirmée par le club de Gleizé par courriel en date du 22/01/2023

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Saône Mt D'Or (Seniors – D 2 – poule C), l'équipe

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

Affaire N° 120 : Limonest St Didier 2 – FC Point du Jour 1 – U 17 – D 2 – Poule C

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 15/01/2023

Evocation du club de Point du Jour par courriel en date du 24/01/2023

Le club du Point du Jour porte évocation sur la participation du joueur MOTTARD Paul licence n° 2546710507 du club de Limonest St Didier sanctionné d'une suspension de 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 26/12/2022.

La CR demande au club de Limonest St Didier de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée dès que possible et avant le 06/02/2023 à 12 H .

Sans réponse du club de Limonest St Didier et après vérification des feuilles de matchs de l'équipe U 17 – D 2 – poule C, le joueur MOTTARD Paul licence n° 2546710507 n'avait pas purgé sa suspension lors du match du 15/01/2023 Limonest St Didier – Point du Jour.

En conséquence, la CR du DLR donne match perdu par pénalité au club de Limonest St Didier (-1pt) , reporte le gain du match au club de Point du Jour (3pts) sur le score de 1 à 0, amende le club de Limonest St Didier de la somme de 72 euros pour avoir fait participer un joueur suspendu plus 51 euros de remboursement au club de Point du Jour.

De plus la CR suspend le joueur MOTTARD Paul licence n° 2546710507, 1 match ferme avec date d'effet le 13/02/2023.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 125 : FC Lyon 3 – USEL Foot 1 – U 15 – D 2 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 21/01/2023

Réserve confirmée par le club de USEL Foot par courriel en date du 22/01/2023

Réserve d'avant match rejetée car mal formulée, voir article 10, alinéa B-1 et B-3 des RG du DLR et conformément à l'article 11 qui stipule la participation de plus de trois joueurs ayant disputé plus de cinq matchs en équipe supérieure comme indiqué sur la confirmation, donc réclamation prise en après match.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du FC Lyon (U 15 – D 1 – poule B) et de l'équipe (U 15 – R 1 – Niveau B – poule A) et de l'équipe (U 14 – R 1 – Niveau B – poule A), l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1 et B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 126 : Neuville S/Saône 2 – O. Sathonay 2 – U 15 – D 3 – Poule D

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 21/01/2023

Réserve confirmée par le club de Neuville par courriel en date du 23/01/2022

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de O. Sathonay (U 15 – D 1 – poule A), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1 et B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 127 : Chaponnay Marennes 1 – Sud Lyonnais 2 – féminines – D 1 – Poule unique

Motif : Joueuses en équipe supérieure – Rencontre du 22/01/2023

Réserve confirmée par le club de Chaponnay Marennes par courriel en date du 23/01/2023

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Sud Lyonnais (Seniors Féminines – R 2 – poule B), l'équipe 2, de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 128 : Condrieu Futsal 2 – AL Mions 1 – Futsal Seniors – D 2 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 22/01/2023

Réserve confirmée par le club de Mions par courriel en date du 25/01/2023

La CR du DLR rejette la réserve de AL Mions en vertu de l'article 12 A 1 qui stipule que les réserves doivent être confirmées dans les 48 heures ouvrables suivant le match.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 129 : ASA Villeurbanne 1 – Limonest St Didier 3 – Séniors – D 1 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de ASA Villeurbanne par courriel en date du 30/01/2023

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Limonest St Didier (Seniors – N 3) et de l'équipe (U 20 – R 1 – poule unique), l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2/B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 130 : O. Vaulx 1 – FC Chassieu-Décines 2 – Séniors – D 1 – Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 28/01/2023

Réserve confirmée par le club de Chassieu Décines par courriel en date du 29/01/2023

Après vérification auprès de la Ligue LAURA Foot des licences du club de O. Vaulx et vérification du statut de l'arbitrage, le club de O. Vaulx a jusqu'au 28 février 2023 pour régulariser sa situation en présentant un ou plusieurs nouveaux candidats à l'arbitrage.

Le club de O. Vaulx a fait participer 6 joueurs en mutation :

KEMME Jean licence n° 2546266213
BENNACER Mohamed licence n° 2545297470
YAO Kouadio licence n° 9603151391
HAOUHACHE Abed licence n° 2543122786
LEMAANN Mahammed licence n° 2544288744
HABI Mickail licence n° 2543520204

Ce club est en conformité avec l'article 160 des RG de la FFF et l'article 8 al E des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 131 : FC Vénissieux 3 – FC Vaulx 3 – Seniors – D 1 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de FC Vaulx par courriel en date du 31/01/2023

Après vérification des feuilles de match de l'équipe 1 de FC Vénissieux (Seniors – R 1 – coupe LAURA Foot) du 22/01/2023 et de l'équipe 2 de ce même club (Seniors – coupe DLR) le 08/01/2023, l'équipe 3 de FC Vénissieux est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N°132 : FC Val Lyonnais 2 – O. Belleruche 2 – Séniors – D 2 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 29/01/2023

Réserve confirmée par le club de Val Lyonnais par courriel en date du 30/01/2023

Après vérification des feuilles de match de l'équipe 1 de O. Belleruche (Seniors – R 3 – Poule F), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).



Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 141 : Futsal Côtière Ain 1 – Limonest St Didier 2 – Futsal – D 1 – Poule U

Motif : Qualification joueur – Rencontre du 29/01/2023

Réserve du club de Limonest St Didier par courriel en date du 30/01/2023

Futsal côtière Ain 2 ayant joué le vendredi 27 janvier 2023 et Futsal Côtière Ain 1 ayant joué le dimanche 29 janvier 2023. Ce club est en conformité avec l'article 151 des RG de la FFF.

En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Le Président
Jose INZIRILLO

Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023



RENCONTRE CLUB – « CTRL F » au FC DENICE-ARNAS

Jeudi soir dernier, Bernard Courier (président délégué DLR), accompagné de Lakhdar Touati (président commission Compétitions) et de Robert Di Rienzo (commission des Coupes) étaient de passage au club du FC Denicé Arnas présidé par Bruno Vidal.

Cette visite d'un club, la septième depuis le début de la saison*, s'inscrivait dans le cadre de rencontres entre le District et ses clubs afin de présenter les mécanismes du football dans le département en général, et du District de Lyon et du Rhône en particulier, avec un focus appuyé sur les règlements, tous présents dans l'annuaire publié chaque saison par le DLR, également consultable en ligne.

Plusieurs thématiques ont été abordées de manière interactive avec l'auditoire, des périodes possibles de décalages des matchs aux arrêtés municipaux de reports en passant par la FMI, les réserves, les forfaits, les mutations, les éclairages, les ententes (...).

Mais une astuce parmi les nombreuses dévoilées par Bernard Courier et son équipe a de nouveau retenue toute l'attention de la quinzaine de personnes présentes, la fonctionnalité « CTRL F » qui permet à tous moments de rechercher en ligne des informations ciblées à travers un mot clé ou une chaîne de caractère, par exemple sur le PV hebdomadaire ou sur les règlements.

Il fallait juste le savoir...

* : les clubs déjà visités sont l'O. Saint-Genis Laval, le FC Francs-Lyonnais, l'US Villette-Janneyrias, le Sporting Nord Isère, le SC Bron-Terrillon, le CASCOL et le FC Denicé-Arnas.

Denis DUPONT





COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Président : Mr Eric GRAU

Membres du Comité Directeur : Mr Roger ANDRE – Mr José INZIRILLO – Mr Patrick PINTI

Membres représentant des clubs et autres personnalités : Md Sabrina GEORGET, Secrétaire – Mr André QUENEL – Mr Jean-Marie SANCHEZ – Mr Moussa TALL, représentant des Arbitres – Mr Yannis LEMCHEMA – Mr Guy CASELLES – Mr Bruno BENOIT, Instructeur – Mr Thomas NARDONE, Instructeur – Mr Loïc RIETMANN, représentant des éducateurs

Absences excuses : Mr José INZIRILLO – Mr Patrick PINTI – Mr Moussa TALL, représentant des arbitres – Mr Thomas NARDONE – Md Sabrina GEORGET – Mr Guy CASELLES – Loïc RIETMANN

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «district@lyon-rhone.fff.fr») de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : «discipline@lyon-rhone.fff.fr». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné.

Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception.

Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2021/2022 du DLR, de la page 144 à 150

Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :

Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifiée par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition. De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.

Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.

Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit.

DEMANDES DE RAPPORTS

Match 25604247 – VETERANS – Coupe de Lyon et du Rhône du 03 février 2023 BRON GRAND LYON (553248) // U.S.M. PIERRE BENITE (521194)

Objet : Match arrêté

CLUB : BRON GRAND LYON (553248) – U.S.M. PIERRE BENITE

Suite aux rapports en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie les clubs de **BRON GRAND LYON (553248) et de U.S.M. PIERRE BENITE** de lui fournir un rapport détaillé sur les circonstances qui ont entraînés l'arrêt prématuré du match précité au plus tard **le lundi 13/02/2023 à 9h00**.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

S. GEORGET – Secrétaire

Match 25082817 – Séniors Féminines – D2 – Poule A du 29 janvier 2023 F.C. GERLAND (533109) // LYON LA DUCHERE (520066)

Objet : Mauvais comportement des supporters

CLUB : F.C. GERLAND (533109)

Suite aux rapports en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie le club du **F.C. GERLAND (533109)** de lui fournir un rapport détaillé sur le comportement et les propos tenus par vos supporters et notamment à l'encontre des joueuses adverses lors du match précité au plus tard **le lundi 13/02/2023 à 9h00**.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

S. GEORGET – Secrétaire

CONVOCATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES SOUMISES A INSTRUCTIONS (MODIFICATION)

Affaire N° 139

Match N° 25148150 – U15 – D1 – Poule A du 19 novembre 2022 – FC RENEINS VAUXONNE / C.F.F. CALUIRE 1968

Motif : Mauvais comportement

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article 3.3.4.2 du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 13 février 2023 à 18h00**.

Arbitre bénévole : M. Christopher TESTU RODRIGUEZ

Arbitre assistant : M. Cédric BERTAUX



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

CLUB : FC RENEINS VAUXONNE – 582775

Président(e) : M. Franck PAGNIEZ ou son représentant

Délégué: M. Benoit BARBIER – **Présence obligatoire**

Educateur: M. Nicolas VARAGNAT

Joueuse N°12: Mlle Jade VARAGNAT – **Présence obligatoire – Licenciée mineure devant être accompagnée de son tuteur légal**

CLUB : C.F.F. CALUIRE 1968 - 790167

Président(e) : Mme Patricia VORNICH ou son représentant

Educatrice: Mme Julie DE ARAUJO

Joueuse N°6: Melle Lyna HADI – **Présence obligatoire - Licenciée mineure devant être accompagnée de son tuteur légal**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire

Affaire N° 146

Match N° 24607667 – Futsal – D1 – Poule U du 14 janvier 2023 – SC REVOLEE / FOOT SALLE CIVRIEUX

Motif : Match arrêté

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 20 février 2023 à 18h00.**

Arbitre officiel : M. Ridha BELLADJ

CLUB : SC REVOLEE – 564069

Président(e) : M. Salem NASRI ou son représentant

Délégué: M. Philippe AOUISSI

Arbitre assistant: M. Seddik MOULAI – **Présence obligatoire**

Educateur: M. Houari JILALI

Joueur N)4: M. Lakhdar Sayed LOULAI – **Présence obligatoire**

CLUB : FOOT SALLE CIVRIEUX - 549799

Président(e) : M. Joël ARANDEL ou son représentant

Educateur: M. Alexandre BERTHOD

Joueur N°1: M. Anthony BOURGEOIS – **Présence obligatoire**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire



CONVOICATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES SOUMISES A INSTRUCTIONS

Affaire N° 148

Match N° 24546403 – U17 – D2 – Poule A du 21 janvier 2023 – AS MONTCHAT / CS OZON

Motif : Match arrêté

Madame, Monsieur,



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mercredi 22 février 2023 à 18h00.**

Arbitre officiel : M. Abd Elwahhab TOUAMI

CLUB : AS MONTCHAT – 523483

Président(e) : M. Henri KISISIAN ou son représentant

Délégué : M. Karim Abdou KONTE

Educateur : M. Dimitri BUDAN

Dirigeant : M. Marien BARBIER - **Présence obligatoire**

CLUB : CS OZON - 516822

Président(e) : M. Monnir MEZRANI ou son représentant

Educateur : M. Dorian SAVARIN

Joueur N°8 : M. Alexis GRIVAUT CHANFRAY – **Présence obligatoire**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET – Secrétaire

CONVOCATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES NON SOUMISES A INSTRUCTIONS

Affaire N° C22

Match N° 24547079 – U15 – D1 – Poule B du 28 janvier 2023 GOAL FC // A.S. ST PRIEST

Objet : Attitude grossière et menaçante envers un officiel

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 27 février 2023 à 18h00.**

Arbitre Officiel : Mr Hocine GUERMOUL

CLUB: A.S. ST PRIEST - 504692

Président(e) : Mr Patrick GONZALEZ ou son représentant

Educateur : Mr Yorick GRUMEAU – **Présence obligatoire**

Dirigeant : Mr Wali BELHADEF

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions. Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 03 Février 2023

DOSSIER N° AR 11

APPEL DU CLUB EV.S. GENAS AZIEU CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 2 Février 2023 - P.V. N° 586

DATE DU MATCH : 21/01/2023 - MATCH N° : 24543537

CATÉGORIE : SÉNIORS - D1 - POULE A

CLUBS : EV.S. GENAS AZIEU 1 (523341) / DOMTAC FC 2 (526565)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueurs en équipe supérieure

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Mardi 14 Février 2023 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB EV.S. GENAS AZIEU : M. le Président : Jean Luc IASCONE ou son représentant
M. l'Éducateur : Virgile PAPALEO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB DOMTAC FC : M. le Président : Hamid BOUTARBOUCH ou son représentant
M. l'Éducateur : Mathieu RIOLO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 04 Février 2023

DOSSIER N° AR 12

APPEL DU CLUB EVEIL DE LYON CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

DATE DE PUBLICATION : 2 Février 2023 - P.V. N° 586
DATE DU MATCH : 14/01/2023 - MATCH N° : 25458195
CATÉGORIE : U15 - COUPE SAÔNE MÉTROPOLÉ
CLUBS : CALUIRE SP.C. 2 (544460) / EVEIL DE LYON 2 (523565)
MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Réserve irrecevable

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :
Le Mardi 14 Février 2023 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB CALUIRE SP.C. : M. le Président : Frédéric BARTOLL ou son représentant
M. l'Éducateur : Daniel DOMINGUEZ

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB EVEIL DE LYON : M. le Président : Georges CANO ou son représentant
M. l'Éducateur : Baptiste DARET

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 06 Février 2023

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
Mme Annick DI STÉFANO, M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur
M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Jean Philippe KAPP - Membres

DOSSIER N° AR 8

APPEL DU CLUB A.S. ST PRIEST CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 26 Janvier 2023 - P.V. N° 585
DATE DU MATCH : 14/01/2023 - MATCH N° : 25457207
CATÉGORIE : U15 - COUPE de LYON et du RHÔNE
CLUBS : A.S. ST PRIEST 2 (504692) / F.C. CHAPONNAY MARENNES 2 (546317)
MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueurs non qualifiés

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB A.S. ST PRIEST : M. le Président : Patrick GONZALEZ, représenté par M. Éric VIAL - Carte d'Identité N° 150369107208
M. l'Éducateur : Yorick GRUMEAU - Licence N° 2543039171

POUR LE CLUB F.C. CHAPONNAY MARENNES : M. le Président : Didier PETROZZI - Excusé
M. l'Éducateur : Faouzi BENFREDJ - Excusé

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDÉRANT que le club A.S. ST PRIEST interjette appel de la décision de première instance,
CONSIDÉRANT que plusieurs joueurs de l'équipe de A.S. ST PRIEST évoluant en U15 D1 lors de la rencontre l'opposant au club de F.C. CHAPONNAY MARENNES ont participé avec l'équipe U16 de A.S. ST PRIEST l'opposant à MILLERY VOURLLES en U16 - R 2 - poule B,



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

CONSIDERANT la circulaire de janvier 2020 sur l'article 167 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, stipulant les modalités concernant les équipes supérieures vis à vis des catégories de jeunes,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Réserve confirmée par le club F.C. CHAPONNAY MARENNES par courriel en date du 16/01/2023

Après vérification des feuilles de matchs du club de A.S. ST PRIEST (U 15 - R 1 - niveau A), de l'équipe (U 16 - R 1 - poule avenir) de l'équipe (U 16 - R 2 - poule B) et de l'équipe (U 14 - R 2 - poule B),

4 joueurs ont participé à la dernière rencontre du 03/12/2022 opposant A.S. ST PRIEST à MILLERY VOURLES en U 16 - R 2 - poule B :

BENDJIMA Naofel licence n° 2547152824

ESSALTI Yasser licence n° 2546991865

BACI Anis licence n° 2547194753

GUIMBA BABOT Khays licence n° 2546907449

L'équipe 2 de AS Saint Priest se trouve en infraction avec l'article 10, alinéa B-3 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

En conséquence, la Commission d'Appel Réglementaire du District de Lyon et du Rhône de Football donne match perdu au club de AS St Priest,

Reporte le gain du match au club F.C. CHAPONNAY MARENNES sur le score de 0 à 1,

Amende le club de Saint Priest de la somme de 248 euros (62x4) pour avoir fait participer quatre joueurs non qualifiés plus 51 euros de remboursement au club de F.C. CHAPONNAY MARENNES.

Impute au club A.S. ST PRIEST la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une rencontre de Coupe de Lyon et du Rhône, la Commission d'Appel Réglementaire a jugé en dernier ressort comme le prévoit le règlement de la coupe indiqué dans l'annuaire du District de Lyon et du Rhône.

Toutefois, vous avez la possibilité d'une évocation au Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de Football

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 06 Février 2023

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
Mme Annick DI STÉFANO, M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Jean Philippe KAPP - Membres

DOSSIER N° AR 9

APPEL DU CLUB S. C. BRON TERRAILLON PERLE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 8 Décembre 2022 - P.V. N° 579

DATE DU MATCH : 19/11/2022 - MATCH N° : 25181916

CATÉGORIE : U20 - D2 - POULE C

CLUBS : S. C. BRON TERRAILLON PERLE 2 (590385) / A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS 1 (500124)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueurs non qualifiés

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB S. C. BRON TERRAILLON PERLE : M. le Président : Samir M'HACHI - Licence N° 2548648455
M. le Dirigeant : Joris DAQUIN - Licence N° 2519428294
M. l'Éducateur : Ali SMAIL - Licence N° 2520251774



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

POUR LE CLUB A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS :

M. le Président : Emmanuel MAZILLE - Licence N° 2127568517
M. l'Educateur : Maxime HEUZE - Licence N° 791511603

M. le Président Joseph INZIRILLO représentant de la Commission des Règlements

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDERANT que le club de S. C. BRON TERRAILLON PERLE interjette appel de la décision de première instance,
CONSIDERANT que le club de S. C. BRON TERRAILLON PERLE rejette le refus de validité d'une pièce officielle de la part de la Commission des licences de la Ligue Auvergne - Rhône Alpes, remettant en cause la qualification de son joueur,
CONSIDERANT que la Commission des licences de la Ligue Auvergne - Rhône Alpes a validé la dite licence à la date 26/11/2022,
CONSIDERANT que la rencontre opposant les équipes de S. C. BRON TERRAILLON PERLE et A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS s'est déroulée le 19/11/2022,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Après vérification au fichier de la Ligue LAURA Foot des licences du club de SCBTP, le joueur MANAR Hamza licence n° 9604100515 qualifié le 26/11/2022, ce joueur ne pouvait pas participer à la rencontre du 19/11/2022.

En conséquence, la Commission d'Appel Réglementaire du District de Lyon et du Rhône de Football donne match perdu au club de S. C. BRON TERRAILLON PERLE (0pt),

Reporte le gain du match au club de A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS 2 (3pts) sur le score de 2 à 0,

Amende le club de S. C. BRON TERRAILLON PERLE de la somme de 62 euros (62x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 51 (cinquante un) euros de remboursement au club de A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS.

Impute au club S. C. BRON TERRAILLON PERLE la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une affaire réglementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 30 Janvier 2023

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres

DOSSIER N° AR 7

APPEL DU CLUB F.C. VAL'LYONNAIS CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 19 Janvier 2023 - P.V. N° 584

DATE DU MATCH : 08/01/2023 - MATCH N° : 24543899

CATÉGORIE : SÉNIORS - D2 - POULE B

CLUBS : U.S. EST LYONNAIS FOOT 1 (580927) / F.C. VAL'LYONNAIS 2 (523825)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueurs non qualifiés

Après avoir entendu :



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

POUR LE CLUB U.S. EST LYONNAIS FOOT : M. le Président : Eric FRANCOLS, représenté par M. Stéphane BOURLIOUX
- Carte d'Identité N°
M. l'Éducateur : Nacer BECHOUA - Excusé

POUR LE CLUB F.C. VAL'LYONNAIS : M. le Président : Mickael JOUTZ - Licence N° 2588640139
M. l'Éducateur : Frédéric VILLET - Licence N° 2520524803

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDERANT que le club F.C. VAL'LYONNAIS interjette appel de la décision de première instance,
CONSIDERANT qu'aucune jurisprudence n'a pu être fournie contrairement à ce qui a été annoncé en séance,
CONSIDERANT l'article 20 des Règlements Sportifs de District de Lyon et du Rhône qui stipule les modalités pour faire participer un joueur à une rencontre "A rejouer", mais en aucun cas ne dédouane de l'application des autres points du règlement sportif,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du F.C. VAL'LYONNAIS (Seniors - R 3 - poule F),
3 joueurs de l'équipe 2 de ce club ont participé à la rencontre du 11/12/2022 opposant F.C. VAL'LYONNAIS 1 à Bords de Saône 1 :
SPAGNOLO Clément licence n° 2544204002
BOURGEAY Lucas licence n° 2545489998
MARCHAL Anthony licence n° 2545601966

L'équipe 2 de ce club se trouve en infraction avec l'article 10 alinéa B-3 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

L'équipe 2 du F.C. VAL'LYONNAIS est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

En conséquence, la Commission d'Appel Réglementaire du District de Lyon et du Rhône de Football donne match perdu par pénalité à l'équipe de F.C. VAL'LYONNAIS 2 (Opt),

Reporte le gain du match au club de U.S. EST LYONNAIS FOOT (3pts) sur le score de 2 à 0,

Amende le club de F.C. VAL'LYONNAIS de la somme de 186 euros (62x3) pour avoir fait participer 3 joueurs non qualifiés plus 51 euros de remboursement au club de USEL Foot

Impute au club F.C. VAL'LYONNAIS la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une affaire réglementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 06 Février 2023

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
Mme Annick DI STÉFANO, M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Jean Philippe KAPP - Membres

DOSSIER N° AR 10

APPEL DU CLUB FUTSAL CLUB JONAGE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS
DATE DE PUBLICATION : 26 Janvier 2023 - P.V. N° 585



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

DATE DU MATCH : 07/01/2023 - MATCH N° : 25460984

CATÉGORIE : FUTSAL - COUPE de LYON et du RHÔNE

CLUBS : FUTSAL TIGNIEU-JAMEYZIEU 1 (561015) / FUTSAL CLUB JONAGE 1 (581172)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur suspendu

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB FUTSAL TIGNIEU-JAMEYZIEU : M. le Président : Michael GONCALVES - Licence N° 2538639214
M. le Dirigeant : Sofyan AIT OUABACH - Licence N° 2548610682

POUR LE CLUB FUTSAL CLUB JONAGE : M. le Président : Romain EGEA, représenté par M. Anthony MARTIN - Licence N° 2538638645
M. l'Éducateur : Sébastien PARRA - Licence N° 2519402343

M. le Président Joseph INZIRILLO représentant de la Commission des Règlements

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDÉRANT que le club de FUTSAL CLUB JONAGE interjette appel de la décision de première instance,
CONSIDÉRANT que le joueur MOUSSA Anthony licence n° 2558624065 du club de FUTSAL CLUB JONAGE a été sanctionné d'une suspension de 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 05/12/2022,
CONSIDÉRANT que le club de FUTSAL CLUB JONAGE justifie que son joueur MOUSSA Anthony licence n° 2558624065 pouvait régulièrement participer à la rencontre, du au fait que le club avait déjà été sanctionné pour le même fait, lors de la rencontre du 15/12/2022, l'opposant au club de Olympique Lyonnais 2,
CONSIDÉRANT l'article 16 - 5d des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône,
CONSIDÉRANT que le joueur MOUSSA Anthony a été de nouveau suspendu d'un match ferme avec une date d'effet au 16/01/2023,
CONSIDÉRANT que la rencontre opposant les clubs de FUTSAL TIGNIEU-JAMEYZIEU et FUTSAL CLUB JONAGE s'est déroulé le 07/01/2023,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire infirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Le club FUTSAL CLUB JONAGE était en conformité avec les Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône,
Résultat acquis sur le terrain,

Annule l'amende au club de Jonage de la somme de 72 euros (72x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 51 euros de remboursement au club de FUTSAL TIGNIEU-JAMEYZIEU.

S'agissant d'une rencontre de Coupe de Lyon et du Rhône, la Commission d'Appel Réglementaire a jugé en dernier ressort comme le prévoit le règlement de la coupe indiqué dans l'annuaire du District de Lyon et du Rhône.

Toutefois, vous avez la possibilité d'une évocation au Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de Football

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission Futsal
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 février 2023

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Edouard MARTIN DA JUSTA, Roger ANDRE, Armand KAYADJANIAN, Olivier LANDY, Noureddine ERRACHIDI, Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

Abdelkader ABADA : Justificatif transmis à M. ANDRE

Julien BRAISAZ : Certificat médical de reprise pris en compte

Clément GIRMA : Certificat médical pris en compte

Abdellah IGUENARAN : Certificat médical de reprise pris en compte

Arnaud LESAINE : Dossier transmis à M. ANDRE

Bernard LONGEFAY : Arret d'activité en fin de saison pris en compte. Remerciements pour services rendus.

Courriers des clubs :

GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE : Courrier pris en compte

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ : Demande transmise au désignateur concerné.

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

Rappel administratif pour la rédaction des rapports disciplinaires

Il est rappelé aux arbitres que la rédaction des rapports de discipline doit respecter la procédure suivante :

Les rapports de discipline doivent être rédigés prioritairement depuis l'espace officiel des arbitres sous la rubrique « Rapports » et ce pour le mardi soir suivant la rencontre au plus tard.

Dans le cas où cela n'est pas ou plus possible, vous êtes prié d'utiliser le document Word nommé Rapport.docx présent dans la rubrique « Document » de votre espace officiel,

Si vous utilisez le format Word (délai dépassé), ce rapport doit être envoyé à l'adresse district@lyon-rhone.fff.fr qui transmettra à la commission de discipline, vous pouvez ajouter en copie la CDA si vous le désirez mais cela n'est pas obligatoire (cela reste conseillé afin de preuve d'envoi).

Coordonnées désignateurs

Vous trouverez ci-dessous la liste des adresses mails de vos désignateurs :

Catégories	Désignateurs	Téléphone	Adresse mail
Permanence désignation (Vendredi après 18h00) : 06 66 67 89 29			
Seniors D1 D2 D3 D4 + A Assistant	Karim BOUGATEF	06 69 37 40 02	DLR.designationsseniors@gmail.com
	Sophiane AARIZA		
	Vincent DEFOIX		
	Jamel BOUGATEF		
U20	Olivier LANDY	06 28 27 03 29	DLR.designationsU20@gmail.com
U17	Rian HERNANDEZ	06 25 89 51 66	DLR.designationsU17@gmail.com
U15	Armand KAYADJANIAN	07 81 27 83 82	DLR.designationsU15@gmail.com
FUTSAL	Thierry BOLZE	06 60 37 46 25	thierrybolze@orange.fr



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Rappel administratif pour la correspondance avec le trésorier CDA

Seule et unique procédure à appliquer si un club ne vous règle pas le jour du match.

Il faut un rapport ET le, ou les, reçu(s) à transmettre soit par courrier au district (commission des arbitres) ou plus simplement à l'adresse mail suivante : minusdede@free.fr

Le rapport est le même que celui que vous remplissez lors d'une expulsion ou d'un incident.

Pour vous faciliter la tâche voici le chemin d'accès à ce rapport :

Vous vous connectez à votre compte de MyFFF.

Vous allez tout en bas dans la zone bleue

Vous cochez la ligne portail des officiels.

Vous choisissez ensuite : Document

Puis rapport discipline

Ensuite il vous suffit de remplir COMPLETEMENT l'en-tête avec nom, prénom, licence, n° de match, équipes en présence etc...

Enfin il est inutile de raconter en détail pourquoi et comment vous n'avez pas été payé.

Notez simplement : Le club X ne m'a pas réglé le jour du match.

Je vous remercie de suivre scrupuleusement ces consignes. Faute de quoi un mail vous sera adressé avec les références de ce PV où paraît la procédure.

➡ LES DATES A RETENIR

DIMANCHE 12 FEVRIER 2023 : Stage annuel arbitres U20 – D5 (de 8h30 à 12h30) – Siège DLR

➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,

Ayez toujours le réflexe : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Soirée dansante 2023

C'est avec une immense joie que nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 février à notre soirée dansante annuelle de l'UNAF de Lyon et du Rhône

La soirée se déroulera sur la commune de Messimy non loin de Lyon, aux abords du stade Florian Maurice

le lien d'inscription : <https://www.lesiffletdugone.com/emailing/sample/496869>

Cotisation UNAF Saison 2022/2023

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres

Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône (<https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>)

Le montant des cotisations reste inchangé : 33 euros (jeunes arbitres)

46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06.15.34.70.50** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter : Web : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com



COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER

Correspondant Football Féminin : Michel CATHELAND

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB, René TOREND, Gabriel FAVRE, Robert DI RIENZO, Christophe MELINON, Virginie LAGRANGE.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission des Compétitions.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone rouge : A compter du Lundi 06 février à 16 h, nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 10, 11 et 12 février 2023. **Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.**

Zone orange : Nous entrons dans la zone orange, à compter du Lundi 06 février à 16 h jusqu'au Lundi 13 février à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 17, 18 et 19 février 2023. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte : Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues à partir du 24, 25 et 26 février 2023.

La commission informe les clubs que désormais elle refusera toutes les demandes effectuées dans cette période rouge, sauf exceptions (avec justificatifs à l'appui) et qu'elle appliquera l'article 6.02 à la lettre.

Nous rappelons cependant que les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge mais les clubs ont obligation d'informer par mail la commission des Compétitions, l'adversaire et les officiels.

➡ ARRETE MUNICIPAL

En application de l'article 18 paragraphe 3 des règlements sportifs du DLR, nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation de prévenir par mail les officiels et l'adversaire pour les rencontres concernées par un arrêté municipal. (Avec copie à la commission)

Pour assurer la bonne transmission et la prise en compte de cette information, la commission des Compétitions vous invite à contacter les clubs adverses et les officiels par téléphone.

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

➡ PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

➡ FORFAITS

DATE	EQUIPE FORFAIT	AFF.	CATEGORIE	NIVEAU	POULE	N°MATCH
09/12/22	AS Trollsport Lyon 5	522542	VETERANS	Phase Unique	A	25186911
04/02/23	Sud Lyonnais F 2013 1	580984	FEMININES U18 A 11	Phase Unique	A	25147265
02/02/23	Neuville S/S 5	504275	Coupe De Lyon Et Du Rhône VETERANS	16 ème de Finale	-	25604242
03/02/23	Am.Laiq. Mions 5	525631	Coupe De Lyon Et Du Rhône VETERANS	16 ème de Finale	-	25604236

FORFAIT GENERAL	AFFILIATION	CATEGORIE	NIVEAU	POULE
FC Bords de Saône 2	546355	SENIORS	D1	A

➡ FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non-fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

Vétérans : Match n° 25186797 du 27/01/2023 : U.S. des Monts 5 – Ent. Osgl-Pierre Bénite 5

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

U18 Féminines D1 : Match n° 25098472 du 21/01/2023 : Lyon Duchere1 – FC Dombes Bresse 1

➡ HOMOLOGATION DE TOURNOIS

550008 CHASSIEU DECINES FC – U12 le 11 février 2023, U13 le 12 février 2023, U9 le 19 février 2023 et U11 le 18 février 2023

517431 US DU FORMANS ST DIDIER ST BERNARD – U9 le 18 février 2023 U13 le 19 février 2023

520061 O.ST GENIS LAVAL – U8 le 11 février 2023 U9 le 12 février 2023 U7 le 18 février 2023



COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Présent : Mme DIRIENZO

Membres : Mr CATHELAND, PLATROZ, VERGUET, Mr MONTAGNON.

MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Féminines.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

La commission informe les clubs que désormais elle refusera toutes les demandes effectuées dans cette période rouge, sauf exceptions (avec justificatifs à l'appui) et qu'elle appliquera l'article 6.02 à la lettre.

Nous rappelons cependant que les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge mais les clubs ont obligation d'informer par mail les commissions Féminines et des Compétitions, l'adversaire et les officiels.

FEMININES SENIORS D2

Poule A : Match n° 25082818 U.S. Des Monts 1 contre S.C.B.T.P 1 du 29/01/2023 est reporté par la commission féminine au 19/02/2023.

FEMININES SENIORS D1 A 8

Poule Unique :

Match n° 25097307 Grpe Chasse sur Rhône 1 contre Grpt Fem Asef/Fcldsds 1 du 02/10/2022 est reporté par la commission féminine le 12/02/2023. accord des deux clubs.

Match n° 25097370 Grpe S. Chasse S/R 1 contre C.S.Ozon St Symphorien 1 du 22/01/2023 est reporté par la commission féminine au 19/02/2023

Match n° 25097374 Grpt Fem Asef/Fcldsds 1 contre Beaujolais Foot 1 du 21/01/2023 est reporté par la commission féminine le 19/02/2023.

FEMININES U15 D1 A 8

Poule A : Match n° 25524069 Ach 1 contre Fc Sud Ouest 69 1 du 11/03/2023 est reporté par la commission féminine au 18/03/2023

Poule B : Match n° 25524101 Ent. Ht Lyonnais/Hbf 1 contre Meyzieu 1 du 28/01/2023 est reporté par la commission féminine au 19/02/2023.

COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Match du 05/02/2023 : Ent/Ht lyonnais contre F.C. Gerland **2-3**, Chaponnay Marenne 1 contre Villefranche sur Saône FC 1 **1-1** Tab **4-5**

Tirage des 8^{èmes} : Lyon Duchère 1 contre A.S. St Martin en Haut 2, Grpe S. De Chasse Sur Rhône 1 contre Savigny F.C. 1, Craponne As 1 contre Sud Lyonnais F 2013 2, F.C. Gerland Lyon 1 contre FC Lamure Poule 1, St Amplepuisien 1 contre A.S. Univ. Lyon 1, Amicale Diemoz 1 contre Colombier Satolas 1, Ev. S. Genas Azieu 2 contre Villefranche Fc 1, S.C.B.T.P 1 contre O. St Genis Laval 1

Date des rencontres : Les 8^{èmes} de finale le 12 mars 2023
Les ¼ de finale Le 16 avril 2023
Les ½ finale le 21 mai 2023



COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél 04 72 76 01 07

Réunion du lundi 6 février 2023

PRESIDENT DELEGUE : JARRY JOEL - 06 18 75 23 87

MEMBRES : CANNIZZARO JUSTIN - BATHOL HERVE et SINA LUCIEN

CONVOCATION AUX CLUBS :

Les 10 clubs participant au championnat - Foot Entreprises sont priés d'assister obligatoirement à la réunion d'information qui aura lieu le jeudi 23 février 2023 A 18h30 au siège du DLR . les clubs peuvent se faire représenter par un membre licencié au club.

Rappel aux Clubs

C'est le club recevant qui doit obligatoirement transmettre les feuilles de match au District.

DERNIER RAPPEL AUX CLUBS AU SUJET DES MATCHS – ALLER

Si les matchs ci-dessous ne sont pas joués au plus tard le 05 Mars 2023 – Dernier délai

Les 2 équipes auront – MATCH PERDU

Journée 1 : La Verpilliere /LSM 1

Journée 2 : LSM 2 / La Verpilliere

Journée 4 : CS Lyon 8e / US Millery

Journée 5 : Menival / La Verpilliere

Journée 6 : UGA Décines /AS Montchat – LSM 1 /CS Lyon8e – Menival /US IRA

Journée 7 : AS Montchat/La Verpillère – PFC Anse /Menival – US Millery/ UGA Décines – CS Lyon 8e /LSM 2

Journée 9 : AS Montchat/PFC Anse – US IRA/LSM 2 – US Millery/Menival – LSM 1/UGA Décines

CS Lyon 8e/La Verpillière

Courriers aux clubs :

Le club de Lyon Sport Métropole 1 & 2 est prié de retirer les feuilles de matchs des 2 équipes- un lundi à leur convenance à partir de 15h00 à la Commission Foot Entreprise au DLR

CLASSEMENT : Actuellement, compte tenu du très grand nombre de matchs en retard, il est impossible de faire un classement officiel.

Tournoi – Futsal – ouvert a tous les clubs

Comme convenu avec les clubs en AG – L a Commission désire organiser un tournoi en salle au mois d'avril 2023 (règlement futsal)- les clubs désirant participés à ce tournoi sont priés de ce faire connaitre à partir de début février auprès de la commission- une caution de 50 € sera demandé aux clubs à l'inscription et sera restitué le jour du tournoi.

Penser à vous inscrire pour la Coupe de Lyon et du Rhône du Foot Entreprises



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER. M. Bernard LACHAPELLE, J. HERNANDEZ

➡ AVIS A TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr La Commission Futsal a repris ses permanences, et se tient à votre disposition pour tous renseignements. Elle se compose comme suit : Président : Roland BROUAT

Championnat Séniors : Lionel POIRIER

Championnat Jeunes : Bernard LACHAPELLE

Plateaux Jeunes : Jérôme HERNANDEZ

Désignateur arbitre : Thierry BOLZE 06 60 37 46 25

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

A NOTER : En cas de changement de lieu , date ou horaires , les clubs doivent impérativement utiliser footclubs , la commission ne peut être sollicitée qu'en cas d'extrême nécessité Les horaires réglementaires sont les suivants :

Vendredi : 18h à 21h45

Samedi : 10h à 21h45

Dimanche : 10h à 19h

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 18h à 21 h

Les zones (rappel)

VERTE : Jusqu'à 16h le lundi qui précède de 13 jours le dimanche de la rencontre

ORANGE : jusqu'à 16h le lundi qui précède de 6 jours le dimanche de la rencontre , accord de l'adversaire obligatoire

ROUGE : de 16h le lundi qui précède le dimanche de la rencontre ; modification interdite sauf accord explicite de la commission,

Les changements de terrain ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire ; il faut l'en informer , ainsi que la commission , l'arbitre et le délégué éventuel.

➡ INFORMATIONS

Notification de la commission d appel :

Coupe de l'Avenir : Vaulx en Velin - Jonage devient Vaulx en Velin -FTJ, le 19/02

Les résultats des statistiques futsal national font apparaître la nette domination de notre district dans l'hexagone.

En effet le DLR est nettement « MAILLOT JAUNE » avec 2618 licenciés, dont 98 féminines loin devant Seine ST Denis (2341) et Val d'oise (1759).

Le Président du DLR et la commission futsal, sont très fiers de cet état de fait et souhaitent évidemment pérenniser les résultats de notre discipline.

Le 18 février se dérouleront les seizièmes de finale de la Coupe Nationale :

3 clubs porteront les couleurs de notre district : **AS Saint Priest jouera à St Max**

Goal Futsal jouera à Aulnay

ALF recevra Toulon

La commission souhaite bonne chance à nos 3 représentants



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

➡ CHAMPIONNAT MASCULIN

Courriers reçus : FCVB

Suite aux (trop) nombreux matchs remis ou reprogrammés, La commission vous informe du calendrier championnat mis à jour , à suivre impérativement les dates de coupes de Lyon et du Rhône sont les suivantes :

16 avril : 1/8eme de finale

7 mai : ¼ finales

18 mai (jeudi) : ½ finales

4 juin : finale à Fareins

Championnat : Les matchs remis au 5/02 sont reprogrammés (date réservée aux cadrages coupes)

11 Février : D1 : Nouvelle Génération – ASSP 2

D2 : Déportivaulx – Ternay

12 Février : D1 : Cotiere de l'Ain – Civrieux 2 / Montchat – Jonage

D2 : Oullins – Goal 4 / Meyzieu – Croix Rouse

D3 : Givors – Mornant / St Fons 2 – Gerland / FCVB 2 – FTJ / Lyon 8 – Civrieux 4

13 Février : D2 : Mions – ALF 3

18 Février : D1 : Nouvelle Génération – La Révolée

19 Février : D2 : Sud Azergues – St Genis Laval / Vaulx United – Oullins

20 Février : D2 : Mions – Nouvelle Génération 2

21 Février : D2 : Lyon 6 – Goal 4

26 Février : D3 : Mornant – Oullins 2 / Martel 4 – Civrieux 4 / Chassieu Décines – Givors

11 Mars : D2 : Muroise - Vaulx United / Nouvelle Génération 2 - Oullins

12 Mars : D3 : Gerland – Chassieu Décines / Oullins 2 – Givors

FCVB 2 – UGA Décines OSS / Martel 5 – Mornan

13 Mars : D2 : Mions – Oullins

26 Mars : D2 : FCVB - Goal 4

16 Avril (ou 7 mai si qualifiés en coupes)

D2 : FCVB – Nouvelle Génération 2

D3 : Chassieu Décines – Mornant / Gerland - Futsal Vaulx 3

7 Mai : D2 : FCVB – Vaulx United

➡ COUPES DE LYON ET DU RHONE SENIORS ET COUPE DE L'AVENIR

Coupe de Lyon du Rhône, Tour de cadrage :

11 Février ST GENIS LAVAL – ALF 3

Coupe de l'Avenir, Tour de cadrage :

MUROISE/GRENAY – LA CROIX ROUSSE : le **22/02**

N. GENERATION 2 – ASSVV : le **18/02**

OULLINS 2 – MARTEL CALUIRE 5 : le **12/02**

FC VAULX 2 – TJ1 ou JONAGE : le **19/02**

FCVB 2 – MONTCHAT : le **15/02**

➡ CHAMPIONNAT JEUNES

Pour information :

Le tirage au sort des demis finales jeunes U18 et du challenge U15 aura lieu le 13 Février à 18h au siège du District de Lyon et du Rhône



COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 7 février 2023

Président : Mr Gerard Meï

Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux , Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Jérôme Hernandez

Prochaine réunion le 14/02/2023

IMPORTANT :

La commission recherche un club pour organiser sa journée finale foot à 8 qui se déroulera **le vendredi 9 juin 2023 en nocturne (de 19h à 24 h)**

14 équipes masculines + 4 équipes féminines seront présents

5 terrains pour foot 8 (avec éclairage) sont nécessaires

Merci de contacter la commission si vous êtes intéressé

Le challenge féminin FOOT LOISIR débutera en février 2023

A ce jour sont inscrites officiellement :

- FC Mont Brouilly
- FC Ternay
- AS Craponne
- CS Reyrieux

Si des clubs sont encore intéressés ils peuvent prendre contact avec :

- Madame DI RIENZO Lydie / feminine@lyon-rhone.fff.fr / 07 81 29 44 06

- Monsieur MEI Gérard / loisir@lyon-rhone.fff.fr / 06 13 06 14 27

Coupe loisir à 11 :

Le résultat des 1/16èmes de finale doit nous parvenir **avant le 20/02/2023**

Toutes les demandes de modification de date de match sont à faire sur foot club

Tirage des 8^{èmes} de finale le **mardi 21/02/2023**

Résultats 1/16^{èmes} (suite)

RIMSKYADES – FEYZIN 1	1 - 6
DOMTAC – SIMANDRES	3 - 1
ST CYR AU MT D'OR – PUSIGNAN	4 - 3
SCBTP – HAPOEL	3 - 0

Les annuaires du District de Lyon et du Rhône 2022/2023 sont disponibles

Vous pouvez venir les récupérer à la commission les mardis de 17h à 19h

IMPORTANT :

Le club ST SIMON (foot à 11) participera dorénavant au challenge foot à 8 Poule W



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Tél : 04 72 76 01 09
foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Président : Joseph INZIRILLO Tel. 06 89 02 80 71

Vice-présidente : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Membres : Sonia et Mahmoud MARZOUKI – Johan GUERIN – Georges VASSIER – Chantal WEILDUP – Alain MONTEIL – Ouardia BOUDISSA-HAMRAOUI - Sandrine BORNE – Salima SAKET

CD : Arsène MEYER - Dr Christian BERGER-VACHON - Lydie DI RIENZO – Roland BROUAT

CTD : Jérôme HERNANDEZ

Adresse : District du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 Lyon

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le lundi et le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PV du 06/02/2023

Nous lançons les plateaux pour cette saison

1 ère journée le 04 février 2023 à Ste Foy les Lyons

Avec 5 équipes pour 3 clubs Ecully, Chaponost et Ste Foy les Lyon

Très belle journée, bonne ambiance et bonne organisation

Merci aux personnes présentes de la mairie de Ste Foy les Lyon du Comité directeur

La 2eme journée se fera soit le 29 ou 30 avril voir quel club les recevra avec peut être Ain Sud et Villefranche ou d'autres

Merci de vous rapprocher de la commission pour vous inscrire

Autre journée le 22 ou 29 juin suivant disponibilité du stade de Tola Vologe où nous accueillerons les centres du matin pour 1 mini tournoi et les clubs éventuellement intéressés dans la journée ou en soirée

Rappel

Le 23 février se jouera une journée en salle à Brignais,

Organisation :

Sur la journée 9 h 30 à 15 h 30 environ

Repas tiré du sac (mise à disposition d'une salle)

Atelier le matin, match l'après midi

A ce jour 78 participants sont inscrits 10 restent en attente avec 11 établissements et 1 douzième en attente

Nous avons besoin de vous éducateurs êtes-vous disponible pour nous aider ce jour-là : journée ou ½ journée Prenez contact avec Jérôme au district du Rhône ou nous même sur cette adresse mail



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du jeudi 2 février 2023

Présents : S. Boisset – G. Pistol – C. Robert – A. Fezza – G. Sève – F. Bediat - D. Combier – C. Perrot.

Excusé : Z. Benslimane.

Tout engagement en football d'animation doit IMPERATIVEMENT parvenir par mail au groupement à cette adresse:
beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Rappel : les feuilles de festifoot U7 et U9 doivent être envoyées au Groupement par courrier (et non par mail).

L'envoi de feuille de match scannée doit nous parvenir UNIQUEMENT sur le mail du groupement.

ADRESSE POSTALE DU GROUPEMENT : bien mettre les feuilles de match sous enveloppe et inscrire l'adresse comme suit : O.S.VILLEFRANCHE - GROUPEMENT BEAUJOLAIS / 535 avenue Saint Exupéry, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Courrier : ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS : engagement d'une 3^e équipe U7.
FC LAMURE POULE : noté.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Journées à programmer : 18/03/23 – 01/04/23 – 06/05/23 – 13/05/23 (festi animation) – 10/06/23 (JND).

JOURNEE DU 4 MARS. Présence des équipes à 9h30. Début des rencontres à 10 heures.

A CHARENTAY : festi-animation de 24 équipes : FC MONT BROUILLY 1, 2 – ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS 1, 2, 3 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1, 2, 3 – FC RENEINS VAUXONNE 1, 2 – BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 1, 2, 3, 4, 5, 6 – E.S GLEIZE 1 – FC DENICE ARNAS 1, 2 – O. BELLEROUCHE 1, 2 – RC BELIGNY 1, 2 – FC LAMURE POULE 1.

AU BOIS D'OINGT festifoot 10 équipes : O.S. BEAUJOLAIS 1, 2, 3, 4 (2 U6 – 2 U7) – SUD AZERGUES FOOT 1, 2 (1 U6 et 1 U7) – CHAZAY FC 1, 2, 3, 4.

A PONTCHARRA : festifoot 10 équipes : FC PONTCHARRA ST LOUP 1, 2, 3 – A.S. VALSONNE 1 – ST FORGEUX 1, 2, 3 – ST. AMPLEPUIS 1, 2, 3.

A LA TOUR DE SALVAGNY : festifoot 10 équipes : DOMTAC FC 1, 2, 3 – FC TARARE 1, 2, 3 – FC BULLY 1, 2 – PASSION FOOTBALL CLUB ANSE 1, 2.

A LIERGUES (stade P. Berger) : festifoot 10 équipes : E.S. LIERGUES 1, 2, 3, 4 (2U6 et 2 U7) – A.S. LIMAS 1, 2 – FCVB 1, 2, 3, 4Fem.

RAPPEL DU REGLEMENT : 4 Joueurs sur le terrain + 2 Remplaçants par équipe. 5 Matches de 8 Minutes. Dimension du terrain : 20 m x 30 m / Zone des 8 m : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Journées à programmer : 11/03/23 – 25/03/23 (challenge conduite) – 29/04/23 – 13/05/23 – 03/06/23 (journée finale).

JOURNEE DU 25 FEVRIER – challenge Shoot out. Foot 5 Passion pour les équipes féminines.

Vous trouverez toutes les informations concernant le challenge Shoot out sur le site du DLR.

Menu Pratique puis football d'animation : infos utiles puis catégorie U9.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

FESTIFOOT A 10 HEURES. Présence des équipes à 9h30 sur les sites :

A BEAUJEU : Beaujolais Football 1 et 2 – FC Mont Brouilly 1 et 2 – Belleville Football Beaujolais 1 et 2 – Passion FootClub Anse 1 et 2

A CHAZAY : Chazay FC 3 et 4 – DomTac FC 3 et 4 – FC Lamure Poule 1 et 2 – E.S. Liergues 5 – E.S. Gleizé 3

A DENICE : FC Denicé Arnas 1 et 2 – RC Béligny 1 et 2 – Belleville Football Beaujolais 5 et 6 – FC Mont Brouilly 3 et 4

A ST GEORGES : FC Reneins Vauxonne 1 et 2 – FCVB 1 et 2 – E.S. Liergues 1 et 2 – E.S. Gleizé 1 et 2

A LA TOUR DE SALVAGNY : DomTac FC 5 et 6 – O. Belleroche 3 – FCVB5 – O.S. Beaujolais 1 et 2 – Sud Azergues 1 et 2

A LIMAS : A.S. Limas 1 et 2 – Belleville Football Beaujolais 3 et 4 – FC Reneins Vauxonne 3 et 4 – FC Bully 1 et 2

AU BOIS D'OINGT : O.S. Beaujolais 3 et 4 – FCVB 3 et 4 – E.S. Liergues 3 et 4 – St. Amplepuisien 3 et 4

A PONTCHARRA : FC Pontcharra St Loup 1 et 2 – St. Amplepuisien 1 et 2 – DomTac FC 1 et 2 – A.S. Sornins Réunis 1 et 2

A ST FORGEUX : AM. St Forgeux 1 et 2 – Chambost St Just 1 et 2 – A.S. Valsonne 1 – FC Pontcharra St Loup 3 – A.S. Sornins Réunis 3 – FC Tarare 3

A BELLEROCHE : O. Belleroche 1 et 2 – Sud Azergues Foot 3 et 4 – FC Tarare 1 et 2 – Chazay FC 1 et 2.

JOURNEE DU 11 MARS : festifoots prévus sur les sites suivants : VILLEFRANCHE – LIERGUES – GLEIZE – AMPLEPUI – BELLEVILLE – CHESSY – TARARE – LA TOUR DE SALVAGNY – BELIGNY – CHAMBOST.

Petit rappel concernant la pratique U9 :

- Aires de jeu : 35 m x 25 m
- Les buts : 4m x 1,5m
- Zone du gardien : 8m matérialisée par des plots.
- Taille Ballon : T3
- Effectifs : 5 joueurs par équipe dont un gardien + **2 remplaçants max.**

RAPPEL : sur la feuille d'effectif, seuls les joueurs non rayés sont considérés comme ayant participé au plateau.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél.06 22 82 74 09 - Franck BEDIAT 06 08 60 45 23

Vous pouvez prendre connaissance des rencontres de la phase 3 sur le site du DLR.

Désormais vous pouvez nous faire parvenir votre feuille de plateau scannée, mais elle doit être lisible et bien formée. Toute feuille non conforme sera refusée et vous devrez faire parvenir l'original par courrier au Groupement.

A NOTER : bien prendre en compte les modifications des clubs qui paraissent chaque semaine dans le PV Beaujolais par rapport au planning initial paru sur le site du DLR.

SUITE ENTREE DE L'EQUIPE AMPLEPUI 4, veuillez prendre note des modifications apportées sur certains plateaux :

Le 25 février 2023 : remplace exempt 4 à Charentay , C71 , à 10h avec :FC mont brouilly 2 ; FC Reneins vauxonne 3 ; O.S. beaujolais 3 + Amplepuis 4.

SUITE ENTREE DE FC TARARE 2, veuillez prendre note des modifications apportées sur certains plateaux :

Journée du 25 février : Plateau C75 A CHAZAY A 14 HEURES : FC Tarare 2 remplace exempt 5
Equipes : Chazay FC 2 – A.S. Limas 3 – Beaujolais Foot 3Fem. – FC Tarare 2.

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE :

Journée du 25 février

Le plateau A71 prévu au Bois d'Oingt se jouera à OINGT à 10 HEURES.

Equipes concernées : O. S. Beaujolais 1 – FC Pontcharra St Loup 1 – Exempt 1 – FCVB2.

Le plateau A73 se jouera à 10 HEURES à Belleville.

Equipes concernées : Belleville Football Beaujolais 1 – DomTac FC1 – FC Denicé Arnas 1

Le plateau B72 à TARARE se jouera à 10 HEURES stade C. Tolisso (au lieu de 14 h) :

Equipes concernées : FC Tarare 1 – FC Pontcharra St Loup 2 – O.S. Beaujolais 2 – FC Denicé Arnas 2

Le plateau B71 prévu à St Georges se jouera à ST ETIENNE DES OULLIERES A 10 HEURES (terrain synthétique).

Equipes concernées : FC Reneins Vauxonne 2 – Exempt 2 – RC Béligny 1 – Stade Amplepuisien 2.

Le plateau C73 se jouera à 10 HEURES à Belleville.

Equipes concernées : Belleville Football Beaujolais 4 – Belleville Football Beaujolais 3 – E.S. Liergues 3 – E.S. Gleizé 2



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Le plateau C74 prévu à Liergues à 10 heures se jouera à VALSONNE à 14 HEURES.

Equipes concernées : A.S. Valsonne 1 – St. Amplepuis 3 – Beaujolais Football 2 – E.S. Liergues 4 Fem.

LIEU ET HORAIRE DES RENCONTRES A DOMICILE A PARTIR DE JANVIER :

FC Denicé Arnas joue à 14 heures à **Arnas**

Pontcharra St Loup joue à 10 heures à St Loup

FC Villefranche joue à 10 heures stade Montmartin ou Boisson ou St Exupéry

E.S. Liergues joue à 10 heures stade de l'Eclair

Entente haut Beaujolais joue à 10 heures à St Igny de Vers

Belleville Football Beaujolais **joue à 10 heures** complexe Rosselli avenue de Verdun à Belleville

Sud Azergues Foot joue à 10 heures à Chessy

FC ReneinsVauxonne joue à 10 heures à **St Etienne des Oullières**

Beaujolais Football : 1 et 2 à 14 heures à Fleurie. Equipe 3F à 10 heures à Fleurie

RC Béligny joue à 10 heures stade du Bordelan

FC Tarare joue à 10 heures stade Tolisso, La Plata.

FC Mont Brouilly joue à 10 heures à Charentay .

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT : Rappel : feuille de match à établir sur tablette.

MODIFICATION DE DATE, LIEU OU D'HORAIRE :

Journée du 25 février : Poule C : Sud Azergues Foot 2 – FC Reneins Vauxonne 2 se jouera à 14 h à Châtillon d'Azergues

Sites et horaires championnat de la phase 2 :

Pontcharra St Loup 2 à 10 h à Pontcharra

Entente Haut Beaujolais joue à St Igny à 14 heures

FC Denicé Arnas joue à Denicé à 14 heures

E.S. Liergues joue à 14 heures stade de l'Eclair.

FC ReneinsVauxonne joue à 10 heures à St Etienne des Oullières

Belleville Football Beaujolais joue à 14 heures, complexe Rosselli

Amplepuis joue à 14 heures, stade Malatray

Beaujolais Football à 14 heures à Fleurie.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 – CADRAGE

BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 3 – DOMTAC FC 2 : 2 - 7

E.S. LIERGUES 2 – BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 1 : 3 - 11

BEAUJOLAIS FOOTBALL – ENT. FC RENEINS VAUXONNE/FC DENICE ARNAS 1 : N.C.

BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 2 – ST. AMPLEPUSIEN : 2 – 2 (T. B. 3 – 1)

E.S. GLEIZE 1 - DOMTAC FC 3 : C.R.

ENT. OSB/TERNAND – RC BELIGNY se joue le 18 février à 14 h

SUD AZERGUES FOOT 1 – FC LAMURE POULE 1 le 16 février à 18 heures sur le terrain de Lamure

Exempt : FC PONTCHARRA ST LOUP 1

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 – CADRAGE

FC RENEINS VAUXONNE – BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 1 : 0 - 9

Exempts : ST. AMPLEPUSIEN 1 – BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 2 – DOMTAC FC3 – FC LAMURE POULE – E.S. LIERGUES 2 – O. BELLEROCHÉ – BEAUJOLAIS FOOTBALL.

COUPE JOSEPH MAGAT – CADRAGE

O.SPORTIF BEAUJOLAIS 1 – FC LAMURE POULE 1 : 1 - 0



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

A.S. LIMAS 1 – FC DENICE ARNAS 1 : 0 - 3

E.S. GLEIZE 1 – RC BELIGNY 1 : 3 - 5

SORNINS REUNIS 1 – OUROUX GROSNE : 1 - 2

Exempts : CHAZAY FC 1 – SUD AZERGUES FOOT 2 – FC BULLY 1 – O.S. POUILLY POMMIERS – FC MONT BROUILLY 2 – PONTCHARRA ST LOUP 2 – E.S. LIERGUES 2 – FC LAMURE POULE 2 – BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 2 – DOMTAC FC2 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – FC RENEINS VAUXONNE 1.

COUPE DES VIGNERONS – CADRAGE LE 12 MARS.

Prochains tirages au sort le jeudi 23 février à 19 h 30 su Groupement :

8^e finale coupe J. Magat le 12 mars ; Cadrage coupe Vignerons le 12 mars ; ¼ Finale coupe du Beaujolais U17 le 12 mars ; ¼ finale coupe du Beaujolais U15 le 11 mars. Tous les clubs concernés sont invités aux tirages.

Programme fin de saison : Le samedi 3 juin 2023 l'après midi : finales coupes U15 et U17.

Le dimanche 4 juin 2023 :

A 10 heures finale coupe du Beaujolais U13 (4 équipes)

L'après midi finales coupes des Vignerons et Coupe J. Magat.

Si vous souhaitez accueillir ces finales sur votre site, faites parvenir un courrier au groupement avant le 10 mars 2023.

GRUPEMENT BREVENNE

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 7 février 2023

Présents : Denis Contamin, Christian Collet, Marc Bayet, Jérôme Pouzadoux, Dylan Tardy

Excusés : Christophe Laval, Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30

Groupement Brévenne 6 rue Jules Verne 69630 CHAPONOST

Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Suite à une réorganisation dans l'attribution des locaux effectuée par la Mairie de Chaponost, le Groupement Brévenne déménage ! A compter du jeudi 9 Février, nous serons en mesure de vous accueillir 6 rue Jules Verne à Chaponost. Afin de ne pas créer trop de difficultés, l'ancienne adresse postale reste encore valable pour l'instant.

COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Courriers reçus : MEGINAND : plateaux à 10h00 à Saint Genis lesOllières, lu et noté

SOURCIEUX : festi du 4 Mars, lu et noté

Informations permanentes

Les plateaux commencent à 10h00 (éventuellement 9h30).

Les festi-animations commencent à 10h00, mais le rendez-vous est fixé à 9h30 car les membres du Groupement vérifient les licences.

Les rotations des équipes sur les plateaux sont laissées libres au club organisateur en privilégiant dans la mesure du possible des rencontres équilibrés.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Penser à matérialiser la zone de relance protégée.

Merci à tous de bien vouloir être bienveillant et vigilant en notant sur la feuille d'effectif uniquement les éducateurs/dirigeants/joueurs présents avec les équipes le jour des plateaux (surligner les présents, ou rayer les absents)

Festi-animations : Le 4 Mars à SAINT PIERRE LA PALUD
Le 18 Mars à RHONE SUD
Le 6 Mai à GRIGNY

Merci pour votre implication

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

MEGINAND : Plateaux U9, le samedi à 10h00 à MARCY L'ETOILE - Complexe sportif Grand-Croix 1 : Lu et noté

CRAPONNE : Absence des équipes 7 et 8 sur les plateaux U9 du samedi 25 février en raison de leur participation au Foot 5 passion féminin de ce même jour : Lu et noté

Plateaux du 25 février 2023 : 7eme journée

A l'attention des clubs : Lors de cette journée U9 sera organisé le challenge U9 Shout Out, le déroulement de ce challenge est téléchargeable sur le site du district.

Les horaires indiqués ci-dessous sont les horaires de début de plateau (Merci aux clubs de prévoir d'arriver sur place au moins une demi-heure avant le début). Les feuilles d'effectif doivent être remplies et il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclubs. La feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

Rappel : Comme prévu, les équipes féminines de HAUTS LYONNAIS 3 FEM et FRANCHEVILLE 4 FEM n'ont pas été alignées sur cette journée pour leurs permettre de participer au rassemblement féminin U7 – U9 : FOOT 5 PASSION.

PLATEAU N°1 à CRAPONNE - stade Trévoux (Synthétique) à 09h30

CRAPONNE 5 - 6 / PAYS DE L'ARBRESLE 5 / ST GENIS LAVAL 9 - 10 / STE FOY LES LYON 3 - 4 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL à 09h30

SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / SC GARON 1 ET 2

PLATEAU N°3 à terrain de BIBOST à 10h00

BIGARREAUX 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / VAUGNERAY 1 ET 2

PLATEAU N°4 à MORNANT (Stade Paul Verguin) (Plateau à 9 équipes) à 09h30

FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / CRAPONNE 3 ET 4 / GIVORS 1 ET 2 / MEGINAND 5 / MILLERY VOURLES 5 ET 6

PLATEAU N°5 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Vilette 69440) à 09h30

RHONE SUD 3 / GIVORS 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 7 ET 8 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / SC GARON 5

PLATEAU N°6 à GRIGNY à 10h00

GRIGNY 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°7 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) à 09h30

HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / BIGARREAUX 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°8 à GIRAUDIERE à 09h30

LA GIRAUDIERE 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / VAUGNERAY 3 ET 4

PLATEAU N°9 à MILLERY-VOURLES (Stade à Préciser) à 09h30

MILLERY VOURLES 7 ET 8 / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / GIVORS 5 / GREZIEU LA VARENNE 3 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6

PLATEAU N°10 à SAINTE FOY LES LYON (Stade du Plan du Loup) à 09h30

SAINTE FOY LES LYON 7 / ENTENTE SAVIGNY - ST PIERRE 3 / FRANCHEVILLE 3 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4 / SC GARON 3 ET 4 / SOURCIEUX 1

PLATEAU N°11 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 10 équipes) à 09h30

CASCOL 3 ET 4 / BRIGNAIS 1 ET 2 / MEGINAND 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4

PLATEAU N°12 à ENTENTE SAVIGNY - ST PIERRE (Stade à Préciser) à 09h30

ENTENTE SAVIGNY - ST PIERRE 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

PLATEAU N°13 à GREZIEU LE MARCHE - MEYS (Stade à Préciser) à 09h30

FC MEYS - GREZIEU 1 / HTE BREVENNE 3 - 4 / HAUTS LYONNAIS 4 - 5 / ST MARTIN EN HAUT 1 - 2 / US DES MONTS 1

COMMISSION U11

Hadi LARIBI et Dylan TARDY (stagiaire)

Depuis cette année, les feuilles scannées (sous réserve qu'elles soient lisibles et au format 21x29.7) sont acceptées comme documents officiels.

Les plateaux sont programmés à 11h00. Les autres horaires possibles (sur demande) sont 10h00 ou 14h00.

Les plannings des plateaux PEF (Solidarité le 28 Janvier et Ecologie le 4 Mars) sont disponibles sur le site du District :

<https://lyon-rhone.fff.fr/simple/poules-u11-brevenne-plateaux-pef/>

Courriers reçus : MEGINAND : précision horaire et lieu, lu et noté

Informations permanentes

OL : plateaux à domicile à 10h00

CRAPONNE : plateaux à domicile à 11h00, stade Trévoux

SAVIGNY FC : plateaux à domicile à 10h00

SOUCIEU EN JARREST : plateaux à domicile à 14h00

ST MARTIN EN HAUT : plateaux à domicile à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 11h00, stade du Plan du Loup

LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 11h00

JSTO GIVORS : plateaux à domicile à 14h00

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

RHONE SUD FC : plateaux à domicile à 11h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Vilette

BIGARREAUX : plateaux à domicile à 10h00 à Montrottier pour équipe 1 et à 14h00 à Bessenay pour équipe 2

CS MEGINAND : plateaux à domicile à 10h00 à Saint Genis les Ollières

USMV : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

CASCOL : plateaux à domicile à 10h00 au stade du Merlo

Feuilles de match manquantes

Journée PEF du 28 Janvier (premier avertissement) : Plateau CPEF23 à ST ROMAIN DE POPEY

Modifications phase 2 et phase PEF : **Poule C :** MEGINAND 2 remplace EXEMPT 1

Poule D : HAUTS LYONNAIS 2 remplace EXEMPT 2

Poule E : HAUTS LYONNAIS 3 remplace HAUTS LYONNAIS 2

Poule E : FCSUD OUEST 69 7 remplace EXEMPT 3

Poule E : MEGINAND 3 remplace MEGINAND 2

Changements de lieu et/ou d'horaires

Journée 5 du 25 Février

Plateau C251 à 11h00 à Grézieu le Marché : Equipes concernées : MEYS GREZIEU 1, ST ROMAIN POPEY 1, CASCOL 3, VAUGNERAY 1

Plateau C252 à 10h00 à Savigny : Equipes concernées : Ent ASMSP/SAVIGNY 1, GIVORS 2, SOUCIEU EN JARREST 1, USMV 4

Journée PEF du 4 Mars

Plateau DPEF34 à 10h00 à Savigny : Equipes concernées : Ent ASMSP/SAVIGNY 2, VAUGNERAY 2, FRANCHEVILLE 3, OSLG 5

COMMISSION U13

Christian COLLET et Jérôme POUZADOUX

Rappel : La FMI est obligatoire pour toutes les rencontres U13 (sauf coupes)



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Attention à bien utiliser la FMI : si vous rencontrez un problème, veuillez faire une feuille de match papier U13 sur les bons documents (voir le lien sur le PV précédent). Dans le cas contraire nous serons contraints de mettre votre équipe forfait + l'amende associée.

Courriers reçus : ST GENIS LAVAL : Reçu et noté
ASSMP/SAVIGNY : Lu et noté
CS MEGINAND : Lu et noté

Informations permanentes

Pour les informations permanentes pensez à nous communiquer l'horaire du match et le lieu du stade.

AS CRAPONNE : Tous les matchs se jouent à 13h30 Stade Trévoux

RHONE SUD : Matchs à 14h à St Maurice sur Dargoire

PAYS ARBRESLE : Matchs à 13h30 à L'Arbresle stade municipal 2

HAUTS LYONNAIS : Matchs à 10 h à St Symphorien sur Coise

CS MEGINAND : Matchs à 14h00 à Marcy l'étoile

Feuilles de matchs manquantes

Journée 1 du 28 Janvier 2023 : Poule H : HAUTS LYONNAIS - 3 MILLERY VOURLES Fem 8

Journée 2 du 4 Février 2023 : Poule D : Ent ASMSP/SAVIGNY 1 – ST GENIS LAVAL 4

Les matchs suivants sont à jouer :

- Poule B :** MEYS GREZIEU 1 – TREVES 4 VENTS 1 (1^{er} Avril)
- Poule D :** HAUTE BREVENNE 3 – GRIGNY 1 (à programmer)
- Poule D :** CS MEGINAND 2 – HAUTE BREVENNE 3 (à programmer)
- Poule H :** CRAPONNE 4 – SOUCIEU EN JARREST 2 (à programmer)
- Match des exempts :** FCSO69 3 – BIGARREAUX 2 (à programmer)

Planification des matchs des exempts :

- 25/02/2023 :** ST ROMAIN DE POPEY 1 – ST MARTIN EN HAUT 2
- 04/03/2023 :** SC GARON 3 – FRANCHEVILLE 3
- 11/03/2023 :** GREZIEU LA VARENNE 2 – MILLERY VOURLES 7
- 18/03/2023 :** LA GIRAUDIERE 1 – USOL VAUGNERAY
- 25/03/2023 :** BIGARREAUX 2 – FCSO 69 3
- 29/04/2023 :** ST MARTIN EN HAUT 2 – ST ROMAIN DE POPEY 1
- 06/05/2023 :** FRANCHEVILLE 3 – SC GARON 3
- 13/05/2023 :** MILLERY VOURLES 7 – GREZIEU LA VARENNE 2

COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Calendrier : 28 Février au siège du Groupement : tirage des quarts de finale du 12 Mars
25 Avril au siège du Groupement : tirage des demi-finales du 7 Mai
Finales Seniors le 4 Juin à Savigny : Monts du Lyonnais à 14h00 et Ballandras à 16h30
Finales Jeunes le 11 Juin à Vourles : U15 à 14h00 et U17 à 16h30

Coupe Ballandras

Equipes qualifiées pour les quarts de finale du 12 Mars : CS MEGINAND 2, FC RONTALON 1, SAVIGNY FC 1, FC RHONE SUD 1, AS GREZIEU LA VARENNE 1, LA GIRAUDIERE 1, FC VAL LYONNAIS 2, STE FOY LES LYON 2

Coupe Monts du Lyonnais

Equipes qualifiées pour les quarts de finale du 12 Mars : SAVIGNY FC 2, AS GREZIEU LA VARENNE 2, HTE BREVENNE 2, MINEURS ST PIERRE 2, MTS LYONNAIS FOOT 1, Ent USCL SOURCIEUX 2, ST MARTIN EN HAUT 3

Coupe Brévenne U17

le 12 Mars à 15h30 MEYS GREZIEU 1 – GREZIEU LA VARENNE 1

Equipes qualifiées pour les quarts de finale du 12 Mars : SC GARON 2, Ent SAVIGNY/ASMSP 1, Ent USDM/ASSM 1, FRANCHEVILLE 1, HAUTS LYONNAIS 1, FC SUD OUEST 69 1, FC STE FOY LES LYON 2, MEYS GREZIEU 1 ou AS GREZIEU LA VARENNE 1



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Coupe Brévenne U15

le 18 Février à 15h30 AS GREZIEU LA VARENNE 1 - Ent HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1

Equipes qualifiées pour les quarts de finale du 11 Mars : SC GARON 2, Ent SAVIGNY/ASMSP 2, AS CRAPONNE 2, FC STE FOY LES LYON 1, AS ST MARTIN EN HAUT 1, SAINT GENIS LAVAL 2, CS MEGINAND 1, AS GREZIEU LA VARENNE 1 ou Ent HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe

SECRETARIAT

Courrier des clubs :

- GOAL FC : Lieu et horaire match U13
- LYON LA DUCHÈRE : Rapport match U13
- MENIVAL : Feuille de match U13
- LYON CROIX ROUSSE : Feuille de match U11
- GOAL FC : Report match U13
- FC CROIX ROUSSE : Report match U13
- NEUVILLE : Horaire match U13
- EVEIL DE LYON : Appel match U15
- FRANC LYONNAIS : Horaire matchs
- LYON LA DUCHÈRE : Inversion match U13
- ECULLY : Match U13
- SATHONAY : Forfait Equipe U13/2
- SP.C CALUIRE : Report Match U15
- SMO FC : Remerciements à Olympique Rillieux
- NEUVILLE : Inversion match (Duchère)
- RILLIEUX : Remerciements SMO FC
- LIMONEST : Horaire match U11
- COMMISSION D'APPEL DLR : Match U15
- LOSC : Score match U15
- ECULLY : Match U13
- SP.C CALUIRE : Pas de plateaux U9 le 4 mars 2023

Les feuilles de match transmises par mail ne seront considérées comme valable uniquement si elles ont été numérisées au **format PDF** et nommée de la manière suivante :

Exemples : **U13_SMOFC-EVEIL** ou **Coupe Anaya_SMOFC**
U11_EVEIL_A101
U9_GOAL
U7_LIMONEST

COMMISSION DES COUPES

Coupe U15 Ch. LARIVIERE

Tour de cadrage du 4/02/2023 à 15h00

ECULLY 2 - EVEIL DE LYON 3 (Dimanche 19/02 à 10h00)
GOAL FC 5 - CALUIRE 2 (REPORT)
NEUVILLE 2 - GOAL FC 2
ST CYR 2 - POINT DU JOUR 1



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Coupe U17 J. LARGE

Tour de cadrage du 5/02/2023 à 10h00

GOAL FC 2 - FC POINT DU JOUR 1

AS ECULLY 1 - OL. VAULX 1 (REPORT)

➡ COMMISSION U13

Modificatifs :

Tous les matchs à domicile de l'US VAULX se joueront à 13h30 (Stade E. AUBERT)

à domicile du CS NEUVILLE se joueront à 13h30 (Stade J.OBOUSSIER)

à domicile du LOSC se joueront à 13h30 (Stade des 2 Amants)

à domicile du FC POINT DU JOUR 2 se joueront à 13h30 (Stade Saint-Marc)

➡ COMMISSION U11

Le calendrier de la 3^{ème} Phase (28/01 au 18/02/2023) est en ligne sur le site du DLR.

Rubrique : « Pratiques » puis « Football d'animation »

Feuilles de match manquantes :

B104 (La Duchère)

C102 (GOAL)

C103 (FC Vaulx)

D101 (Martel)

D102 (US Formans)

D103 (Limonest)

D104 (FC Croix Roussien)

E101 (GOAL)

E103 (GOAL)

E104 (Limonest)

F101 (Ecully)

➡ COMMISSION U9

A paraître

➡ COMMISSION U7

Nouveaux engagements :

SMO FC : 1 équipe

CHEMINOTS DE VAISE : 1 équipe



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 6 février 2023

GROUPEMENT LYON-METROPOLE - Boite Postale 12233 – 69607 VILLEURBANNE cedex

Siège : 93 rue du 4 aout – 69100 VILLEURBANNE

Tél / Fax : 04.78.84.18.48 Mail : lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Pensez à anticiper vos demandes de modifications de matchs sur FOOTCLUBS. Merci.

Rappel sur les feuilles de matchs : en U 13 utilisez la FMI si problème contactez le référent FMI son numéro est disponible chaque semaine sur le site du District à défaut établir une feuille de match papier et nous la retourner. Les feuilles de plateaux U 11Féminin District sont à retourner au **District**, ainsi que les feuilles de matchs label et inter groupement ainsi que le Futsal.

COMMISSION COUPES SENIORS - U17 - U15

Responsable : H. MOLINARI

Calendrier prévisionnel :

Coupe GUICHARD: 12 Mars (cadrage),16 Avril (1/4), 18 Mai (1/2)

Finales 4 ou 11 Juin à définir.

Résultats Coupe GUICHARD

1/ AS SPORT VILLEURBANNE – CDFC 3 **0F-3**

2/ AS BUERS 2 – ES TRINITE 2 **2-3**

3/ ASAV 2 – FEYZIN 1 **3-2**

4/ ASVEL 2 -ASAV 1 **2-2 TAB 8-7**

5/ US MEYZIEU 2 – VENISSIEUX FC 3 **1-13**

6/ SC MACCABI 1 – SCBTP 1 **3-1**

7/ UGA 2 – CO ST FONTS 2 **1-2**

8/ FC REUSSITE – FC ANTILLAIS **3-2**

9/ FEYZIN 2 – AS BELLECOUR 2 **3-2**

COUPE U17

Equipes participantes à la coupe de groupement : AS MONTCHAT 3 – VENISSIEUX FC 2 – FC GERLAND 2 – CDFC 3 – FEYZIN 1 – AS BELLECOUR 2 – CO ST FONTS 1 – FCL 3 – ES TRINITE 2 – AS BUERS 1 – US MEYZIEU 2

Tour de cadrage : 1/ AS BELLECOUR 2 – AS BUERS 1 **0-4**

2/ AS MONTCHAT 3 – CO ST FONTS 1 **.2-1**

3/ FC GERLAND 2 – ES TRINITE 2 **1-4**

Calendrier prévisionnel : 12 Mars, 16 Avril ,7 Mai ou 18 Mai

Résultats Coupe U15

FC GERLAND 2 – CO ST FONTS 2 **12-0**

FCL 5 -US MEYZIEU 2 **1-0**

UGA 1 – US MEYZIEU 3 **7-1**



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

LYON SPORT METROPOLE – FC VENISSIEUX 2 1-3
ES TRINITE 3 – FC GERLAND 3 6-4
AS MONTCHAT 3 - ASBGL 2 2-1
SCBTP 2- CDFC 2 0-3
US MEYZIEU 4 – AS BELLECOUR 2 non renseigné FMI ?
AS BUERS 2 – ASVEL 2 non renseigné FMI ?
ASAV 1 – AS MONTCHAT 4 1-3
CDFC 3 – ES TRINITE 2 3-6

Calendrier prévisionnel : 11 Mars tour de cadrage - 15 Avril, 6 Mai ou 18 Mai

Equipes reversées en coupe du groupement : FEYZIN 1– JS IRIGNY 1 - AS BELLECOUR 1

COMMISSION U13

Responsable : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Information importante concernant le week-end du 3 et 4 juin 2022 :

Le week-end du samedi 3 juin et dimanche 4 juin 2023 est occupé en catégorie U12 / U13 (Label / Intergroupement / Groupement) par une journée finale par poule. Le samedi 3 juin 2023 auront lieu la finale U13 de la coupe de Groupement. Merci aux clubs de faire le nécessaire pour être présent ce week-end-là. Le groupement Lyon-Métropole recherche 12 sites pouvant accueillir une poule de 6 équipes soit le matin de 9 H 00 à 12 H 00, soit l'après-midi de 13 H 30 à 16 H 30 afin d'y organiser un plateau avec plusieurs rencontres.

Courriers, Fax, Courriels des clubs, Demande par Foot-Club :

C.D.F.C.CHASSIEUDECINES (Poule A Equipe 3) : Mail reçu de Mr BELHAMEL Salim coordinateur Sportif du club le lundi 30 janvier 2023 nous informant de l'impossibilité d'utiliser la tablette F.M.I. sur la rencontre n°25541538 entre le CDFCCHASSIEU-DECINES3 et VILLEURBANNE-UNITED FC 1. Nous vous rappelons que dans ce cas, vous devez faire une feuille de match en version papier manuscrite sur une feuille de match homologuée avant le début de la rencontre comme cela était le cas avant et nous la retourner dans les 48 H 00 au Groupement. Merci d'en prendre note pour éviter d'être amandé.

VILLEURBANNE UNITED FC (Poule A – Equipe 1) : Mail reçu de Mr Greg DAVEN responsable Sportif du club le lundi 30 janvier 2023 au sujet de la feuille de match de la rencontre n° 25541538 entre le CDFC CHASSIEU-DECINES 3 et VILLEURBANNE-UNITED FC 1. Lu et noté.

LYON SPORT METROPOLE (Poule G et K – Equipe 1 et 2) : Mail reçu de CONSTANCE Benoit Responsable Technique de l'école de football le 1 février 2023 au sujet des rencontres du samedi 4 février 2023 et de l'impossibilité fautes d'effectifs de pouvoir jouer les rencontres n° 25541722 et n° 25541840 contre les équipes du VENISSIEUX FC. Le calendrier avec toutes les dates des rencontres est en ligne depuis le 1 septembre 2022. Les rencontres U13 pour la phase 2 ont été mis en ligne le lundi 9 janvier 2023, ceci afin de pouvoir vous organiser au plus tôt.

AS MONTCHAT (Poule F – Equipe 5) : Mail reçu de Mr BUYEL Jeremy responsable des plannings du football réduit du club le vendredi 3 février 2023 au sujet de la rencontre n° 25541692 du samedi 4 février 2023 et de l'impossibilité fautes d'effectifs de pouvoir jouer le match contre l'équipe 5 du VENISSIEUX FC. L'AS MONTCHAT sollicite de club du VENISSIEUX FC pour jouer la rencontre le samedi 18 février 2023 à 14 H 00 au **stade Marc Vivien Foé** (7 rue Jules Verne à Lyon 3). Accord reçu de la part de Mr OURAGA Bailly Responsable de l'école de football du club le vendredi 3 février 2023.

AS MONTCHAT (Poule J – Equipe 6) : Mail reçu de Mr BUYEL Jeremy responsable des plannings du football réduit du club le vendredi 3 février 2023 au sujet de la rencontre n° 25541812 du samedi 4 février 2023 et de l'impossibilité fautes d'effectifs de pouvoir jouer le match contre l'équipe 7 du VENISSIEUX FC. L'AS MONTCHAT sollicite de club du VENISSIEUX FC pour jouer la rencontre le samedi 18 février 2023 à 14 H 00 au **stade Marc Vivien Foé** (7 rue Jules Verne à Lyon 3). Accord reçu de la part de Mr OURAGA Bailly Responsable de l'école de football du club le vendredi 3 février 2023.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} Rappel : Feuilles de matchs à faire parvenir dans les 48 H 00 au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire :

- **Journée 2** : (Poule B) Match 25541572 : ES TRINITE 4 – FC ROULE LA MULATIERE 1 (FMI sans résultat).
- **Journée 2** : (Poule F) Match 25541692 : AS MONTCHAT 5 – VENISSIEUX FC 5
- **Journée 2** : (Poule G) Match 25541720 : ASUL 1 – VILLEURBANNE-UNITED FC 4
- **Journée 2** : (Poule G) Match 25541722 : LYON SPORT METROPOLE 1 – VENISSIEUX FC 8
- **Journée 2** : (Poule H) Match 25541750 : FC LYON 7 – AS BELLECOUR-PERRACHE 2
- **Journée 2** : (Poule I) Match 25541781 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 – OLYM. DE PIERRE-BENITE 1
- **Journée 2** : (Poule J) Match 25541812 : AS MONTCHAT 6 – VENISSIEUX FC 7
- **Journée 2** : (Poule K) Match 25541840 : VENISSIEUX FC 9 – LYON SPORT METROPOLE 2
- **Journée 2** : (Poule L) Match 25541871 : ES CHARLY 2 – ES TRINITE 6
- **Journée 2** : (Poule L) Match 25541872 : AS MONTCHAT 7 – VENISSIEUX FC 10

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

- **Journée 1** : (Poule A) Match 25541537 : FC GERLAND 1 – FC LYON 6
- **Journée 1** : (Poule A) Match 25541538 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – VILLEURBANNE-UNITED FC 1
- **Journée 1** : (Poule A) Match 25541539 : AS MONTCHAT 1 – ES TRINITE 3
- **Journée 1** : (Poule B) Match 25541569 : AS MONTCHAT 2 – ES TRINITE 4
- **Journée 1** : (Poule D) Match 25541627 : ASVEL 2 – FC LYON 3
- **Journée 1** : (Poule F) Match 25541687 : FC GERLAND 3 – VENISSIEUX FC 5
- **Journée 1** : (Poule G) Match 25541717 : VILLEURBANNE-UNITED FC 4 – VENISSIEUX FC 8
- **Journée 1** : (Poule G) Match 25541718 : ASUL 1 – ES CHARLY 1
- **Journée 1** : (Poule H) Match 25541747 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 – US MEYZIEU 4
- **Journée 1** : (Poule I) Match 25541777 : FC LYON 9 – VENISSIEUX FC 6
- **Journée 1** : (Poule L) Match 25541869 : ES TRINITE 6 – ASMONTCHAT 7

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Liste des équipes qualifiées pour le tour n° 4 du samedi 1 avril 2023 : (3 poules de 4 / 1 poule de 5) :

Tirage au sort le lundi 13 mars 2023 à 18 H 00 au siège du Groupement à Villeurbanne :

VENISSIEUX F.C. 3 / F.C. ROULE LA MULATIERE 1 / E.S. TRINITE 4 / U.S. MEYZIEU 2 / A.S. BRON GRAND LYON 1 / F.C. GERLAND 3 / A.S. MONTCHAT 3 / F.C. LYON 3 / VILLEURBANNE-UNITED FC 1 / A.S. BELLECOUR-PERRACHE 2 / F.C. LYON 2 / U.S. MEYZIEU 3 / E.S. TRINITE 3 / F.C. GERLAND 1 / VENISSIEUX F.C. 2 / U.G.A. DECINES 1 / F.C. LYON 5.

COMMISSION U11

Responsable : S.BLANC u11glm@laposte.net)

La 3eme phase est en ligne sur le site du district et vous a été envoyé sur votre boite mail officielle.

<https://lyon-rhone.fff.fr/simple/poules-u11-lyon-metropole-phase-3/>

La journée n° 7 du 13.05 ainsi que la journée finale du 3.06 vous sera transmise courant avril.

Les plateaux sont programmés à 11h00. Les autres horaires possibles (sur demande) sont 10h00 ou 14h00.

L'horaire de 9H30 n'est pas autorisé sur les plateaux U11 SAUF cas très exceptionnel après accord de la commission U11 GLM.

Transmettez-nous au plus vite vos horaires pour la 3eme phase (15 jours à l'avance minimum).

Depuis cette année, les feuilles scannées (sous réserve qu'elles soient lisibles et au format 21x29.7) sont acceptées comme documents officiels. Pensez-y pour le retour des feuilles de plateaux.

Ça évitera toutes réclamations lors de la constitution des nouvelles poules et des matchs comptabilisés comme perdus pour tous les clubs présents sur le plateau pour non-réception de la feuille dans les délais impartis.



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Mails des clubs : UGA DECINES : *Tous les plateaux à 11H stade TROUSSIER*
AS ALGERIENNE : *Tous les plateaux à 11H stade Mokrane*
BUERS : *Tous les plateaux à 11H stade Matéo ou Armand*
VUFC : *Tous les plateaux à 11H stade de la Viabert*
IRIGNY : *Tous les plateaux à 14H stade d'Yvours*
OL : *Tous les plateaux à 10H groupama OL Academie*
ASVEL : *Tous les plateaux à 11H stade des Iris*
MEYZIEU : *Tous les plateaux à 10H stade des Servizieres*
TRINITE : *Inscription d'une 6eme équipe (exclusivement féminine) Lu et Noté*
MONTCHAT : *Inscription d'une 9eme équipe. Lu et Noté*
VUFC : *Inscription d'une 5eme équipe. Lu et Noté*

Rectificatif : Poule A

Après relecture, il s'avère qu'en POULE A nous avons 2 fois VENISSIEUX 1 au lieu de VENISSIEUX 1 et VENISSIEUX 3

Donc pour la journée du 25.02 VENISSIEUX 3 se rendra sur le plateau A103 se déroulant à MONTCHAT

Plateaux suivants :

- 4.03 plateau A203 OL
- 11.03 plateau A304 VENISSIEUX
- 18.03 plateau A403 FCL 3
- 01.04 plateau A501 VENISSIEUX
- 29.04 plateau A602 TRINITE

COMMISSION U11

Responsable : T. COIGNOT u9glm@free.fr

Festi-Foot du 25 février

Site VENISSIEUX FC Stade L. GERIN à 9H30 : VENISSIEUX FC 3-4 / CHARLY 3-4 / ASVEL 3-4 / VILL UNITED 3-4

Site CHASSIEU DECINES Stade TISSERAND à 9H30 : CDFC 13 / FCL 1-2 / SCBTP 1-2 / FC GERLAND 1-2

Site CHASSIEU DECINES Stade TISSERAND à 9H30 : CDFC 3-4 / FCL 3-4 / SCBTP / FC GERLAND 3-4

Site FCL Stade EBRARD à 9H30 : FCL 7-8 / US MEYZIEU 7-8 / VENISSIEUX FC 7-8 / VILL UNITED 7 / ES TRINITE 7

Site FCR MULATIERE Stade DANILO à 9H30 : FCR 1-2 / CO ST FONS 1-2 / O. LYONNAIS 1 / VENISSIEUX FC 5-6 / ASVEL 5

Site ASVEL Stade des IRIS à 9H30 : ASVEL 1-2 / US MEYZIEU 1-2 / CHARLY 1-2 / ASUL 3 / FEYZIN 5F

Site AS BELLECOUR Stade S. ANDERSON à 9H30 : AS BELLECOUR 3-4 / AS BUERS 3 / AS MONTCHAT 7 / VILL UNITED 5-6 / FC GERLAND 5-6F

Site O. PIERRE BENITE Stade du BROTIILLON à 9H30 : O. PIERRE BENITE 1/AS MONTCHAT 1-2 / VENISSIEUX FC 1-2 / AS BELLECOUR 5 / ASUL 1-2

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 9H30 : US MEYZIEU 3-4 / UGA 3 / FCR MULATIERE 3 / FCL 12 / VENISSIEUX FC12

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 9H30 : US MEYZIEU 5-6 / SCBTP 5-6 / ES TRINITE 5-6 / FCL 13 / VENISSIEUX FC 13

Site AS MONTCHAT Stade M.V.FOE à 9H30 : AS MONTCHAT 3-4 / ES TRINITE 3-4 / FEYZIN 3-4 / O.LYONNAIS 3 F / FCL 11

Site FEYZIN Stade J. BOUIN à 9H30 : FEYZIN 1-2 / ES TRINITE 1-2 / AS BELLECOUR 1-2 / FCL 5-6

Site UGA Stade TROUSSIER à 9H30 : UGA 1-2 / JS IRIGNY 1-2 / ASBGL 1 / AS BUERS 1-2 / VENISSIEUX FC 11

Site AS BRON Stade J. JAURES à 9H30 : ASBGL 2-3 / VENISSIEUX FC 9-10 / FCL 9-10 / AS MONTCHAT 5-6

Site ASAV Stade MOKRANE à 9H30 : ASAV 1-2 / CS LYON 1-2 / VILL UNITED 1-2 / LYON SPORT 1-2



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 31 janvier 2023

Membres : E. et A. MONTEIL — M. FOREST — JJ. ETCHEVERRY -

Excusés : O. MONTEIL - E. CHAMOT – B. CAPOGROSSI

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

➔ PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 **Mail :** valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

IMPORTANT : Toutes demandes de modification en U13 ou en coupe à 11 doivent se faire sur foot club.

Merci aux clubs qui reçoivent des demandes de bien vouloir répondre dans les plus brefs délais pour que je puisse homologuer ou refuser les demandes.

LES FINALES U13 – U15 – U17 – SENIORS SE DEROULERONT LE samedi 03 JUIN NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS POUR ORGANISER CES FINALES

TIRAGE DES 8EME DE FINALE LE 21 FEVRIER A 17 H 00

➔ COMMISSION COUPES U13 / U15 / U17 / SENIORS

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Dates prévisionnelles des prochains tours U15 – U17 - seniors

11/12 mars 8eme

15/16 avril ¼ de finale

18 mai ½ finale

Finale 3 juin

COUPE SENIORS :

Résultats : VAL D'AMBY 1 – TOUSSIEU 1 0-3

TERNAY 2 – LA REVOLEE 1 0F-3

OZON 1 – RHODANIENNE 1 0-2

USVJ 1 – ST ALBAN 1 2-0

DIEMOZ 2 – ACH 1 0-5

MUROISE 1 – SNI 2 3 – 0F

DIEMOZ 1 – FRONTONAS 1 8-0

ST ALBAN 2 – ASR 2 0F - 3

MUROISE 2 – GENAS 1 0 – 3

LES FINALES U13 – U15 – U17 – SENIORS SE DEROULERONT LE SAMEDI 03 JUIN NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS POUR ORGANISER CES FINALES.

COUPE U17 :

Résultat : PUSIGNAN 1 – CHAPONNAY 2 3 – 7

À la suite du forfait de plusieurs clubs, nous repêchons Pusignan 1 qui jouera le 8eme de finale au prochain tour les 11/12 mars.

Chaponnay 2 est directement qualifié pour les ¼ de finale 15/16 avril



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

LES FINALES U13 – U 15 – U 17 – SENIORS SE DEROULERONT LE samedi 03 JUIN NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS POUR ORGANISER CES FINALES.

COUPE U 15 :

Résultats : SNI 2 – USEL 1 0 - 7

SUD LYONNAIS 1 – SNI 1 7 - 2

PUSIGNAN 1 – COLOMBIER 1 0F - 3

ENTENTE 2 – COLOMBIER 2 FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE

SUD LYONNAIS 2 – OZON 1 1 - 4

USEL 2 – LOIRE 1 0 - 6

TERNAY 1 – CORBAS 1 4 - 0

USVJ 2 – GENAS 2 3 - 0

VAL D'AMBY 1 – ACH 2 0 - 2

LES FINALES U13 – U15 – U17 – SENIORS SE DEROULERONT LE samedi 03 JUIN NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS POUR ORGANISER CES FINALES.

COUPE U13 VDR :

Tirage effectué par **Yanis Lemchema 55** - Prochain tour le 01 avril 2023 à 14 h 00

Plateau n° 1 – ASSP 4 – MUROISE 2 – ACH 2 – SNI 3 Délégué Olivier Monteil

Plateau n° 2 – DIEMOZ 1 – COLOMBIER 1 – CHAPONNAY 2 – CORBAS 1 Délégué Michel Forest

Plateau n° 3 – MOINS 1 – SEVENNE 3 – CHAPONNAY 3 – TERNAY 1 Délégué Jean Jacques Etcheverry

Plateau n° 4 – MANISSIEUX 1 – ASSP 3 – PONT DE CHERUY 2 – PUSIGNAN 2 Délégué Eric Chamot

Plateau n° 5 – LOIRE 1 – ASR 1 – SUD LYONNAIS 3 – ENTENTE 1 Délégué Alain Monteil

Plateaux des éliminés le 01 avril 2023 à 14 h 00

Plateau n° 6 – SNI 2 – ACH 3 – SUD LYONNAIS 4 – ENTENTE 4

Plateau n° 7 – COLOMBIER 2 – TOUSSIEU 1 – LA REVOLEE 1 – SEVENNE 1

Plateau n° 8 – PONT DE CHERUY 1 – USVJ 1 – PUSIGNAN 1 – GRENNAY 1

Plateau n° 9 – PUSIGNAN 3 – GENAS 3 – COLOMBIER 3 – ENTENTE 3

Plateau n° 10 – GENAS 2 – OZON 2 – MOINS 2 – PAYS VIENNOIS 2

Plateau n° 11 – CHAPONNAY 4 – PONT DE CHERUY 4 – GENAS 4 – MANISSIEUX 3

Plateau n° 12 – MUROISE 3 – LOIRE 2 – USVJ 3 – PONT DE CHERUY 3

Plateau n° 13 – LA VERPILLIERE 1 – FRONTONAS 1 – ST ALBAN 1 – ASSP 2

Plateau n° 14 – PAYS VIENNOIS 1 – VAL D'AMBY 1 – OZON 1 – SUD LYONNAIS 2

Plateau n° 15 – USEL 2 – MANISSIEUX 2 – TERNAY 2 – ENTENTE 2

Plateau n° 16 – USVJ 2 – CORBAS 2 – ST ALBAN 2 – CHASSE 1



COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Le championnat U13 est en ligne sur le site du district.

Comme il n'y a qu'une équipe exemptée (en poule J), il n'y aura pas de match des exemptés dans cette deuxième phase.

C'est reparti pour la FMI continuez comme dans la première phase où nous avons eu un bon pourcentage d'équipes qui s'en sont bien sorties avec ce nouvel outil.

Toutes modifications doivent passer par la FMI.

Feuille de match non parvenue pas de FMI

Du 28/01/2023 : Poule C Pont de Chéruy – Val d'Amby

Du 04/02/2023 : Poule E Sud Lyonnais – St Alban

Poule J Sevenne – Entente



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

➔ COMMISSION U10/U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

A transmettre avant le 1 mars 2023 sous peine d'amende.

Poule A : SO Pont-de-Chéruy.

Poule B : FC Corbas – USEL.

Poule C : Aucune.

Poule DE : USEL.

DESIGNATION JOURNEE N°3 LE 04 mars 2023 – 11h00.

Cette désignation sera rééditée dans le PV du jeudi 02 mars 2023 avec les éventuelles modifications.

POULE A

PLATEAU N° : U11-23-A-9-1 11h00 CLUB SITE : A.S. PUSIGNAN

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 1 - A.S. PUSIGNAN 1

F.C. COLOMBIER/SATOLAS 1 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE 1

PLATEAU N° : U11-23-A-9-2 11h00 CLUB SITE : F.C. CHAPONNAY/MARENNES

A.S. ST PRIEST 2 - F.C. CHAPONNAY/MARENNES 1

F.C. TERNAY 1 - ENT.S. SAINT-PRIEST 2

PLATEAU N° : U11-23-A-9-3 11h00 CLUB SITE : F.C. PAYS VIENNOIS

ENT.S. SAINT-PRIEST 1 - F.C. PAYS VIENNOIS 1

SC LA REVOLEE 1 - ST ALBAN DE ROCHE SP. 1

PLATEAU N° : U11-23-A-9-4 11h00 CLUB SITE : OLYMPIQUE LYONNAIS

A.S. MANISSIEUX SAINT-PRIEST 1 - OLYMPIQUE LYONNAIS 1 F

A.S. ST PRIEST 1 - A. CHANDIEU/HEYRIEUX 1

PLATEAU N° : U11-23-A-9-5 11h00 CLUB SITE : U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN

AM.S. DE DIEMOZ 1 - U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1

EV.S. GENAS-AZIEU 1 - F.C. MIONS 1

POULE B

PLATEAU N° : U11-23-B-9-1 11h00 CLUB SITE : A. CHANDIEU/HEYRIEUX

F.C. DE CORBAS 1 - A. CHANDIEU/HEYRIEUX 2

A.S. PUSIGNAN 2 - ENT.S. FRONTONAS/CHAMAGNIEU 1

PLATEAU N° : U11-23-B-9-2 11h00 CLUB SITE : A.S. ST PRIEST

U.S. EST LYONNAIS FOOT 1 - A.S. ST PRIEST (U10) 1

C.S. VAULXOIS 1 - SPORTING NORD ISERE 1

PLATEAU N° : U11-23-B-9-3 11h00 CLUB SITE : ENT.S. SAINT-PRIEST

C.S. VERPILLIERE 1 - ENT.S. SAINT-PRIEST (U10) 1

U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 1 - F.C. CHAPONNAY/MARENNES 2

PLATEAU N° : U11-23-B-9-4 11h00 CLUB SITE : F.C. DE CORBAS

F.C. MIONS 2 - F.C. DE CORBAS 2

F.C. LA SEVENNE 1 - A.S. ST PRIEST (U10) 2

PLATEAU N° : U11-23-B-9-5 11h00 CLUB SITE : C.S. OZON ST SYMPHORIEN

AS. CHANDIEU/HEYRIEUX 3 - C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 1 - U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS 1

POULE C

PLATEAU N° : U11-23-C-9-1 11h00 CLUB SITE : SC LA REVOLEE

SC LA REVOLEE 2 - AM.S. DE DIEMOZ 2

ST ALBAN DE ROCHE SP. 2 - C.S. VAULXOIS 2

PLATEAU N° : U11-23-C-9-2 11h00 CLUB SITE : C.S. VERPILLIERE

F.C. COLOMBIER/SATOLAS 2 - C.S. VERPILLIERE 2

U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS 2 - F.C. LA SEVENNE 2



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

PLATEAU N° : U11-23-C-9-3 11h00 CLUB SITE : S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ

EV.S. GENAS-AZIEU 2 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 2

SPORTING NORD ISERE 2 - A.S. RHODANIENNE 1

PLATEAU N° : U11-23-C-9-4 11h00 CLUB SITE : CLUB SITE : U.S. EST LYONNAIS FOOT

F.C. LA SEVENNE 3 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 2

GS. DE CHASSE S/RHONE 1 - A.S. MANISSIEUX SAINT-PRIEST 2

PLATEAU N° : U11-23-C-9-5 11h00 CLUB SITE : U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 2 - U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 2

C.S. OZON ST SYMPHORIEN 2 - U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 2

POULE D-E

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-1 11h00 CLUB SITE : A.S. MANISSIEUX SAINT-PRIEST

AM.S. DES CHEMINOTS SAINT-PRIEST 1 - A.S. MANISSIEUX SAINT-PRIEST 1

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 1 - F.C. MIONS 2

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-2 11h00 CLUB SITE : AM.S. TOUSSIEU

F.C. CHAPONNAY/MARENNES 1 - AM.S. TOUSSIEU 1

A. CHANDIEU/HEYRIEUX 1 - F.C. DE CORBAS 2

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-3 11h00 CLUB SITE : EV.S. GENAS-AZIEU

U.S. EST LYONNAIS FOOT 1 - EV.S. GENAS-AZIEU 3

C.S. VERPILLIERE 2 - EXEMPT

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-4 11h00 CLUB SITE : EV.S. GENAS-AZIEU

U.S. EST LYONNAIS FOOT 2 - EV.S. GENAS-AZIEU 2

U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS (U11) 3 - EXEMPT

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-5 11h00 CLUB SITE : F.C. COLOMBIER/SATOLAS

SPORTING NORD ISERE 1 - F.C. COLOMBIER/SATOLAS 1

ENT.S. FRONTONAS/CHAMAGNIEU 1 - EXEMPT

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-6 11h00 CLUB SITE : F.C. COLOMBIER/SATOLAS

SPORTING NORD ISERE 2 - F.C. COLOMBIER/SATOLAS 2

C.S. VERPILLIERE 1 - EXEMPT

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-7 11h00 CLUB SITE : F.C. LA SEVENNE

F.C. PAYS VIENNOIS 1 - F.C. LA SEVENNE 1

F.C. MIONS 1 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE 1

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-8 11h00 CLUB SITE : SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013

A.S. PUSIGNAN 1 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 1

F.C. DE CORBAS 1 - F.C. TERNAY 1

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-9 11h00 CLUB SITE : U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL

U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1 - EV.S. GENAS-AZIEU 1

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 2 - F.C. CHAPONNAY/MARENNES 2

PLATEAU N° : U10-23-DE-9-10 11h00 CLUB SITE : U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS

MUROISE F. ST BONNET DE MURE 2 - U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS 1

ENT.S. SAINT-PRIEST 2 - F.C. TERNAY (U11) 2

COMMISSION U8/U9

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

DESIGNATION U8-U9 - JOURNEE N°2 LE 11 MARS 2023 – 9h30.

Cette désignation sera rééditée dans le PV du jeudi 09 mars 2023 avec les éventuelles modifications.

CATEGORIE U8.

FESTIFOOT N° : U8-22-10-1 9h30 CLUB SITE : A.S. PUSIGNAN

TOTAL = 8

A.S. PUSIGNAN GR N° 1 2 - F.C. MIONS GR N° 1 3 –

S.O. PONT DE CHERUY/CHAVANOZ GR N° 1 2 - ENT.S. FRONTONAS/CHAMAGNIEU GR N° 1 1



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

FESTIFOOT N° : U8-22-10-2	9h30 CLUB SITE : AM.S. TOUSSIEU	TOTAL = 6
AM.S. TOUSSIEU GR N° 1 2 - A.S. MANISSIEUX ST PRIEST GR N° 1 2		
- U.S. LOIRE S/RHONE GR N° 1 1 - GRPE S. DE CHASSE S/RHONE GR N° 1 1		
A. CHANDIEU/HEYRIEUX GR N° 1 retiré de la désignation (Absence due au carnaval à Saint-Pierre).		
FESTIFOOT N° : U8-22-10-3	9h30 CLUB SITE : E..S. GREPAY	TOTAL = 7
E.S. GREPAY GR N° 1 2 - F.C. TERNAY GR N° 1 2		
F.C. COLOMBIER/SATOLAS GR N° 1 2 - C.S. VERPILLIERE GR N° 1 1		
FESTIFOOT N° : U8-22-10-4	9h30 CLUB SITE : ENT.S. ST PRIEST	TOTAL = 8
ENT.S. ST PRIEST GR N° 1 2 - F.C. CHAPONNAY/MARENNE GR N° 1 3		
U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS GR N° 1 3		
FESTIFOOT N° : U8-22-10-5	9h30 CLUB SITE : EV.S. GENAS AZIEU	TOTAL = 8
EV.S. GENAS AZIEU 3 - A.S. ST PRIEST GR N° 1 3		
C.S. OZON ST SYMPHORIEN GR N° 1 1 - AM.S. DE DIEMOZ GR N° 1 1		
FESTIFOOT N° : U8-22-10-6	9h30 CLUB SITE : F.C. LA SEVENNE	TOTAL = 8
F.C. LA SEVENNE GR N° 1 2 - F.C. DE CORBAS GR N° 1 3		
SUD LYONNAIS FOOTBALL 3		
FESTIFOOT N° : U8-22-10-7	9h30 CLUB SITE : U.S. EST LYONNAIS FOOT	TOTAL = 8
U.S. EST LYONNAIS FOOT GR N° 1 2 - F.C. SIMANDRES GR N° 1 1		
ST ALBAN DE ROCHE SP. GR N° 1 1 - S.N. ISERE GR N° 1 2		
MUROISE F. ST BONNET DE MURE 2		

CATEGORIE U9.

FESTIFOOT N° : U9-22-10-1	9h30 CLUB SITE : SUD LYONNAIS FOOTBALL	TOTAL = 8
Changement de site SUD LYONNAIS FOOTBALL remplace A. CHANDIEU/HEYRIEUX (Carnaval à Saint-Pierre)		
SUD LYONNAIS FOOTBALL GR N° 1 2 - S.C. LA REVOLLEE PONT-EVEQUE GR N° 1 1		
MUROISE F. ST BONNET DE MURE GR N° 1 3 - AM.S. DE DIEMOZ GR N° 1 2 –		
AS. CHANDIEU/HEYRIEUX GR N° 1 (retiré)		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-2	9h30 CLUB SITE : A.S. MANISSIEUX ST PRIEST	TOTAL = 8
A.S. MANISSIEUX ST PRIEST GR N° 1 2 - C.S. VAULXOIS GR N° 1 1		
ENT.S. FRONTONAS/CHAMAGNIEU GR N° 1 2 - A.S. ST PRIEST GR N° 1 3		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-3	9h30 CLUB SITE : AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST	TOTAL = 8
AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST GR N° 1 2 - S.N. ISERE GR N° 1 2		
EV.S. GENAS AZIEU GR N° 1 3 - U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY GR N° 1 1		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-4	9h30 CLUB SITE : C.S. OZON ST SYMPHORIEN	TOTAL = 8
C.S. OZON ST SYMPHORIEN GR N° 1 2 - F.C. CHAPONNAY/MARENNE GR N° 1 3		
U.S. EST LYONNAIS FOOT GR N° 1 3		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-5	9h30 CLUB SITE : C.S. VERPILLIERE	TOTAL = 7
C.S. VERPILLIERE GR N° 1 2 - ST ALBAN DE ROCHE SP. GR N° 1 1		
GRPE S. DE CHASSE S/RHONE GR N° 1 2 - F.C. PAYS VIENNOIS GR N° 1 2		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-6	9h30 CLUB SITE : F.C. COLOMBIER/SATOLAS	TOTAL = 9
F.C. COLOMBIER/SATOLAS GR N° 1 3 - SUD LYONNAIS FOOTBALL GR N° 2 2		
F.C. CHAPONNAY/MARENNE GR N° 2 2 - F.C. TERNAY GR N° 1 2		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-7	9h30 CLUB SITE : F.C. DE CORBAS	TOTAL = 8
F.C. DE CORBAS GR N° 1 3 - A.S. PUSIGNAN GR N° 1 2		
F.C. LA SEVENNE GR N° 1 2 - A.S. RHODANIENNE GR N° 1 1		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-8	9h30 CLUB SITE : S.O. PONT DE CHERUY/CHAV.	TOTAL = 8
S.O. PONT DE CHERUY/CHAVANOZ GR N° 1 3 - U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS GR N° 1 2		
F.C. MIONS GR N° 1 3		
FESTIFOOT N° : U9-22-10-9	9h30 CLUB SITE : U.S. LOIRE/RHONE SAINT-ROM.	TOTAL = 7
U.S. LOIRE/RHONE SAINT-ROMAIN-EN-GAL GR N° 1 2 - AM.S. TOUSSIEU GR N° 1 2		
ENT.S. ST PRIEST GR N° 1 3		



PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

➔ COMMISSION U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57

Courrier-messagerie :

Sud Lyonnais Foot : les plateaux se dérouleront à 09h30 au stade municipal de Solaize.

A.S. St Priest : les plateaux se dérouleront à 10h00 stade JOLY

A. Chandieu Heyrieux : inscription d'une équipe U7 supplémentaire total 4 équipes U7, 2 équipes U6.

Rediffusion Désignations :

4^{ème} journée 04/03/2023 ATTENTION MISE EN PLACE DE PLATEAUX U6

PLATEAUX U7

Plateau N°U7-22-09-27 CLUB SITE C.S VERPILLIERE TOTAL=10

C.S. VERPILLIERE (1) – U.S. VAL D'AMBY(2) – E.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU (2)

EV.S. GREYAY (1) – C.S. VAUXOIS (1) – ST ALBAN S. (1) – A.S. TOUSSIEU(2)

FESTI-FOOT N° U7-22-09-28 CLUB SITE C.S. OZON TOTAL =12

C.S. OZON(2) – A.S. RHODANIENNE (2) – S.C. LA REVOLEE (1) – F.C. SEVENNE (2)

G.S CHASSE (2) – F.C. CHAPONNAY MARENNES GR2 (3)

FESTI-FOOT N° U7-22-09-29 CLUB SITE A.S. PUSIGNAN TOTAL=10

A.S. PUSIGNAN(1) - SPORTING NORD ISERE (2) – EV.S. GENAS (2)

MUROISE F.C. (3) – U.S. VILLETTE D'ANTHON GR1 (2)

FESTI-FOOT N° U7-22-09-30 CLUB SITE A.S. DIEMOZ TOTAL=10

A.S. DIEMOZ (2) – U.S.E.L. (2) – S.O. PONT DE CHERUY GR1 (2)

F.C. CHAPONNAY MARENNES GR1 (4)

FESTI-FOOT N° U7-2-09-31 CLUB SITE A.S. ST PRIEST TOTAL=10

A.S. ST PRIEST (2) – U.S. VILLETTE D'ANTHON GR2 (2)-

S.O. PONT DE CHERUY GR2 (2) – A.S. CHMINOTS ST PRIEST (2)

F.C. COLOMBIER SATOLAS (2)

FESTI-FOOT N° U7-22-09--32 CLUB SITE SUD LYONNAIS FOOT TOTAL=11

Attention ajout d'une équipe supplémentaire à Chandieu

SUD LYONNAIS FOOT (2) – ENTENTE ST PRIEST (2) – F.C. CORBAS (3)

A.CHANDIEU HEYRIEUX (4)

FESTI-FOOT N° U7-22-09-33 CLUB SITE F.C TERNAY TOTAL=10

F.C. TERNAY (2) - U.S. LOIRE (3) - F.C. MIONS (3)

A.S. MANISSIEUX (2)

PLATEAUX U6

FESTI-FOOT N° U6-22-09-34 F.C. SEVENNE TOTAL=8

F.C. SEVENNE (2) – A.CHANDIEU HEYRIEUX (2) – F.C. TERNAY (1)

F.C. CORBAS (2) – C.S. OZON (1)

FESTI-FOOT N° U6-22-09-35 CLUB SITE F.C. MIONS TOTAL=7

F.C. MIONS(2) – A.S. PUSIGNAN (1) – SUD LYONNAIS FOOT (2)

ENTENTE ST PRIEST (2)

FESTI –FOOT N° U6-22-09-36 CLUB SITE A.S. MANISSIEUX TOTAL=8

A.S. MANISSIEUX (1) – MUROISE F.C. (1) – U.S.E.L. (2)

F.C. COLOMBIER SATOLAS (1) – EV.S. GENAS (2) – C.S. VERPILLIERE (1)



FOOT LYON RHÔNE

PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 10 AU 12 FEVRIER 2023

WEEK-END DU 17 AU 19 FEVRIER 2023

Seniors D1 / Phase Unique	Poule A	3193
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 15H

24543542	50006.2	Limon. Dardi. St Did 3- La Verpilliere 1		Parc Des Sports Courtois Fillot2 à LIMONEST
Arbitre centre		CHAOUCH Sami	2599864618	31 km
Arbitre assistant 1		BENELMAADADI Smain	2510699686	38 km
Arbitre assistant 2		HERDA Aziz	2548622292	41 km
Observateur principal		MARTIN DA JUSTA Eduardo	2599860196	28 km

Seniors D1 / Phase Unique	Poule B	3194
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 15H

24543678	50076.2	Et.S. Lierguoise 1- Am.Laiq. Mions 1		Stade Des Buissons 1 à ARNAS
Arbitre centre		DUBOIS Antoine	2543193552	55 km
Arbitre assistant 1		TAHRI Yasser	2545229335	59 km
Arbitre assistant 2		BEN FEKIH HASSEN Anis	2558634655	47 km

màj terrain TL
Match non joué

Seniors D2 / Phase Unique	Poule B	3196
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

24543935	50201.2	Fc Lamure Poule 1- Val Lyonnais Fc 2		Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre		GAILLETON Jerome	2599861676	29 km
Arbitre remplaçant				
Observateur principal		ROCHER Alain	2599863277	40 km

report cause AM du 22/01 et cp

Samedi 18/02/2023 18H

24543974	50240.2	Et.S. Trinite Lyon 2- Fc Lamure Poule 1		Stade Pierre Bavozet 1 à LYON
Arbitre centre		FERHAT Ahmed	2599864769	8 km
Arbitre assistant 1		FERGATI Mohamed	2599862460	31 km
Arbitre assistant 2		GARCIA VERO Adrien	2598636139	18 km
Arbitre remplaçant				

Dimanche 19/02/2023 15H

24543934	50200.2	Fc Sud Ouest 69 1- J.St.O. Givors 1		Stade Camille Abily à MORNANT
Arbitre centre		KEROUANI Nabil	2520430826	34 km
Arbitre remplaçant				
Observateur principal		FAVRE Alain	2500094556	6 km

report cause AM du 22/01 et cp

Seniors D2 / Phase Unique	Poule C	3197
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

24544069	50269.2	Hte Brevenne F. 1- St Forgeux As 1		Stade Du Noyer à HAUTE RIVOIRE
Arbitre centre		OURRI Julien	2520428796	61 km
Arbitre remplaçant				
24544073	50273.2	Grigny F.C. 1- A.S. Des Buers Ville 1		Stade Jean Zay à GRIGNY
Arbitre centre		DURGUN Emin	2548613972	65 km
Arbitre remplaçant				AM report TL
Délégué principal		BENNOUI Nadia	9603457279	18 km
Observateur principal		ERRACHIDI Nouredine	2599860073	28 km

Dimanche 19/02/2023 15H

24544079	50279.2	Sporting Nord Isere 2- A.S. Des Buers Ville 1		Stade De La Prairie à VILLEFONTAINE
Arbitre centre		CHTOUROU Amine	2543361226	30 km
Arbitre remplaçant				
Observateur principal		ERRACHIDI Nouredine	2599860073	40 km

Seniors D2 / Phase Unique	Poule D	3198
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 12H30

24544204	50338.2	St. Amplepuisien 2- St Priest Por 1		Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUIIS
Arbitre centre		AYDOGMUS Seyyid Enes	2545437707	66 km
Arbitre remplaçant				AM report TL

Seniors D3 / Phase Unique	Poule A	3199
----------------------------------	----------------	-------------

Seniors D3 / Phase Unique	Poule A	3199
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 15H

24545089	50438.2	Ent.Font.Sath.Maia 1 1- Fc Lamure Poule 2			Stade Municipal à SATHONAY CAMP
Arbitre centre		LONGEFAY Bernard	2520242778	60 km	

Seniors D3 / Phase Unique	Poule B	3200
----------------------------------	----------------	-------------

Samedi 18/02/2023 18H30

24545202	50485.2	Caluire S.C. 2- Chambost Allieres St 1			Stade Terre Des Lièvres 2 à CALUIRE ET CUIRE
Arbitre centre		KHALED Yacine	2543903173	10 km	Joker (23/01 accord du SC Cal

Dimanche 19/02/2023 15H

24545182	50465.2	F.C. Tarare 1- U.S. Montanay 1			Terrain Corentin Tolisso à TARARE
Arbitre centre		KUS Dogu	2568627912	47 km	report cause AM du 22/01 et c

Seniors D3 / Phase Unique	Poule C	3201
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 15H

24545329	50546.2	Saone Mt D'Or Fc 2- F. C. Franc Lyonnais 1			Stade Municipal à QUINCIEUX
Arbitre centre		HAMADA Mikidadi	2546567012		Joker SMO (mail 06/02) LT/

Seniors D3 / Phase Unique	Poule D	3202
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

24545445	50596.2	Fc Sud Ouest 69 2- J.St.O. Givors 2			Stade Camille Abily à MORNANT
Arbitre centre		KHALED Yacine	2543903173	31 km	report cause AM du 22/01 et cp
Délégué principal		DUCHAMP Alain	2599862089	12 km	

Seniors D3 / Phase Unique	Poule E	3203
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

24545576	50661.2	Am.S. Toussieu 1- Meyzieu 2			Stade Municipal1 à TOUSSIEU
Arbitre centre		CHASTANG Pierre Michel	2548608239	35 km	report cause AM du 22/01 et cp

Dimanche 19/02/2023 15H

24545577	50662.2	Ent. Fc Rontalon 1- Manissieux As 1			Stade Jean Riviere à SOUCIEU EN JARREST
Arbitre centre		BENZEMMA Abdelkader	2510459891	25 km	report cause AM du we 22/01

Seniors D3 / Phase Unique	Poule F	3204
----------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 19H30

24545713	50732.2	S.C.B.T.P 1- C.S. Ozon St Symphor 1			Stade Léo Lagrange à BRON
Arbitre centre		KUS Dogu	2568627912	5 km	report cause AM du 22/01 et cp
Observateur principal		PRESTINI Patrick	2599860045	30 km	

Dimanche 12/02/2023 15H

24545712	50731.2	Muroise Foot 1- A.S. St Martin En Ha 2			Stade Tony Galan 1 à ST BONNET DE MURE
Arbitre centre		BROURATE Aziz	2510694362	17 km	report cause AM du 22/01 et cp
Observateur principal		BOUGHAZI Mohamed	2599860395	13 km	

Samedi 18/02/2023 18H30

24545718	50737.2	Hauts Lyonnais 3- C.S. Ozon St Symphor 1			Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
Arbitre centre		OUNNAS Tahar	2545995905	51 km	Am report TL

Dimanche 19/02/2023 12H30

24545719	50738.2	A.S. St Martin En Ha 2- S.C.B.T.P 1			Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
Arbitre centre		DIALLO Souleye	2518676597	39 km	Am report TL

Seniors D4 / Phase Unique	Poule B	3227
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

Seniors D4 / Phase Unique	Poule B	3227
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

25135912 53032.2 Arbitre centre	Sud Azergues Foot 2- Beaujolais Foot 2 NGA ONANA Jonathan	2598623673 19 km	Complexe Sportif Jean Bidon1 à CHESSY
------------------------------------	--	------------------	--

(joker?) TL

Dimanche 19/02/2023 15H

25135952 53072.2 Arbitre centre	Fc Lamure Poule 3- F. C. Mont Brouilly 2 NGA ONANA Jonathan	2598623673 22 km	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
------------------------------------	--	------------------	--

Seniors D4 / Phase Unique	Poule D	3229
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 12H30

25136178 53166.2 Arbitre centre	F.C. Tarare 2- F.C. Franchevillois 2 VIAL Antoine	2568632204 41 km	Terrain Corentin Tolisso à TARARE report cause AM du 22/01 AB re
------------------------------------	--	------------------	--

Dimanche 19/02/2023 15H

25136186 53174.2 Arbitre centre	Les Sauvages 1- Ternand F.S. 1 LAVIEILLE Vincent	2543465087 24 km	Stade Camille Berthet à LES SAUVAGES AM (mail 26/01) LT/AB
------------------------------------	---	------------------	--

Seniors D4 / Phase Unique	Poule E	3230
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 15H

25136309 53231.2 Arbitre centre	La Giraudiere 1- Ent. Uscl Sourcieux 2 ELKHCHINE Youssef	2545247135 47 km	Stade Intercommunal Giraudière à BRUSSIEU
------------------------------------	---	------------------	--

25136313 53235.2 Arbitre centre	Monts Lyonnais Foot 2- St Pierre Min 2 FAVIER Marc	2510956010 26 km	Stade Municipal à MONTROTTIER report cause AM we du 22/01
------------------------------------	---	------------------	--

Dimanche 19/02/2023 15H

25136312 53234.2 Arbitre centre	Bessenay Club 1- A.S. Grezieu La Vare 2 PEYRE Florian	2518675654 29 km	Stade Municipal à MONTROTTIER Màj terrain TL
Observateur principal	ROCHER Alain	2599863277 35 km	report cause A

25136314 53236.2 Arbitre centre	F.C. Meys Grezieu 2- Ent. Uscl Sourcieux 2 NOIR Leo	1384015902 59 km	Stade Le Cartay 2 à GREZIEU LE MARCHE
------------------------------------	--	------------------	--

25136316 53238.2 Arbitre centre	Hte Brevenne F. 2- U.S. Ouest Lyonnais 2 FAUQUERT Daniel	2599863427 26 km	Stade De La Batie 1 à ST LAURENT DE CHAMOUSSET Am report TL
------------------------------------	---	------------------	---

Seniors D4 / Phase Unique	Poule F	3231
----------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 13H

25136440 53296.2 Arbitre centre	Ternay F.C. 2- Scr 1 KHELIFI Sabri	2588651967 20 km	Complexe Sportif De Moleye 2 à CHASSE SUR RHONE
------------------------------------	---------------------------------------	------------------	--

Délégué principal	HAMADOU Amar	2599861457 33 km	Màj date + terrain suite à AM
-------------------	--------------	------------------	-------------------------------

Veterans / Phase Unique	Poule B	3251
--------------------------------	----------------	-------------

Vendredi 10/02/2023 21H

25186793 56613.2 Arbitre centre	Craponne As 5- F.C. Ste Foy Les Lyo 5		Stade Charles Trévoux à CRAPONNE
------------------------------------	---------------------------------------	--	-------------------------------------

25186794 56614.2 Arbitre centre	J.St.O. Givors 5- Ent.Fcpa - Uscl 5		Report cause AM le 20/01 (cou Stade Tony Garcia 3 à GIVORS report accordé (LT/AB)
------------------------------------	-------------------------------------	--	---

25186796 56616.2 Arbitre centre	U.S. Millery Vourles 5- A.S. St Martin En Ha 5		Complexe Sportif Richard Vitton2 à VOURLES
------------------------------------	--	--	---

report car pas d'éclairage (ma

Veterans / Phase Unique		Poule B		3251
Vendredi	17/02/2023	21H		
25186791	56611.2	A.S. St Martin En Ha 5-	U.S.Des Monts 5	Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
	Arbitre centre			Report cause AM le 20/01 AB
Veterans / Phase Unique		Poule D		3253
Vendredi	17/02/2023	21H		
25186517	56482.2	Domtac Fc 5-	Sud Azergues Foot 5	Stade Domaine Du Maligny à DOMMARTIN
	Arbitre centre			report cause non joué (décisio
Veterans / Phase Unique		Poule E		3254
Vendredi	10/02/2023	20H30		
25186385	56416.2	Ev.S. Genas Azieu 5-	Usel Foot 5	Stade Marcel Gonzales à GENAS
	Arbitre centre			report exceptionnel (LT/AB)
Vendredi	17/02/2023	20H30		
25186379	56476.1	Usvj 5-	Usel Foot 5	Stade De La Revole 2 à VILLETTE D ANTHON
	Arbitre centre			
Feminiens Seniors D2 A 11 / Phase Unique		Poule A		3222
Dimanche	19/02/2023	15H		
25082818	52618.2	U.S.Des Monts 1-	S.C.B.T.P 1	Stade Municipale à LARAJASSE
	Arbitre centre	DA COSTA Jose	2599860274 46 km	Modif suite arrêt municipal ga
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
25082820	52620.2	O. St Genis Laval 1-	Non affecté 4	Stade Clos De Beauregard 2 à ST GENIS LAVAL
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
Feminiens Seniors A 8 / Phase 1		Poule Unique		3224
Dimanche	12/02/2023	15H		
25097307	52699.1	Grpe S. De Chasse S/ 1-	Grpt Fem Asef/Fclsd 1	Complexe Sportif De Moleye 2 à CHASSE SUR RHONE
	Arbitre centre			Attente accord des 2 clubs pou
	Délégué adjoint 1			
Dimanche	19/02/2023	15H		
25097370	52762.1	Grpe S. De Chasse S/ 1-	C.S. Ozon St Symphor 1	Complexe Sportif De Moleye 2 à CHASSE SUR RHONE
	Arbitre centre			
	Délégué adjoint 1			
25097374	52766.1	Grpt Fem Asef/Fclsd 1-	Beaujolais Foot 1	Parc Des Sports Courtois Fillot2 à LIMONEST
	Arbitre centre			Modif gab
	Délégué adjoint 1			
U20 D1 / Phase Unique		Poule A		3205
Samedi	11/02/2023	15H30		
24545875	50797.2	St. Amplepuisien 1-	Am.Laiq. Mions 1	Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUIIS
	Arbitre centre	VOUTA Leo	2545129367 30 km	report cause AM we du 22/01 au
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
U20 D1 / Phase Unique		Poule B		3206
Samedi	11/02/2023	17H30		

U20 D1 / Phase Unique	Poule B	3206
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 17H30

24546008 50864.2	Ent.Hte-Lyonnais/Bre 1 - Chassieu Decines F.C 1				Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
Arbitre centre	BOUSSENA Islem	2543965107	67 km		màj horaire et stade (LT/AB)
Arbitre assistant 1					r
Arbitre assistant 2					

U20 D2 / Phase Unique	Poule B	27
------------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/02/2023 15H

25181816 55937.2	Ent.Hte-Lyonnais/Bre 2 - A.S. Grezieu La Vare 1				Stade Du Noyer à HAUTE RIVOIRE
Arbitre centre	NEJI Ali	2544521860	64 km		report cause AM we du 22/01 le

U20 D2 / Phase Unique	Poule C	2980
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 17H30

25181945 56000.2	S.C.B.T.P 1- Villeur A.S.A 1				Stade Léo Lagrange à BRON
Arbitre centre	MESKINE Adel	9603570279	5 km		report cause AM we du 22/01 au
25181947 56002.2	A.S. St Martin En Ha 1- Cs Lyon 8 1				Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
Arbitre centre	MEKKI Hamza	2543901628	26 km		report cause AM we du 22/01 a

U17 D1 / Phase Unique	Poule B	3208
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 15H30

24546272 50996.2	Sc Garon 1- F.C. Gerland Lyon 1				Stade Robert Guivier 2 à CHAPONOST
Arbitre centre	MEJRI Hassouna	9602588888	22 km		
Indispo Observateur principal	OZDEMIR Safa	2546652776	19 km		report cause AM we du 22/01 au

Samedi 18/02/2023 15H

24546275 50999.2	Ent.Hbf/La Gie 1- Lyon Football Fc 3				Stade Municipal 1 à STE FOY L ARGENTIERE
Arbitre centre	MEUNIER Clement	2546554272	63 km		
Observateur principal	MBARGA NGUELE Robineau	2599860266	14 km		màj stade (mail 23/01) AB am

Samedi 18/02/2023 17H30

24546276 51000.2	U.S. Millery Vourles 1- Et.S. Trinite Lyon 2				Complexe Sportif Richard Vitton1 à VOURLES
Arbitre centre	MATHLOUTI Rayan	2545662668	15 km		
Indispo Observateur principal	SOUAK Idir	2544344171	22 km		report (LT/AB)

U17 D2 / Phase Unique	Poule B	3210
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 15H30

24546507 51165.1	F.C.P. Arbresle 1- Et.S. Lierguoise 1				Stade Municipal 1 à L ARBRESLE
Arbitre centre	BAALI Boualem	2545882275	34 km		21/12 rapport discipline / mat
Délégué adjoint 1					

Samedi 18/02/2023 17H30

24546538 51130.2	St. Amplepuisien 1- Goal Fc 2				Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUS
Arbitre centre	THION Anthony	2547005492	66 km		report cause AM du 29/01 (AB/F
Délégué adjoint 1					
24546540 51132.2	A.S. Bellecour Perra 1- Vaulx Olympiq 1				Stade Sony Anderson à LYON
Arbitre centre	MESSAI Imrane	2546223288	10 km		report exceptionnel (LT/AB)
Délégué principal	BERTORA Emilie	9603754666	11 km		re
Délégué adjoint 1					

U17 D2 / Phase Unique	Poule C	3211
------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 11H

24546663 51189.2	Limon. Dardi. St Did 2- Hauts Lyonnais 1				Parc Des Sports Courtois Fillot2 à LIMONEST
Arbitre centre	MABROUK Fares	2546193344	36 km		Màj horaire (10h00-->11h00) OK
Délégué adjoint 1					

Samedi 18/02/2023 14H30

U17 D2 / Phase Unique	Poule C	3211
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 18/02/2023 14H30

24546673 51199.2	Hauts Lyonnais 1- F.C Point Jour 1	2545030461	73 km	Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
Arbitre centre	TOUCHAL Rafik			report cause AM du 29/01 (AB/F
Délégué adjoint 1				

Dimanche 19/02/2023 10H

24546667 51193.2	A.S. Grezieu La Vare 1- Domtac Fc 3	2545905041	27 km	Stade Municipal 1 à GREZIEU LA VARENNE
Arbitre centre	ARBADJI Ilyes			report cause AM we du 22/01 a
Délégué principal	DESHAYES Pascal	2599861571	34 km	
Délégué adjoint 1				

U17 D3 / Phase Unique	Poule B	3244
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 18/02/2023 14H

25173684 55542.2	F.C. Gerland Lyon 2- A.S. Bellecour Perra 2			Stade Des Channées à LYON
Arbitre centre				report car match arrêté (LT/AB
Délégué adjoint 1				

U17 D3 / Phase Unique	Poule C	3245
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 17H

25173817 55608.2	Ent. Usdm / Assm 1- F.C. Ste Foy Les Lyo 3	9602720074	58 km	Stade Municipale à LARAJASSE
Arbitre centre	BOUGUILA Marjane			report cause AM we du 22/01 au
Délégué adjoint 1				

Samedi 18/02/2023 15H

25173819 55610.2	F.C. Meys Grezieu 1- Sud Azergues Foot 1			Stade Le Cartay 1 à GREZIEU LE MARCHE
Arbitre centre				report au 11/02 (LT/AB)
Délégué adjoint 1				report

U17 D3 / Phase Unique	Poule D	3246
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 15H

Indispo	25173977 55674.2	Corbas F.C. 1- F.C. Ste Foy Les Lyo 2	2547490570	5 km	Stade Des Taillis 1 à CORBAS
	Arbitre centre	SALMI Bilal			report cause AM we du 22/01 au
	Délégué principal	GUETTY Maud	2508691673		
	Délégué adjoint 1				

Samedi 11/02/2023 15H30

25173978 55675.2	Grigny F.C. 1- Sud Lyonnais F 2013 2	9603474065	27 km	Stade Jean Zay à GRIGNY
Arbitre centre	VALOUR Francis			report cause AM we du 22/01 le
Délégué adjoint 1				
Observateur principal	BOURDON Adrien	2544914110	17 km	

U17 D3 / Phase Unique	Poule E	3247
------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 10H

25174108 55739.2	As Pusignan 1- Usvj 1			Stade Louis Durand à PUSIGNAN
Arbitre centre				journee joker le 22/01 pour U1
Délégué adjoint 1				

U17 D3 / Phase Unique	Poule F	3248
------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 10H

25174242 55807.2	Vaulx En V.Us 2- Ent Csr/Smo Fc 1	2545913330	5 km	Stade Édouard Aubert 2 à VAULX EN VELIN
Arbitre centre	LANABI Zine El Abidine			report cause AM we du 22/01
Délégué adjoint 1				

U15 D1 / Phase Unique	Poule B	2932
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 15H30

U15 D1 / Phase Unique		Poule B		2932
Samedi	11/02/2023	15H30		
24547075	51260.2	Craponne As 2- F. C. Franc Lyonnais 1		Stade Charles Trévoux à CRAPONNE
Arbitre centre	MABROUK Mohamed	9603109085	13 km	
Observateur principal	MILLET Bernard	2578613493	3 km	report cause AM we du 22/01 a
Samedi	18/02/2023	15H30		
24547074	51259.2	St Priest As 2- Limon. Dardi. St Did 1		Stade Jacques Joly N° 3 à ST PRIEST
Arbitre centre	ROUIBAH Mohamed Amir	2548095482	24 km	report cause AM we du 22/01
U15 D2 / Phase Unique		Poule B		45
Samedi	11/02/2023	15H30		
24547469	51454.2	E.S. St Priest 1- Am.Laiq. Mions 1		Stade Pierre Mendès France N°2 à ST PRIEST
Arbitre centre	HAFIANE Youness	2546691203	12 km	
Observateur principal	MAAOUI Khalil	2545299837	8 km	report cause AM we du 22/01 au
Samedi	18/02/2023	15H30		
24547477	51462.2	St. Amplepuisien 1- Caluire S.C. 1		Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUI
Arbitre centre	DELORME Mathilde	9602918066	60 km	Am report TL
U15 D2 / Phase Unique		Poule C		2933
Samedi	11/02/2023	14H30		
24547341	51392.2	Hauts Lyonnais 1- Et.S. Trinite Lyon 2		Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
Arbitre centre	FENECH Matteo	2548435771	27 km	
Délégué principal	GUILLOT Bernard	2510045501	30 km	report cause AM we du 22/01
Observateur principal	MBARGA NGUELE Robineau	2599860266	2 km	
U15 D3 / Phase Unique		Poule B		47
Samedi	11/02/2023	15H30		
24547870	51652.2	E.S. St Priest 2- Sporting Nord Isere 2		Stade Pierre Mendès France N°3 à ST PRIEST
Arbitre centre	KEBE Lamine	2547526509	13 km	report cause AM we du 22/01 a
Dimanche	12/02/2023	10H30		
24547874	51656.2	Ternay 1- Bron Grand Lyon 2		Complexe Sportif De Moleye 2 à CHASSE SUR RHONE
Arbitre centre	CHAOUCH Diya	2546732905	22 km	Màj date + terrain suite à AM
U15 D3 / Phase Unique		Poule C		48
Dimanche	19/02/2023	11H		
24548006	51722.2	Fc Sud Ouest 69 1- Ent. Asmsp/Savigny 1 1		Stade Camille Abily à MORNANT
Arbitre centre	ZARAOUI Narjes	9603123760	27 km	report cause AM we du 22/01 au
U15 D3 / Phase Unique		Poule D		49
Samedi	18/02/2023	15H30		
24548133	51783.2	Smo F.C. 1- F.C. St Cyr Au Mont 2		Stade Joanny Dufresse à COUZON
Arbitre centre				report pour permettre match AI
24548134	51784.2	O. De Bellerocche 1- Fc Lamure Poule 1		Stade Bernard Claudet à VILLEFRANCHE SUR SAONE
Arbitre centre				report pour permettre match AI
U15 D4 / Phase Unique		Poule B		2478
Samedi	18/02/2023	15H30		

U15 D4 / Phase Unique	Poule B	2478
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 18/02/2023 15H30

25164361 54684.2	Vaulx En V.Us 2- Menival F.C. 2	Stade Édouard Aubert 2 à VAULX EN VELIN
Arbitre centre		report cause AM we du 22/01
Délégué principal		
Observateur principal		

U15 D4 / Phase Unique	Poule C	2479
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 18/02/2023 15H30

25164489 54746.2	U.S. Millery Vourles 5- Rhonesudtartaras 1	Parc Des Sports De La Freydière à MILLERY
Arbitre centre		report cause AM we du 22/01
Délégué principal		
Observateur principal		

U15 D4 / Phase Unique	Poule D	2480
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 18/02/2023 15H30

25164635 54820.2	Ent.Hbf/La Gie 2 2- F.C.P. Arbresle 2	Stade Du Noyer à HAUTE RIVOIRE
Arbitre centre		màj horaire ((OK 2 clubs) LT/A
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/02/2023 10H

25164634 54819.2	U.S.Des Monts 1- F.C. Franchevillois 2	Stade Municipal à STE CATHERINE
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		

Pb occupation terrain Repor

U15 D4 / Phase Unique	Poule F	2482
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 15H30

25164904 54944.2	Sevenne F.C. 1- Ent.Usvj Jons 2	Stade Municipal à VILLETTE DE VIENNE
Arbitre centre		report cause AM we du 22/01 a
Délégué principal		
Observateur principal		

25164908 54948.2	Ent. Esfc/Csv 1- Chandieu Heyrieux As 2	Stade Municipal à FRONTONAS
Arbitre centre	SCHUSTERMANN Lea 9602791558 10 km	report cause AM we du 22/01 au
Délégué principal		
Observateur principal	SABINO PEREIRA Leonardo 2599861440 15 km	

U15 D4 / Phase Unique	Poule G	3249
------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 15H30

25165041 55011.2	S.C.B.T.P 2- Meyzieu 4	Stade Léo Lagrange à BRON
Arbitre centre	ISHAK Rayene 9604032063 6 km	report cause AM we du 22/01 au
Délégué principal		
Observateur principal	BOUGHAZI Mohamed 2599860395 10 km	

Feminiens U15 D1 A 8 / Phase 2	Poule B	3295
---------------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 10H

25524101 58941.1	Ent.Ht-Lyonnais/Hbf 1 - Meyzieu 1	Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
		Arrêt municipal gab

Futsal D1 / Phase Unique	Poule U	3212
---------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 20H30

Futsal D1 / Phase Unique	Poule U	3212
---------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 20H30

24607674	51850.2	Nouvelle Generation 1- As St-Priest Futsal 2		Gymnase Joseph Roselli à BELLEVILLE
	Arbitre centre	KHALFAOUI Saad	2529426236 47 km	
	Arbitre assistant 1			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			

Dimanche 12/02/2023 11H

24607623	51865.1	Futsal Cotiere Ain 1- Foot Salle Civrieux 2		Salle Des Sports à MEXIMIEUX
	Arbitre centre	OUNNAS Tahar	2545995905 40 km	
	Arbitre assistant 1			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			

Dimanche 12/02/2023 19H

24607624	51866.1	A.S. De Montchat Lyo 1- F.C. Jonage 1		Gymnase Louis Chanfray à LYON
	Arbitre centre	DE MATTEO Anthony	2548611452 5 km	
	Arbitre assistant 1			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			

Samedi 18/02/2023 21H

24607685	51861.2	Nouvelle Generation 1- Sc Revolee 1		Gymnase Joseph Roselli à BELLEVILLE
	Arbitre centre	MAINTY EI Yannis	2547206325 48 km	
	Arbitre assistant 1			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			

Futsal D2 / Phase Unique	Poule A	3213
---------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 10H45

24607818	51928.2	F.C. Deporti'Vaulx 1- Ternay F.C. 1		Gymnase Blondin à VAULX EN VELIN
	Arbitre centre	FEKRANE Yacine	2546160911 20 km	
	Arbitre assistant 2			
	Délégué adjoint 1			

Dimanche 12/02/2023 15H

24607816	51926.2	Ac Meyzieu 1- F.C. Croix Roussien 1		Gymnase Evariste Gallois à MEYZIEU
	Arbitre centre	NTSATOUMOU ZOGO Julien	9602986351 28 km	
	Arbitre assistant 2			
	Délégué adjoint 1			

Dimanche 19/02/2023 16H30

24607781	51957.1	Sud Azergues Foot 1- St Genis Laval Fc 1		Salle Des Sports à LOZANNE
	Arbitre centre	KHALFAOUI Saad	2529426236 22 km	
	Arbitre assistant 2			
	Délégué adjoint 1			

Futsal D2 / Phase Unique	Poule B	3214
---------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 16H

24607936	52046.1	A.C. Oullins 1- Goal Futsal Club 4		Gymnase Herzog à OULLINS le club d Oullins pas à jur d
	Arbitre centre	BELLADJ Ridha	2547224496 9 km	
	Arbitre assistant 2			
	Délégué adjoint 1			

Lundi 13/02/2023 21H

24607914	52024.1	Am.Laiq. Mions 1- Alf Futsal - Amateur 3		Gymnase Des Tilleuls à MIONS
	Arbitre centre	KEROUANI Nabil	2520430826 23 km	
	Arbitre assistant 2			
	Délégué adjoint 1			

Futsal D2 / Phase Unique	Poule B	3214
---------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 19/02/2023 16H15

24607971	52015.2	Alf Futsal - Amateur 3 - Goal Futsal Club 4			Gymnase Du Plan Du Loup à STE FOY LES LYON
	Arbitre centre	MGHEZZI HABELLAH Toufik	2520253842	13 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué adjoint 1				

Dimanche 19/02/2023 20H

24607930	52040.1	Vaulx United 1- A.C. Oullins 1			Gymnase Les Noirettes à VAULX EN VELIN
	Arbitre centre	ZIAEI YEKTA Sina	2546544787	14 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué adjoint 1				

Futsal D3 / Phase Unique	Poule A	3241
---------------------------------	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 11H

25154989	53912.1	J.St.O. Givors 1- Futsal Mornant 3			Gymnase Jacques Anquetil à GIVORS
	Arbitre centre	BRAIKI Tarek	2543168803	23 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
	Observateur principal				

Dimanche 12/02/2023 15H

25155026	53904.2	Us Saint Fons Futsal 2- F.C. Gerland Lyon 1			Gymnase Frison Roche à ST FONTS
	Arbitre centre	KHALFAOUI Saad	2529426236	6 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
	Observateur principal				

Dimanche 19/02/2023 15H

25155031	53909.2	Martel Caluire As 5- Us Saint Fons Futsal 2			Gymnase Lassagne à CALUIRE ET CUIRE
	Arbitre centre	CHRAITI Aiman	2543389147	5 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
	Observateur principal				

Dimanche 19/02/2023 18H

25155034	53912.2	Futsal Mornant 3- J.St.O. Givors 1			Gymnase De La Tannerie à MORNANT
	Arbitre centre	BELLADJ Ridha	2547224496	23 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
	Observateur principal				

Futsal D3 / Phase Unique	Poule B	3242
---------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 16H

25155088	53965.1	Fcvb 2- Ftj 1			Gymnase Lycée Val De Saône à TREVOUX
	Arbitre centre	CHRAITI Aiman	2543389147	25 km	
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
	Observateur principal				

Futsal D3 / Phase Unique	Poule B	3242
---------------------------------	----------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 16H

25155095 53972.1	Lyon 8 Futsal 1- Foot Salle Civrieux 4	Gymnase Longchambon à LYON
Arbitre centre	FERGATI Mohamed	2599862460 32 km
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Samedi 18/02/2023 18H

25155126 53958.2	Ftj 1- Non affecté 10	Gymnase Rouge à TIGNIEU JAMEYZIEU
Arbitre centre		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Dimanche 19/02/2023 09H30

25155123 53955.2	Futsal Cotiere Ain 2- Fcvb 2	
Arbitre centre	OUNNAS Faride	2538621293 40 km
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Dimanche 19/02/2023 15H

25155125 53957.2	Non affecté 9- Foot Salle Civrieux 4	
Arbitre centre		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Dimanche 19/02/2023 16H

25155124 53956.2	Lyon 8 Futsal 1- France Futsal Rillie 2	Gymnase Longchambon à LYON
Arbitre centre	DUCHENE Elder	2544488857 9 km
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Chmpt D1 Futsal Féminin / Phase Unique	Poule U	3290
---	----------------	-------------

Samedi 11/02/2023 19H

25461167 58613.1	Goal Futsal Club 1- Futsal O. Rivois 1	Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre	BRAIKI Tarek	2543168803 36 km
Arbitre assistant 1		
Délégué principal		
Observateur principal		

Jeudi 16/02/2023 20H30

25461183 58621.1	Am.S. De Diemoz 1- Goal Futsal Club 1	
Arbitre centre	DE MATTEO Anthony	2548611452 32 km
Arbitre assistant 1		
Délégué principal		
Observateur principal		

Jeudi 16/02/2023 21H15

Chmpt D1 Futsal Féminin / Phase Unique		Poule U		3290
Jeudi	16/02/2023	21H15		
25461161	58610.1	Lyon Moulin A Vent 1- Non affecté 8	Gymnase Longchambon à LYON	
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
Vendredi	17/02/2023	21H30		
25461163	58611.1	Foot Salle Civrieux 1- O. St Genis Laval 1	Salle Des Sports à CIVRIEUX D AZERGUES	
	Arbitre centre	FERGATI Mohamed	2599862460	64 km
	Arbitre assistant 1			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
Samedi	18/02/2023	14H30		
25461173	58616.1	Futsal O. Rivois 1- Am.S. De Diemoz 1	Gymnase Pierre Beghin à MOIRANS	
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
Coupe De Lyon Du Rhone Seniors / Phase Unique		Poule Unique		75
Samedi	11/02/2023	14H30		
25614184	59862.1	(SE D1) F. C. Mont Brouilly - Pt De Cheruy 1 (S REG3) 1	Stade Municipal à CHARENTAY Doublon avec la Ligue, report	
	Arbitre centre	DUBOIS Antoine	2543193552	63 km
	Arbitre assistant 2	AYDOGMUS Seyyid Enes	2545437707	17 km
	Arbitre assistant sup / vidéo 1			
	Délégué principal	GRAU Eric	2547939573	38 km
Samedi	11/02/2023	17H		
25614186	59864.1	(SE D3) F.C. Tarare 1- Decines Uga 1 (S REG3)	Complexe Sportif Léon Masson 1 à TARARE	
	Arbitre centre	BRAYARD Hugo	2544293437	44 km
	Arbitre assistant 2	FERHAT Ahmed	2599864769	60 km
	Arbitre assistant sup / vidéo 1			
	Délégué principal	LAMBERT Laurent	2545605444	44 km
Samedi	11/02/2023	18H		
25614179	59857.1	(S REG3) Colombier- - Et.S. Trinite Lyon 1 (S Satolas Fc 1 REG3)	Stade Municipal 1 à COLOMBIER SAUGNIEU	
	Arbitre centre	OUNNAS Hacene	2520251768	29 km
	Arbitre assistant sup / vidéo 1			
	Délégué principal	PORTEJOIE Gilles	2529400816	43 km
Dimanche	12/02/2023	14H30		
25614176	59854.1	(SE D1) Menival F.C. 1- Domtac Fc 1 (S REG2)	Stade Alexandre Morin à LYON Doublon avec la Ligue, report	
	Arbitre centre	BELAID Faouzi	2520350612	13 km
	Arbitre assistant 1	GOKCE Ahmet	1364016805	14 km
	Arbitre assistant 2	GASMI Samir	1314012640	15 km
	Arbitre assistant sup / vidéo 1			
	Délégué principal	KEROUANI Hocine	2510044056	15 km

Coupe De Lyon Du Rhone Seniors / Phase Unique	Poule Unique	75
--	---------------------	-----------

Dimanche 12/02/2023 14H30

25614177	59855.1	(SE D1) F.C. Pontcharra St - Val Lyonnais Fc 1 (S REG3) L 1	Complexe Sportif Roger Marduel à PONTCHARRA SUR TURDINE
Arbitre centre	THOUILLEUX Yves	2568643701	26 km
Arbitre assistant 2	MONTEILHET Eric	2599863423	25 km
Arbitre assistant sup / vidéo 1			
Délégué principal	BENDJEDDOU Mourad	2520246748	41 km

Coupe De Lyon Et Du Rhone U20 / Phase Unique	Poule Unique	76
---	---------------------	-----------

Samedi 18/02/2023 15H

25603917	59778.1	(U20 D2) A.S. St Martin En - Sud Azergues Foot 1 (U20 Ha 1 D2)	Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
Arbitre centre	MESKINE Adel	9603570279	36 km

Coupe De Lyon Et Du Rhone U17 / Phase Unique	Poule Unique	77
---	---------------------	-----------

Dimanche 19/02/2023 12H30

25603975	59791.1	(U17 D1) Asvel Villeurbanne- Ent.S. Charly F. 1 (U17 D3) 1	Stade Des Iris 1 à VILLEURBANNE inversion de la rencontre, et
Arbitre centre	ANTONIALI Ilian	2546644814	6 km

Coupe Gsm J.Large U17 / Phase Unique	Poule Unique	225
---	---------------------	------------

Dimanche 19/02/2023 13H

25653756	59919.1	(U17 D3) Ecully As 1- Vaulx Olympiq 1 (U17 D2)	Camille Ninel à ECULLY Suite appel P. NOYERIE - EG Re
Arbitre centre			
Délégué principal			

Coupe De Lyon Et Du Rhone U15 / Phase Unique	Poule Unique	78
---	---------------------	-----------

Samedi 11/02/2023 15H

25687810	60096.1	(U15 D2) F.C. St Cyr Au - Chaponnay Mar 1 (U15 D1) Mont 1	Stade Des Combes à ST CYR AU MONT D OR
Arbitre centre			

Coupe Beaujolais U15 / Phase Unique	Poule Unique	231
--	---------------------	------------

Jeudi 16/02/2023 18H

25623254	59903.1	(U15 D4) Sud Azergues - Fc Lamure Poule 1 (U15 Foot 1 D3)	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES Accord avec grpmt Bj pour repo
Arbitre centre			

Samedi 18/02/2023 14H

25623253	59902.1	(U15 D4) Ent. Osb Fst 1- R.C. Beligny Villefr 1 (U15 D3)	Stade Municipal à LE BOIS D OINGT
Arbitre centre	CHEKIR Yassin	9602378871	13 km

Coupe Brevenne U15 / Phase Unique	Poule Unique	220
--	---------------------	------------

Samedi 18/02/2023 15H30

25642052	59911.1	(U15 D3) A.S. Grezieu La - Ent.Hbf/La Gie 1 (U15 D1) Vare 1	Stade Municipal 1 à GREZIEU LA VARENNE
Arbitre centre			

Coupe Gsm C. Lariviere U15 / Phase Unique	Poule Unique	175
--	---------------------	------------

Samedi 18/02/2023 15H

25653752	59915.1	(U15 D4) Goal Fc 5- Caluire S.C. 2 (U15 D4)	Stade Dubot 1 à TASSIN LA DEMI LUNE Suite appel P. NOYERIE - EG
Arbitre centre	BOUGUILA Rimel	9602720085	17 km

Dimanche 19/02/2023 10H

Coupe Gsm C. Lariviere U15 / Phase Unique	Poule Unique	175
--	---------------------	------------

Dimanche 19/02/2023 10H

25653751 59914.1	(U15 D4) Ecully As 2- Ev. De Lyon 3 (U15 D4)	Camille Ninel à ECULLY
Arbitre centre		Suite appel P. NOYERIE - EG

Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior / Phase Unique	Poule Unique	176
--	---------------------	------------

Samedi 11/02/2023 17H

25599399 59750.1	(FUTS D2) St Genis Laval - Alf Futsal - Amateur 3 Fc 1 (FUTS D2)	Gymnase Albert Mouton à ST GENIS LAVAL
Arbitre centre	OUNNAS Faride	2538621293 12 km
Délégué principal	DESHAYES Pascal	2599861571 46 km
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Coupe De L'Avenir Futsal / Phase Unique	Poule Unique	2339
--	---------------------	-------------

Dimanche 12/02/2023 18H

25599470 59761.1	(FUTS D3) A.C. Oullins 2- Martel Caluire As 5 (FUTS D3)	Gymnase Herzog à OULLINS
Arbitre centre	MGHEZZI HABELLAH Toufik	2520253842 11 km
Délégué principal		
Observateur principal		

Mercredi 15/02/2023 21H

25599465 59756.1	(FUTS D3) Fcvb 2- A.S. De Montchat Lyo 1 (FUTS D1)	Gymnase Montfray Sports à FAREINS
Arbitre centre	FEKRANE Yacine	2546160911 38 km
Délégué principal		
Observateur principal		

Samedi 18/02/2023 19H15

25639088 59909.1	(FUTS D2) Nouvelle - As Sourds Vaulx En V 1 Generation 2 (FUTS D2)	Gymnase Joseph Roselli à BELLEVILLE
Arbitre centre	OUNNAS Hacene	2520251768 55 km
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/02/2023 14H30

25680009 60095.1	(FUTS D2) Vaulx E.Velin 2- Ftj 1 (FUTS D3)	Gymnase Jesse Owens à VAULX EN VELIN
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		

N3 / .		M (Auverg-Rh.Alpes)		377
Samedi	11/02/2023	16H		
24554631	20061.1	Limon. Dardi. St Did 1 - Gfa Rumilly Valliere 1	Parc Des Sports Courtois Fillot1 à LIMONEST	
Samedi	18/02/2023	16H		
24554678	20017.2	Limon. Dardi. St Did 1 - Aix Fc 1	Parc Des Sports Courtois Fillot1 à LIMONEST	
Samedi	18/02/2023	17H		
24554681	20020.2	Domerat A.S. 1- Hauts Lyonnais 1	Stade Municipal 1 à DOMERAT	
24554682	20021.2	Gfa Rumilly Valliere 1- Vaulx En V Fc 1	Stade Des Grangettes 1 à RUMILLY	
Samedi	18/02/2023	18H		
24554680	20019.2	Clermont Foot Auv 63 2- Lyon Duchere 2	Stade Gabriel Montpied 2 à CLERMONT FERRAND	
Seniors Regional 1 / Phase Unique		Poule B	341	
Samedi	18/02/2023	18H		
24558289	20221.1	Goal Fc 2- Le Puy F. 43 Auvergn 2	Stade Dubot 1 à TASSIN LA DEMI LUNE	
24558291	20223.1	O. Valence 1- Neuville S/S 1	Stade Georges Pompidou N° 1 à VALENCE	
Seniors Regional 1 / Phase Unique		Poule C	397	
Samedi	18/02/2023	18H		
24558421	20287.1	Chassieu Decines F.C 1- Grenoble Foot 38 2	Stade Romain Tisserand 1 à CHASSIEU	
Dimanche	19/02/2023	15H		
24558423	20289.1	Andrezieux-Bout. Fc 2 - Venissieux Fc 1	Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON	
24558424	20290.1	Vaulx En V Fc 2- Villefranche Fc 2	Stade Francisque Jomard 2 à VAULX EN VELIN	
Seniors Regional 2 / Phase Unique		Poule B	383	
Samedi	18/02/2023	19H		
24558685	20419.1	Brives Sauv 1- Domtac Fc 1	Stade Louis Exbrayat 1 à BRIVES CHARENSAC	
Seniors Regional 2 / Phase Unique		Poule C	384	
Samedi	18/02/2023	19H		
24558817	20485.1	Sud Lyonnais F 2013 1- O. Valence 2	Stade De La Plaine 2 à COMMUNAY	
Dimanche	19/02/2023	15H		
24558819	20487.1	Craponne As 1- O. St Genis Laval 1	Stade Charles Trévoux à CRAPONNE	
Seniors Regional 2 / Phase Unique		Poule D	385	
Dimanche	19/02/2023	14H30		
24558952	20554.1	Manival E.S. 1- Limon. Dardi. St Did 2	Stade François Régis Bériot 1 à ST ISMIER	
Dimanche	19/02/2023	15H		
24558951	20553.1	F.C. St Cyr Au Mont 1- Se Cotechaude 1	Stade Des Combes à ST CYR AU MONT D OR	
Seniors Regional 2 / Phase Unique		Poule E	386	
Samedi	18/02/2023	19H		
24559079	20615.1	Oyonnax Pvc 1- St Priest As 2	Complexe Sportif Intercom. Sud 1 à BELLIGNAT	

Seniors Regional 2 / Phase Unique			Poule E			386
Samedi	18/02/2023	19H				
24559080	20616.1		A.S. De Montchat Lyo 1- Lyon Duchere 3		Stade Marc Vivien Foé 1 à LYON	
Dimanche	19/02/2023	15H				
24559083	20619.1		Lyon Football Fc 1- Es Tarentaise 1		Stade Georges Vuillermet à LYON	
Seniors Regional 3 / Phase Unique			Poule D			390
Samedi	18/02/2023	19H				
24559612	20884.1		Villars Us 1- Blavozy Us 2		Roger Villeneuve à VILLARS	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	19/02/2023	14H30				
24559610	20882.1		Hauts Lyonnais 2- Dunieres F.C. 1		Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE	
	Arbitre assistant 1	SAHTOUT Tarek	2543504101	51 km		
	Arbitre assistant 2	GUILLOT Lou	2543725643	32 km		
Dimanche	19/02/2023	15H				
24559607	20879.1		Thiers S.A 2- Roanne Parc 1		Parc Des Sports Antonin Chastel1 à THIERS	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
24559608	20880.1		St. Amplepuisien 1- Chf Algeriens 1		Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUI	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 8614			
	Arbitre assistant 2		A désigner par 8614			
24559611	20883.1		S.Priest/Jar 1- Riom F.C 2		Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Seniors Regional 3 / Phase Unique			Poule E			391
Samedi	18/02/2023	17H				
24559739	20945.1		St Priest As 3- A.S. St Martin En Ha 1		Stade Jacques Joly N° 2 à ST PRIEST	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	19/02/2023	14H30				
24559741	20947.1		Romans Ps 1- Lyon Football Fc 2		Stade La Paillère 1 à ROMANS SUR ISERE	
	Arbitre assistant 1	CHAARI Hassen	2599862623	60 km		
	Arbitre assistant 2	AMARI Abdelkader	2508690968	65 km		
Dimanche	19/02/2023	15H				
24559743	20949.1		Charvieu Chav Fc 1- St Donat Am.S. 1		Stade Just Fontaine 1 à CHARVIEU CHAVAGNEUX	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
24559744	20950.1		Et.S. Trinite Lyon 1- As St Didier St Just 1		Stade Pierre Bavozet 1 à LYON	
	Arbitre assistant 1	CORNET Jean Michel	2599863027	103 km		
	Arbitre assistant 2	PEREY Jerome	2520253163	94 km		
Seniors Regional 3 / Phase Unique			Poule F			392
Samedi	18/02/2023	18H				
24559874	21014.1		F.C. Bords De Saone 1- O. De Belleroche 1		Stade Robert Richard N° 1 à PARCIEUX	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Samedi	18/02/2023	19H				
24559873	21013.1		Roch S.Genest 2- St Fons Co 1		Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE	
	Arbitre assistant 1	EL HADDIOUI Jalal	2545458828	46 km		
	Arbitre assistant 2	ASTIER Antoine	2568610931	136 km		
Dimanche	19/02/2023	15H				

Seniors Regional 3 / Phase Unique	Poule F	392
--	----------------	------------

Dimanche 19/02/2023 15H

24559871	21011.1	Feurs Usf 2- Fc Veyle Saone 1		Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
24559872	21012.1	Domarin As 1- A.S. Bellecour Perra 1		Stade Municipal à DOMARIN
	Arbitre assistant 1		A désigner par 8606	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 8606	
24559875	21015.1	Feillens Us 2- Val Lyonnais Fc 1		Complexe Sportif Des Dîmes 1 à FEILLENS
	Arbitre assistant 1	MOREAU Patrick	2598613117 168 km	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 8607	
24559876	21016.1	Miserieux Trevoux 2- Ol.Nord Dauphine 1		Complexe Sportif De Fétan 1 à TREVOUX
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Seniors Regional 3 / Phase Unique	Poule G	393
--	----------------	------------

Samedi 18/02/2023 18H

24560004	21078.1	Montelimar Us 1- Chaponnay Mar 1		Stade Alexandre Tropenas à MONTE LIMAR
	Arbitre assistant 1	MAURIES Pierre	2546141301 147 km	
	Arbitre assistant 2	AUGUSTE Denis	2520247520 143 km	

Samedi 18/02/2023 20H

24560005	21079.1	Bron Grand Lyon 1- Murette Us 1		Stade Jean Jaurès à BRON
	Arbitre assistant 1	KHODJA Kamal	2538669191 59 km	
	Arbitre assistant 2	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602 62 km	

Dimanche 19/02/2023 15H

24560007	21081.1	Vareze Fc 1- Venissieux Fc 2		Stade Municipal 2 à COUR ET BUIS
	Arbitre assistant 1	BEN KHALIFA Mahjoub	2520240458 70 km	
	Arbitre assistant 2	MECHERI Abdelnor	2520345628 56 km	
24560008	21082.1	U.S. Millery Vourles 1- As Pierrelatte 1		Complexe Sportif Richard Vitton1 à VOURLES
	Arbitre assistant 1	AKKOUCHE Mohamed	2543592249 49 km	
	Arbitre assistant 2	BOUIMA Abdelkader	2520251533 35 km	

Seniors Regional 3 / Phase Unique	Poule H	394
--	----------------	------------

Samedi 18/02/2023 20H

24560136	21144.1	Dombes Bresse Fc 1- Decines Uga 1		Stade De L'Europe à CHATILLON SUR CHALARONNE
	Arbitre assistant 1		A désigner par 8607	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 8607	
24560138	21146.1	Sporting Nord Isere 1- Pays De Gex Fc 1		Stade De La Prairie à VILLEFONTAINE
	Arbitre assistant 1	OMIR Fouad	2546769561 81 km	
	Arbitre assistant 2	MAREY Arnaud	1599562748 59 km	

Dimanche 19/02/2023 14H30

24560137	21145.1	Crolles Fc 1- Pt De Cheruy 1		Stade De La Dent 1 à CROLLES
	Arbitre assistant 1	KHODJA Kamal	2538669191 177 km	
	Arbitre assistant 2	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602 180 km	

Dimanche 19/02/2023 15H

24560140	21148.1	Asvel Villeurbanne 1- Viriat 1		Stade Des Iris 1 à VILLEURBANNE
	Arbitre assistant 1	TAGHANIMET Ahmed	2520343911 80 km	
	Arbitre assistant 2	TOURNEUX Jerome	2518672329 75 km	

Seniors Regional 3 / Phase Unique	Poule J	396
--	----------------	------------

Samedi 18/02/2023 18H

24560400	21276.1	Colombier-Satolas Fc 1 - Lagnieu 1		Stade Municipal 1 à COLOMBIER SAUGNIEU
	Arbitre assistant 1	JACQUET Michel	2520243504 160 km	
	Arbitre assistant 2	PARISEL Fabrice	2038614327 162 km	

Dimanche 19/02/2023 15H

Seniors Regional 3 / Phase Unique			Poule J		396
Dimanche	19/02/2023	15H			
24560401	21277.1		Foissiat Etr. 1- Amphion 1		Stade Municipal à FOISSIAT
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
U20 Régional 1 / Phase Unique			Poule Unique		445
Samedi	18/02/2023	17H30			
24598702	21307.2		Lyon Football Fc 20- Limon. Dardi. St Did 20		Stade Du Clos Layat 1 à LYON
Dimanche	19/02/2023	13H			
24598700	21305.2		U.S. Millery Vourles 20- Echirolles Fc 20		Parc Des Sports De La Freydière à MILLERY
U20 Regional 2 / Phase Unique			Poule B		447
Dimanche	12/02/2023	12H30			
24600112	21504.2		Fco Firminy Inser 20- Vaulx E.Velin 20		Stade De Firmament à FIRMINY
	Arbitre assistant 1			A désigner par 8600	
	Arbitre assistant 2			A désigner par 8600	
Samedi	18/02/2023	13H			
24600132	21524.2		Roannais Foot 42 20- O. St Genis Laval 20		Stade Henry Malleval Sye à ROANNE
	Arbitre assistant 1			A désigner par 8600	
	Arbitre assistant 2			A désigner par 8600	
Dimanche	19/02/2023	13H			
24600129	21521.2		Vaulx E.Velin 20- L'Etrat Sp. 20		Stade Francisque Jomard 2 à VAULX EN VELIN
	Arbitre assistant 1			A désigner par 8600	
	Arbitre assistant 2			A désigner par 8600	
U20 Regional 2 / Phase Unique			Poule C		448
Samedi	18/02/2023	17H			
24599828	21443.2		Thonon Evian Gd Gene 20- Sud Ouest 69 Fc 20		Stade St Disdille 3 à THONON LES BAINS
	Arbitre assistant 1			A désigner par 8600	
	Arbitre assistant 2			A désigner par 8600	
U18 Regional 1 / Phase Unique			Poule B		450
Samedi	11/02/2023	16H			
24600526	21720.1		O. Valence 1- O. St Genis Laval 1		Stade Chamberlière 1 à VALENCE
	Arbitre assistant 1		AROUI Hamouda	2599861750	75 km
	Arbitre assistant 2		CHAVES Hugo	2545561761	12 km
Samedi	11/02/2023	17H			
24600525	21719.1		St Priest As 1- Lyon Football Fc 1		Stade Jacques Joly N° 2 à ST PRIEST
	Arbitre assistant 1		COSAN Emre	2545938378	56 km
	Arbitre assistant 2		MESSAI Imrane	2546223288	9 km
Dimanche	19/02/2023	13H			
24600528	21722.1		Andrezieux Asf 1- Vaulx En V Fc 1		Complexe Sportif Gouyonnière 3 à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre assistant 1		KHELLI Walid	2544312905	15 km
	Arbitre assistant 2		KHELLI Mohamed	2545616902	15 km
24600531	21725.1		Lyon Football Fc 1- Lyon Duchere 1		Stade Roger Ebrard à LYON
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
24600532	21726.1		O. St Genis Laval 1- St Priest As 1		Stade Clos De Beauregard 2 à ST GENIS LAVAL
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Dimanche	19/02/2023	15H			

U18 Regional 1 / Phase Unique	Poule B	450
--------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 19/02/2023 15H

24600529 21723.1	Villefranche Fc 1- Annecy 1	Stade Saint Exupéry à VILLEFRANCHE SUR SAONE
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U18 Regional 2 / Phase Unique	Poule A	451
--------------------------------------	----------------	------------

Samedi 11/02/2023 15H

24601707 21813.1	Thiers S.A 1- Villefranche Fc 2	Parc Des Sports Antonin Chastel2 à THIERS
Arbitre centre	NAGUY Yanis 2546610648 117 km	

Samedi 11/02/2023 17H30

24601702 21808.1	Beaumont U.S. 1- Domtac Fc 1	Complexe Sportif De L' Artière à BEAUMONT
Arbitre centre	TOURS Rayane 2546257186 128 km	

Dimanche 19/02/2023 13H

24601725 21740.2	Villefranche Fc 2- Gr Blavozy/Stgermain 1	Stade Saint Exupéry à VILLEFRANCHE SUR SAONE
Arbitre centre	SBAI Zakaria 2546224388 56 km	
24601727 21742.2	Espaly 1- Domtac Fc 1	Stade Le Viouzou 1 à ESPALY ST MARCEL
Arbitre centre	ROCHE Enzo 2546072954 129 km	

U18 Regional 2 / Phase Unique	Poule C	453
--------------------------------------	----------------	------------

Samedi 11/02/2023 17H30

24602068 21992.1	Murette Us 1- Vaulx En V Fc 2	Stade Louis Jallud1 à LA MURETTE
Arbitre centre	DUMAS COSTET Hugo 2546369272 111 km	

Samedi 18/02/2023 15H

24602088 21921.2	Et.S. Trinite Lyon 1- F.C. Pontcharra St L 1	Stade Pierre Bavozet 1 à LYON
Arbitre centre	LAIMENE Younes 2546219700 5 km	

Samedi 18/02/2023 15H30

24602093 21926.2	Neuville S/S 1- Chaponnay Mar 1	Stade Jean Oboussier 2 à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre	FERLET Maxence 2547051755 126 km	

Samedi 18/02/2023 16H

24602089 21922.2	Viriat 1- Vaulx En V Fc 2	Stade Pierre Brichon à VIRIAT
Arbitre centre	DE BONI Axel 2546747316 92 km	

Dimanche 19/02/2023 13H

24602087 21920.2	Oullins Casc 1- Aix Fc 1	Stade Du Merlo N° 1 à OULLINS
Arbitre centre	BOUACHMIR Othman 2546006290 126 km	

U18 Regional 2 / Phase Unique	Poule D	454
--------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 12/02/2023 12H30

24602207 22040.1	Annecy Le Vx 1- A.S. De Montchat Lyo 1	Complexe Sportif D' Albigny 2 à ANNECY LE VIEUX
Arbitre centre	ROBERT Antoine 2545884520 101 km	

Dimanche 19/02/2023 13H

24602274 22016.2	Cluses Scionzier Fc 1- Bron Grand Lyon 1	Stade Intercommunal 1 à CLUSES
Arbitre centre	LAMBERT Maxime 2545986219 108 km	

Dimanche 19/02/2023 15H

24602270 22012.2	Venissieux Fc 1- Manival E.S. 1	Stade Auguste Delaune 1 à VENISSIEUX
Arbitre centre	GAUCHER Kenzo 2546186927 64 km	
24602271 22013.2	Thonon Evian Fc 2- U.S. Millery Vourles 1	Stade De Saint Disdille 2 à THONON LES BAINS
Arbitre centre	MUSTAFIC Eldis 2546879780 64 km	
24602273 22015.2	A.S. De Montchat Lyo 1- Rachais E.S. 1	Stade Marc Vivien Foé 1 à LYON
Arbitre centre	NAGUY Yanis 2546610648 66 km	

U16 Regional 1 / Phase Unique	Poule Avenir	455
--------------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 19/02/2023 13H

U16 Regional 1 / Phase Unique		Poule Avenir		455
Dimanche	19/02/2023	13H		
24605677	22237.1	Grenoble Foot 38 2-	St-Priest 2	Stade Du Vercors 1 à GRENOBLE
U16 Regional 1 / Phase Unique		Poule Promotion		456
Samedi	18/02/2023	17H30		
24605555	22115.2	Villefranche Fc 1-	Montlucon Football 1	Stade Saint Exupéry à VILLEFRANCHE SUR SAONE
Dimanche	19/02/2023	12H30		
24605554	22114.2	Domtac Fc 1-	Roannais Foot 42 1	Stade De L' Hippodrome 1 à LA TOUR DE SALVAGNY
Dimanche	19/02/2023	13H		
24605551	22111.2	Oullins Casc 1-	Se.Olympique 1	Stade Du Merlo N° 1 à OULLINS
U16 Regional 2 / Phase Unique		Poule A		457
Samedi	18/02/2023	14H30		
24605813	22307.1	Issoire U.S. 1-	Chassieu Decines F.C 1	Complexe Sportif Lavedrine Stade Honneur à ISSOIRE
	Arbitre centre		A désigner par 8614	
U16 Regional 2 / Phase Unique		Poule B		458
Samedi	18/02/2023	16H		
24605954	22382.1	Roch.S.Genest 1-	St Priest As 3	Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	SALAMONE Thomas	2544314389 8 km	
Dimanche	19/02/2023	11H		
24605953	22381.1	U.S. Millery Vourles 1-	O. St Genis Laval 1	Complexe Sportif Richard Vitton1 à VOURLES
	Arbitre centre			
U16 Regional 2 / Phase Unique		Poule C		459
Dimanche	19/02/2023	13H		
24606081	22443.1	Rhone Crussol 07 1-	Lyon Croix Rousse F. 1	Stade De La Plaine 1 à ST PERAY
	Arbitre centre	GAYET Charlie	2547030426 53 km	
U15 Regional 2 / Phase Unique		Poule B		471
Samedi	18/02/2023	16H		
24606872	22837.1	Cusset S.C.A. 1-	Et.S. Trinite Lyon 1	Stade René Ferrier à CUSSET
	Arbitre centre	DESBOURBES Louka	2545749335 59 km	
U15 Regional 2 / Phase Unique		Poule C		472
Dimanche	19/02/2023	13H		
24607001	22900.1	Rhone Crussol 07 1-	Craponne As 1	Stade De La Plaine 1 à ST PERAY
	Arbitre centre	CORDEIRO MONTEIRO Guilherme	2546377813 61 km	
24607004	22903.1	U.S. Millery Vourles 1-	Pierrelatte 1	Complexe Sportif Richard Vitton1 à VOURLES
	Arbitre centre	GHERMOUL Hocine	2547666948 28 km	
Futsal Regional 1 / Phase 1		Poule Unique		484
Samedi	11/02/2023	16H		
24610320	23636.2	Goal Futsal Club 2-	Venissieux Fc 1	Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE
Samedi	11/02/2023	20H		
24610319	23635.2	Condrieu Futsal Club 1-	As St-Priest Futsal 1	Gymnase Georges André à LES ROCHES DE CONDRIEU
Dimanche	12/02/2023	16H		
24610315	23631.2	L'Ouverture 1-	Martel Caluire As 2	Gymnase André Autun à CLERMONT FERRAND

Futsal Regional 1 / Phase 1			Poule Unique	484
Dimanche	12/02/2023	16H		
24610318	23634.2	Limon. Dardi. St Did 1 - Ly.O.Lyonnais 1		Gymnase Municipal à ST DIDIER AU MONT D OR
Dimanche	12/02/2023	17H		
24610317	23633.2	Vaulx E.Velin 1 - Futsal De Vaulx 1		Gymnase Jesse Owens à VAULX EN VELIN
Futsal Regional 2 / Phase 1			Poule Unique	485
Samedi	11/02/2023	16H15		
24710315	23814.1	Alf Futsal - Amateur 2 - Futsall Des Geants 1		Gymnase Du Plan Du Loup à STE FOY LES LYON
Samedi	11/02/2023	16H30		
24710312	23811.1	Futsal Club Du Forez 1 - Us Saint Fons Futsal 1		Gymnase Clemenceau à ST ETIENNE
Samedi	11/02/2023	18H		
24710310	23809.1	Foot Salle Civrieux 1 - Futsal Pont Clair 1		Salle Des Sports à CIVRIEUX D AZERGUES
Coupe Laurafoot / Phase 1			Poule Unique	11
Dimanche	12/02/2023	14H30		
25655170	25920.1	(S REG3) A.S. Bellecour - Neuville S/S 1 (S REG1) Perra 1		Stade Sony Anderson à LYON
Arbitre assistant 1		CASTELHANO Pedro	2599864803	76 km
Arbitre assistant 2		TAVITIAN CHADIAN Katchadour	2508660204	13 km
25655171	25921.1	(S REG3) Feurs Usf 2 - Venissieux Fc 1 (S REG1)		Stade Maurice Rousson 1 à FEURS
Arbitre assistant 1		MITAI Gerard	2559111491	84 km
Arbitre assistant 2		BARON Florian	590910704	95 km
25655176	25926.1	(S REG3) Rachais E.S. 1 - Chassieu Decines F.C 1 (S REG1)		Stade Albert Batteux à MEYLAN
Arbitre assistant 1		DOS SANTOS Florian	2518672781	46 km
Arbitre assistant 2		FALAISE Mathias	2543522962	76 km
25655177	25927.1	(S REG2) Bourgoin Fc 2 - St Priest As 2 (S REG2)		Stade Pré-Pommier 2 à BOURGOIN JALLIEU
Arbitre assistant 1		DUQUENOY Yannick	1946830000	49 km
Arbitre assistant 2		VAREILLE Julien	2543199142	72 km
25655191	25929.1	(S REG1) Goal Fc 2 - Annecy Le Vx 1 (S REG2)		Stade Dubot 1 à TASSIN LA DEMI LUNE
Arbitre assistant 1		LABYB Yassine	1565614402	12 km
Arbitre assistant 2		KONTE Ibrahima	2547220228	102 km
25655193	25931.1	(S REG3) Chaponnay Mar 1 - Tour St Clair Fc 1 (S REG2)		Complexe Sportif Gil La Forêt à CHAPONNAY
Arbitre assistant 1		BENLOUNIS Antar	2519412856	71 km
Arbitre assistant 2		GHADAB Issa	2543887217	66 km
25655194	25932.1	(S REG2) Craponne As 1 - O. Valence 1 (S REG1)		Stade Charles Trévoux à CRAPONNE
Arbitre assistant 1		GRANGIER Jean Maxime	2548627861	55 km
Arbitre assistant 2		GEZGIN Metehan	2544116491	93 km
25655213	25933.1	(S REG3) Fc Eyrieux - F.C. St Cyr Au Mont 1 (S Embroye 1 REG2)		Stade Municipal 2 à CHARMES SUR RHONE
Arbitre assistant 1		CALISKAN Yunus	510918650	144 km
Arbitre assistant 2		FARKAS Leo	2588652291	112 km

Coupe Laurafoot Feminine / Phase 1			Poule Unique	195
Dimanche	19/02/2023	14H30		
25642038	25900.1	(FE.R1) A.S. St Martin En - Sud Lyonnais F 2013 1 Ha 1 (FE.R2)		Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
Arbitre centre		VIGIER Romain	2528708758	49 km

Coupe Laurafoot Feminine / Phase 1	Poule Unique	195
------------------------------------	--------------	-----

Dimanche 19/02/2023 14H30

25642041	25903.1	(FE.R2) Ev.S. Genas Azieufc 1 (FE.R2)	1	Stade Marcel Gonzales à GENAS
	Arbitre centre	KADRIJA Leo	2545875183	12 km
25642042	25904.1	(FE.R1) Ly.O.Lyonnais Fem - Grenoble Foot 38 2 (FE.R2)	2	Stade Centre Formation Académie2 à MEYZIEU
	Arbitre centre	AGGOUNE Cyndelle	9603006233	24 km
25642043	25905.1	(FE.R2) Caluire F.Filles1968- O. Valence 1 (FE.R1)	1	Stade Terre Des Lièvres 1 à CALUIRE ET CUIRE
	Arbitre centre	BOUYAICHE Celia	2547601623	15 km
25642044	25906.1	(FE.R1) Chassieu Decines - Haute Tarentaise Fc 1 F.C 1 (FE.R2)		Stade Romain Tisserand 2 à CHASSIEU
	Arbitre centre		A désigner par 8600	



FOOT LYON RHÔNE

PV 587 DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club :	500081	A.S.UNIV. LYON						
Dossier :	20745733	du	31/01/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule E	25164779	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		40,00€

Club :	500124	A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS						
Dossier :	20745684	du	31/01/2023	Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique	Poule Unique	25614175	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Club :	500319	F.C. TARARE						
Dossier :	20747095	du	02/02/2023					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	32	Beujolais Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beujolais Forfait U13			30/01/2023	30/01/2023		40,00€
Dossier :	20747097	du	02/02/2023					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	73	Beujolais Feuille incomplète U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	73	Beujolais feuille incomplète U13			30/01/2023	30/01/2023		5,00€

Club :	500340	S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ						
Dossier :	20745639	du	31/01/2023	U17 D3/ Phase Unique	Poule B	25173690	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€
Dossier :	20745680	du	31/01/2023	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	24543812	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	504416	ENT.S. CHARLY F.						
Dossier :	20745793	du	31/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	25136573	22/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			30/01/2023	30/01/2023		50,00€
Dossier :	20746418	du	01/02/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule A	25186929	27/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			30/01/2023	30/01/2023		10,00€
Dossier :	20746459	du	01/02/2023	U15 D3/ Phase Unique	Poule C	24548012	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	504445	C.S. VERPILLIERE						
Dossier :	20745265	du	30/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135790	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	504446	ET.S. LIERGUOISE				
---------------	---------------	-------------------------	--	--	--	--

Dossier :	20747110	du	02/02/2023				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	29	Beujolais Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beujolais Feuille incomplète U11		30/01/2023	30/01/2023		5,00€

Club :	504563	C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON					
Dossier :	20746376	du	01/02/2023	Feminiens U15 D1 A 8/Phase 2	Poule C	25524185	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	504621	A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD					
Dossier :	20746475	du	01/02/2023	Feminiens Seniors D2 A 11/Phase Unique	Poule B	25146926	28/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	504674	A.S. DE LIMAS					
Dossier :	20747108	du	02/02/2023				
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	29	Beujolais Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beujolais Feuille incomplète U11		30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	504723	F.C. VAULX EN VELIN					
Dossier :	20745784	du	31/01/2023	Feminiens U18 D1 A 8/Phase 1	Poule Unique	25098467	14/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	504739	FEYZIN C. BELLE ET.					
Dossier :	20745257	du	30/01/2023	Seniors D3/Phase Unique	Poule D	24545452	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	511777	ST ALBAN DE ROCHE SP.					
Dossier :	20746374	du	01/02/2023	Seniors D3/Phase Unique	Poule D	24545454	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	99	sanction et amende annulée		30/01/2023	30/01/2023		

Club :	514594	U.S. MONTANAY					
Dossier :	20745706	du	31/01/2023	Seniors D3/Phase Unique	Poule B	24545188	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Dossier :	20746437	du	01/02/2023	Veterans/Phase Unique	Poule D	25186520	27/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	517431	U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD					
---------------	---------------	--	--	--	--	--	--

Dossier :	20745792	du	31/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	25136044	22/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	517784	ST. AMPLEPUISIEN						
Dossier :	20747102	du	02/02/2023					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	32	Beujolais Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beujolais Forfait U13			30/01/2023	30/01/2023		20,00€
Dossier :	20747105	du	02/02/2023					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	156	Beujolais Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	156	Beujolais Feuille non parvenue			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	517825	O. DE RILLIEUX						
Dossier :	20745689	du	31/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule H	25136713	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Club :	520066	LYON - LA DUCHERE						
Dossier :	20746478	du	01/02/2023	Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	25098477	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	520835	A.S. DES BUERS VILLEURBANNE						
Dossier :	20745289	du	30/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	25136580	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	522542	A.S. TROLLSPORT LYON						
Dossier :	20745794	du	31/01/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule A	25186911	09/12/2022	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue			30/01/2023	30/01/2023		150,00€

Club :	522795	F.C. TERNAY						
Dossier :	20745286	du	30/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	25136446	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	523341	EV.S. GENAS AZIEU						
Dossier :	20746378	du	01/02/2023	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	24543807	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/01/2023	30/01/2023		20,00€
Dossier :	20746443	du	01/02/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule E	25186390	27/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin		Montant

Fin récidive

Décision : 10 Feuille match incomplète 30/01/2023 30/01/2023 10,00€

Club :		523483 A.S. DE MONTCHAT LYON					
Dossier :	20745329	du 30/01/2023	Futsal D1/ Phase Unique	Poule U	24607684	28/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	10		Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10		Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€
Dossier :	20746379	du 01/02/2023	U15 D2/ Phase Unique	Poule C	24547343	28/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145		Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145		Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/01/2023	30/01/2023		20,00€
Dossier :	20746468	du 01/02/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule G	25165050	29/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	131		Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131		Absence Délégué sur feuille de match	30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :		523647 E.L.S. DE GLEIZE					
Dossier :	20747116	du 02/02/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	73		Beaujolais Feuille incomplète U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	73		Beaujolais feuille incomplète U13	30/01/2023	30/01/2023		5,00€

Club :		523654 F.C. STE FOY LES LYON					
Dossier :	20745296	du 30/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule I	25136843	29/01/2023	
Personne :			DIS - DISCIPLINE				
Motif :	10		Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10		Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€
Dossier :	20746381	du 01/02/2023	U17 D2/ Phase Unique	Poule A	24546409	29/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145		Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145		Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :		523825 F.C. VAL'LYONNAIS					
Dossier :	20745735	du 31/01/2023	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	24543941	29/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124		Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124		Frais de délégation	30/01/2023	30/01/2023		20,00€
Dossier :	20745788	du 31/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule I	25136838	22/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	5		Forfait général séniors	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	5		Forfait general séniors	30/01/2023	30/01/2023		320,00€

Club :		524489 A.M.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST					
Dossier :	20746383	du 01/02/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	25136449	29/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145		Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145		Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :		524491 U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY					
Dossier :	20745249	du 30/01/2023	Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	24545319	29/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	10		Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10		Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	525335	AM.S. TOUSSIEU				
---------------	---------------	-----------------------	--	--	--	--

Dossier : 20745737 du 31/01/2023 Seniors D3/Phase Unique Poule E 24545582 29/01/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 124 Frais de délégation 30/01/2023 30/01/2023 20,00€

Dossier : 20745780 du 31/01/2023 Coupe De Lyon Et Du Rhone U17/Phase Unique Poule Unique 25456620 08/01/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 169 Forfait Coupes Jeunes 8ème et tours précédents Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 169 Forfait Coupes Jeunes 8ème et tours précédents 30/01/2023 30/01/2023 50,00€

Club :	525630	F.C. ANTILLAIS VILLEURBANNE VAUL				
---------------	---------------	---	--	--	--	--

Dossier : 20745214 du 30/01/2023 Seniors D3/Phase Unique Poule B 24545188 29/01/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 10 Feuille incomplete Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 10 Feuille match incomplète 30/01/2023 30/01/2023 10,00€

Dossier : 20745708 du 31/01/2023 Seniors D3/Phase Unique Poule B 24545188 29/01/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 124 Frais de délégation 30/01/2023 30/01/2023 25,00€

Club :	525631	AM.LAIQ. MIONS				
---------------	---------------	-----------------------	--	--	--	--

Dossier : 20745314 du 30/01/2023 U20 D1/Phase Unique Poule A 24545882 28/01/2023

Personne : DIS - DISCIPLINE
 Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 30/01/2023 30/01/2023 15,00€

Dossier : 20745315 du 30/01/2023 U20 D1/Phase Unique Poule A 24545882 28/01/2023

Personne : DIS - DISCIPLINE
 Motif : 10 Feuille incomplete Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 10 Feuille match incomplète 30/01/2023 30/01/2023 10,00€

Club :	526343	VALSONNE ASVS				
---------------	---------------	----------------------	--	--	--	--

Dossier : 20747086 du 02/02/2023 Coupe Des Vignerons Beaujolais/Phase Unique Poule Unique 25457493 18/12/2022

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 30 Beaujolais Forfait Coupe Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 30 Beaujolais Forfait Coupe 30/01/2023 30/01/2023 50,00€

Club :	526565	DOMTAC FC				
---------------	---------------	------------------	--	--	--	--

Dossier : 20745175 du 30/01/2023 Seniors D1/Phase Unique Poule A 24543547 29/01/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 30/01/2023 30/01/2023 30,00€

Dossier : 20747115 du 02/02/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 67 Beaujolais Licence manquante U13 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 67 Beaujolais licence manquante U13 06/02/2023 06/02/2023 10,00€

Club :	527399	A.S. MANISSIEUX ST PRIEST				
---------------	---------------	----------------------------------	--	--	--	--

Dossier : 20746385 du 01/02/2023 Seniors D3/Phase Unique Poule E 24545583 29/01/2023

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 30/01/2023 30/01/2023 20,00€

Club :	528363	SPORTING NORD ISERE						
Dossier :	20745790	du	31/01/2023	Femini nes U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	25098471	21/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	530052	F. C. SAINT CYR - COLLONGES - MONT D'OR						
Dossier :	20746386	du	01/02/2023	U15 D3/ Phase Unique	Poule D	24548143	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	531455	ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU						
Dossier :	20745266	du	30/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135791	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	532336	A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE						
Dossier :	20745328	du	30/01/2023	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	25181955	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	533109	F.C. GERLAND LYON						
Dossier :	20746421	du	01/02/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule C	25186664	27/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Dossier :	20746474	du	01/02/2023	Femini nes Seniors D2 A 11/ Phase Unique	Poule A	25082817	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	533363	ENT.S. ST PRIEST						
Dossier :	20745327	du	30/01/2023	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	25181952	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Dossier :	20745791	du	31/01/2023	Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	24545709	21/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Dossier :	20746387	du	01/02/2023	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	24543808	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Dossier :	20746389	du	01/02/2023	U17 D3/ Phase Unique	Poule E	25174115	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Dossier :	20746390	du	01/02/2023	U15 D3/ Phase Unique	Poule B	24547875	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 30/01/2023 30/01/2023 20,00€

Club :	536929	R.C. BELIGNY VILLEFRANCHE					
Dossier :	20745628	du	31/01/2023	U17 D3/Phase Unique	Poule A	25173555	29/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	541604	O. DE BELLEROCHE					
Dossier :	20745736	du	31/01/2023	Seniors D2/Phase Unique	Poule B	24543941	29/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	541812	AV. S. DE GENAY					
Dossier :	20745774	du	31/01/2023	Coupe Vial Feminine/Phase Unique	Poule Unique	25458155	18/12/2022
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	143	Forfait Coupe 16ème et tours précédents		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	143	Forfait Coupe 16ème et tours précédents		30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	541895	F.C. PONTCHARRA ST LOUP					
Dossier :	20746477	du	01/02/2023	Feminines Seniors A 8/Phase 1	Poule Unique	25097375	29/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Dossier :	20747112	du	02/02/2023				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		30/01/2023	30/01/2023		5,00€

Club :	547090	J.ST.O. GIVORS					
Dossier :	20745250	du	30/01/2023	Seniors D3/Phase Unique	Poule D	24545451	29/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Dossier :	20745702	du	31/01/2023	Seniors D2/Phase Unique	Poule B	24543940	29/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Dossier :	20745783	du	31/01/2023	Seniors D3/Phase Unique	Poule D	24545439	14/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	548245	O.S. BEAUJOLAIS					
Dossier :	20745778	du	31/01/2023	Coupe De Lyon Et Du Rhone U20/Phase Unique	Poule Unique	25456365	07/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	169	Forfait Coupes Jeunes 8ème et tours précédents		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	169	Forfait Coupes Jeunes 8ème et tours précédents		30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Dossier :	20746463	du	01/02/2023	U15 D4/Phase Unique	Poule A	25164233	28/01/2023
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	548271	CHAMBOST ALLIERES ST JUST AVRAY					
Dossier :	20747101	du	02/02/2023				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	32	Beujolais Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beujolais Forfait U13		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	549254	A. FUTSAL DE VAULX EN VELIN					
Dossier :	20745330	du	30/01/2023	Futsal D1/ Phase Unique	Poule U	24607681	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	549463	RHONE SUD F.C.					
Dossier :	20745730	du	31/01/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule C	25164499	28/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		30/01/2023	30/01/2023		40,00€

Club :	549484	U.S. MILLERY VOURLES					
Dossier :	20745297	du	30/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule I	25136847	29/01/2023
Personne :					DIS - DISCIPLINE		
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Dossier :	20745319	du	30/01/2023	U20 D1/ Phase Unique	Poule B	24546010	28/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€
Dossier :	20746392	du	01/02/2023	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule B	25524099	28/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	550008	CHASSIEU DECINES F.C.					
Dossier :	20745256	du	30/01/2023	Seniors D3/ Phase Unique	Poule D	24545452	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	550463	F. C. RONTALON					
Dossier :	20745738	du	31/01/2023	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	24545582	29/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	551384	BELLEVILLE FOOTBALL BEUJOLAIS					
Dossier :	20746461	du	01/02/2023	U15 D3/ Phase Unique	Poule D	24548141	28/01/2023
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Dossier :	20747099	du	02/02/2023				
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	32	Beujolais Forfait U13		Date d'effet	Date de fin		Montant

Fin récidive

Décision : 32 Beaujolais Forfait U13 30/01/2023 30/01/2023 20,00€

Club :	551420 F. C. DU FRANCO LYONNAIS					
Dossier :	20745676	du 31/01/2023 U15 D1/ Phase Unique	Poule B	24547080	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	551625 F. C. MONT BROUILLY					
Dossier :	20745693	du 31/01/2023 Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	24543677	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Dossier :	20747113	du 02/02/2023				
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	30/01/2023	30/01/2023		5,00€

Club :	552157 F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE					
Dossier :	20745782	du 31/01/2023 Coupe De Lyon/Rhone Veterans/ Phase Unique	Poule Unique	25456297	13/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	143	Forfait Coupe 16ème et tours précédents	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	143	Forfait Coupe 16ème et tours précédents	30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	552301 GOAL FUTSAL CLUB					
Dossier :	20746398	du 01/02/2023 Pratique Futsal U15/ Phase 2	Poule A	25388334	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	99	sanction et amende annulée	30/01/2023	30/01/2023		
Dossier :	20746399	du 01/02/2023 Chmpt D1 Futsal Féminin/ Phase Unique	Poule U	25461147	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	553248 A. S. BRON GRAND LYON					
Dossier :	20745200	du 30/01/2023 Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	24544205	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	553777 U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS					
Dossier :	20745264	du 30/01/2023 Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135787	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	30/01/2023	30/01/2023		30,00€
Dossier :	20745796	du 31/01/2023 Féminines U15 D1 À 11/ Phase Unique	Poule U	25147568	04/12/2022	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	30/01/2023	30/01/2023		150,00€

Club :	553949 C. S. LYON 8				
Dossier :	20745635	du 31/01/2023 U17 D3/ Phase Unique	Poule B	25173687	29/01/2023

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€
Dossier :	20746401	du 01/02/2023 Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	25136579	29/01/2023	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/01/2023	30/01/2023		20,00€
Dossier :	20746425	du 01/02/2023 Veterans/ Phase Unique	Poule C	25186669	27/01/2023	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€
Dossier :	20746467	du 01/02/2023 U15 D4/ Phase Unique	Poule G	25165049	28/01/2023	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	560508	GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE				
Dossier :	20745685	du 31/01/2023 Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique	Poule Unique	25614175	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Club :	560999	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANNE				
Dossier :	20745290	du 30/01/2023 Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	25136580	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	563771	SUD AZERGUES FOOT				
Dossier :	20747114	du 02/02/2023				
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	156	Beaujolais Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	156	Beaujolais Feuille non parvenue	30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	563791	HAUTS LYONNAIS				
Dossier :	20745715	du 31/01/2023 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	24546014	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	564069	SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE				
Dossier :	20745789	du 31/01/2023 Veterans/ Phase Unique	Poule F	25186250	20/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013				
Dossier :	20745262	du 30/01/2023 Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	24545585	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/01/2023	30/01/2023		10,00€

Club :	581172	FUTSAL CLUB JONAGE				
---------------	---------------	---------------------------	--	--	--	--

Dossier :	20745718	du	31/01/2023	Futsal D1/ Phase Unique	Poule U	24607683	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Club :	581381	F. C. COLOMBIER-SATOLAS						
Dossier :	20746472	du	01/02/2023	Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique	Poule U	24919843	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	581465	F.C. DU PAYS VIENNOIS						
Dossier :	20745728	du	31/01/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule C	25164498	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		40,00€

Club :	581484	LATINO A. F. C. DE LYON						
Dossier :	20745691	du	31/01/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule H	25136713	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Club :	582103	VILLEURBANNE UNITED F.C.						
Dossier :	20746402	du	01/02/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule E	25164778	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	582136	A; S. DE PUSIGNAN						
Dossier :	20746466	du	01/02/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule F	25164912	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Club :	582303	UNION SPORTIVE DES MONTS						
Dossier :	20746404	du	01/02/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule B	25186797	27/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :	582331	BEAUJOLAIS FOOTBALL						
Dossier :	20745627	du	31/01/2023	U17 D3/ Phase Unique	Poule A	25173557	28/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			30/01/2023	30/01/2023		15,00€

Dossier :	20745713	du	31/01/2023	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	24544203	29/01/2023	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/01/2023	30/01/2023		50,00€

Dossier :	20747092	du	02/02/2023				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	32	Beaujolois Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Montant

Fin récidive

Décision : 32 Beaujolais Forfait U13 30/01/2023 30/01/2023 20,00€

Club :		582446 SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB					
Dossier :	20746405	du 01/02/2023	Futsal D2/ Phase Unique	Poule A	24607815	28/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :		582739 VENISSIEUX FOOTBALL CLUB					
Dossier :	20746394	du 01/02/2023	Pratique Futsal U15/ Phase 2	Poule C	25388396	28/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		30/01/2023	30/01/2023		20,00€

Club :		582743 F. C. LAMURE POULE					
Dossier :	20745703	du 31/01/2023	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	24543940	29/01/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		30/01/2023	30/01/2023		25,00€

Dossier :	20747111	du 02/02/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		30/01/2023	30/01/2023		5,00€